VOL. XII—No 36 MONTREAL, DIMANCHE 24 OCTOBRE 1915

ABONNEMENTS:

CANADA $2.00
ETATS-UNIS $2.50
UNION POSTALE $2.50

LE NUMERO . . . . . 5 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL.

TÉLÉPHONES :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION: Main 7461.

REDIGE EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — *Directeur :* PIERRE LABROSSE

LA COMÉDIE D'HOCHELAGA

Ils se sont tû

Les avocats ont fini, pour un temps du moins, de gloser sur l'incident d'Hochelaga. La rapidité précautionneuse avec laquelle M. Gougeon a expédié son rapport officiel de l'élection à Ottawa, a disposé des procédures initiales faites par le candidat évincé. Le tribunal a tôt adjugé sur la demande de mandamus. Juges et avoués ont remisé leur jurisprudence et leur code. Le public a déjà formé son opinion.

Quelle est-elle? Quelle impression gardera-t-il de cette tragi-comédie, cent-millième pièce jouée sur notre scène politique?

Certains, portés invinciblement à applaudir au succès d'une manoeuvre habile, d'où qu'elle vienne, à admirer celui qui roule son adversaire, se sont dit: "C'est bien fait", et ils ont applaudi sans réserve à la décision du 15 octobre, à la faveur de laquelle les amis de M. Patenaude écartaient de son chemin un candidat fâcheux.

Mais bon nombre pensent que l'entourage de M. Patenaude, ce jour-là, l'a desservi.

Le passé du ministre

Le nouveau ministre, pendant des années, fut député oppositionniste à Québec. Pendant tout ce temps, il ne subit d'autre critique que celle dont s'accompagnent habituellement tous les commentaires de la presse gouvernementale à l'endroit d'un ennemi politique. A d'autres, les journaux ont pu reprocher leur partialité envers des compagnies et des gens toujours en instances auprès des commissions parlementaires. M. Patenaude, lui, n'a été l'objet d'aucun de ces reproches.

Le choix que fit de lui M. Borden, en l'appelant au ministère fédéral, a provoqué différentes expressions d'opinion approbatives ou désapprobatives, de toute la presse. Pas un journal qui lui ait reproché le moindre acte de malhonnêteté, pas une gazette qui eût pu évoquer le souvenir de quelque manoeuvre trop habile, de sa part. "C'est un honnête homme", ont reconnu ses adversaires. Il a évolué politiquement; il a prononcé naguère des paroles telles qu'on est fort surpris aujourd'hui de le voir monter dans la barque impérialiste qu'il regardait d'un oeil soupçonneux, au temps de l'assemblée de Saint-Rémi. C'est bien là une volte-face dont il ne conviendrait pas que ses amis le félicitassent trop fort. Mais, par ailleurs, M. Patenaude, jusqu'au 15 octobre, était assuré de l'estime d'une large partie du public.

L'arrivée dans l'arène fédérale

D'autre part, depuis plusieurs années, il a présidé à la distribution des faveurs ministérielles, à Montréal. S'il a mécontenté nombre d'aspirants restés en panne et rancuniers, s'il n'a pas semé à profusion les sinécures et les postes rémunératoires, on n'a pu porter contre lui pendant cette période, jusqu'à son choix comme ministre et à son abandon de ces fonctions assommantes, la moindre accusation de favoritisme intéressé ou de péculat.

Il allait donc entrer dans la politique fédérale les mains nettes. A rebours de tant de politiciens dont la réputation d'honnêteté est plus ou moins ternie, il en avait une à laquelle il devait tenir. Ceux-là même qui ne l'aimaient pas et ne lui reconnaissaient pas les qualités nécessaires à un gouvernant concédaient que, au chapitre de l'intégrité, M. Borden faisait en apparence un excellent choix. M. Patenaude ne souffrait aucunement de la comparaison avec les candidats à la succession de M. Coderre, sur maints points de vue. Sur plus d'un, il y gagnait.

L'élection partielle d'Hochelaga, à l'automne de 1912, avait laissé de mauvais souvenirs dans l'esprit du public. Il se rappelait maints incidents louches de cette bataille peu loyale. Le commencement de prestige d'un député par ailleurs aimable et estimé de ses amis y avait sombré, le parti n'y avait rien gagné.

Les ministériels tenaient donc l'occasion de réhabiliter Hochelaga et leur parti. Ils avaient un bon candidat. La victoire devait leur paraître certaine, puisque les électeurs loyalistes de Westmount, à eux seuls, votent dans ce collège d'Hochelaga en nombre suffisant pour faire pièce aux mécontents et pour élire le candidat gouvernemental. Si le candidat d'opposition promettait d'être agressif, batailleur, d'employer librement l'invective et le sarcasme, l'abstention officielle du parti libéral et de ses principaux chefs, pendant la campagne, n'était pas de nature à accroître ses chances d'élection, somme toute assez contestables. Tel était, du moins, l'avis d'amis de M. Patenaude, comme aussi celui de gens désintéressés de la bataille, mais assez habitués à supputer sans faire erreur l'issue probable d'une rencontre de ce genre.

Certes, la mêlée promettait d'être chaude, les dépenses d'élection, assez élevées, les assemblées, assez mouvementées, les harangues du candidat oppositionniste et de ses amis, fortement acerbes. La victoire, toutefois, ne faisait pas le moindre doute. Remportée de haute lutte, elle aurait fait croire à nombre de gens prompts à conclure que le vainqueur a toujours raison, que les électeurs approuvaient toute la politique ministérielle, depuis 1912. Obtenue aussi sans manoeuvres électorales répréhensibles, elle eût confirmé la réputation d'honnêteté de M. Patenaude et l'eût mis en posture enviable, lors de son entrée aux Communes.

Dans la mare politique

Tout cela eût pris huit jours. Les amis de M. Patenaude rêvaient d'un dénouement plus rapide, à cette aventure. Aussi, dans leur zèle à le faire élire député, à le voir devenir ministre, ont-ils outrepassé leur fin. Ils le voulaient acclamé et, précipitamment, ils ont mis le pied dans la mare politique, faisant rejaillir jusque sur lui des soupçons dont il n'a que faire et de nature à lui nuire de toutes manières.

Combien de coups d'épingle vaudra à M. Patenaude cette malencontreuse affaire d'Hochelaga, aux Communes, dans la presse libérale, dans les discours électoraux, dans les réunions politiques? De combien d'allusions désagréables, malicieuses et calomniatrices ne sera-t-elle pas la source? Les journaux de l'opposition ont rendu son prédécesseur malheureux avec leurs allusions aux *télégraphes* d'Hochelaga en 1912 et le zèle intempestif de ses amis fut en une large mesure cause de son attitude toujours craintive, par la suite. M. Borden n'avait pas besoin qu'un tel incident vint en quelque sorte diminuer un de ses collègues québécois; il n'avait surtout pas besoin qu'un autre coup de pied dans la mare vint éclabousser, fût-ce un tant soit peu, le nouveau ministre, au fond sans doute étranger à toute cette hâte malhabile de ses amis.

Il était exempt jusque là de tout reproche, au moins, sur un point. Voilà qu'on vient, — sous couvert de l'amitié et de l'intérêt qu'on lui porte, sous prétexte de mener son affaire en tacticien expérimenté, — de le mettre en fausse posture, sur la défensive, et l'obliger, dès ses premières heures au parlement et dans la vie fédérale, de s'expliquer, de s'excuser, d'avoir recours à mille feintes dont l'emploi ne relève pas le prestige d'un homme et l'effrite plutôt.

Rien n'est si dangereux

Croit-on que, plus tard, bientôt même, le nouveau ministre n'en veuille pas à ses amis d'avoir réussi à lui épargner huit jours de lutte ennuyante, certes, pour quiconque n'aime pas à se faire violemment prendre à parti, mais de lui avoir, par contre, au moyen de leurs excès de zèle, attiré des remarques désagréables de tous les jours, de toutes les heures, et d'autant plus blessantes que, sans doute, il ne fut pour rien dans leur précipitation à lui glisser son portefeuille sous le bras et à l'asseoir dans son fauteuil de ministre?

Si M. Patenaude lit d'aventure les *Fables* du bonhomme La Fontaine, il sera avant longtemps tenté de dire avec le moraliste de *l'ours et l'amateur des jardins*:

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami:
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Il est malheureux que ses amis politiques n'aient pas soupçonné l'existence de cet apologue et toute la sagesse de cette morale, avant d'enserrer dans les nasses de leurs raisonnements spécieux le M. Gougeon d'Hochelaga.

Pierre LABROSSE.

UN MANNEQUIN ÉVENTRÉ

La trêve est morte. Ce n'est plus une nouvelle. Depuis des mois et des mois, les deux partis trépignent sur ce cadavre ou plutôt sur ce mannequin, dressé pour épouvanter les moineaux de la politique, mais tôt jeté à bas.

Le *Herall*, de Montréal, dans un article où il déclare que *"M. Marsil n'a pu se porter candidat libéral, car le parti libéral, acceptant loyalement l'avis de sir Wilfrid Laurier, a décidé qu'il ne pouvait disputer le comté d'Hochelaga au candidat ministériel,"* — le *Herald* écrivait, mardi dernier, sans le moindre indice d'ironie : *"The truce is as real to the Liberal party today as it ever has been to the Conservative party."* Ce qui veut dire: "La trêve est aussi réelle pour les libéraux, aujourd'hui, qu'elle l'a jamais été pour les conservateurs."

C'est une platitude. Dire que la trêve existe pour les libéraux comme pour les conservateurs, qu'elle leur est aussi réelle, c'est dire, en substance, qu'elle n'existe pas.

Car, disent des libéraux, les conservateurs n'en tiennent pas compte, et la presse lauriériste le leur reproche. Et au dire des conservateurs, les libéraux ne la respectent pas, — ce dont les gazettes gouvernementales leur font un crime. De part et d'autre, on s'accuse donc de n'en tenir nul compte. Les politiciens battent les campagnes pour faire des discours où ils dénigrent leurs adversaires et louent leur parti. La couleur n'y fait rien. Ils sont tous pareils. Et on peut dire, en prêtant un sens ironique à la platitude du *Herald*, que "la trêve existe autant pour les libéraux que pour les conservateurs", — en ce sens qu'elle n'existe pas du tout ni pour les uns ni pour les autres.

M. Lemieux et ses amis, depuis février dernier, attaquent les taxes de guerre, sous prétexte qu'elles ne servent pas à la guerre, mais au paiement des déficits ministériels. Le *Herald* lui-même a largement usé de cet argument. Il vaut ce qu'il vaut et nous ne nous y arrêterons point. Mais les conservateurs estiment que c'est là manquer à la trêve. Ils ne se font pas faute, par contre, de donner leurs petits coups de canif dans le mannequin, eux aussi, se réclamant des libertés qu'ils nient aux autres et feignant de ne pas s'apercevoir qu'ils font cela même qu'ils reprochent aux autres de vouloir faire.

Dans leurs petits hebdomadaires, sournoisement, les journalistes libéraux type Charles-A. Gauvreau tentent de mettre leurs lecteurs sous l'impression que des conservateurs sont les seuls responsables de notre participation à la guerre et des dépenses qu'elle nous vaut, quand, en fait, leur parti, M. Laurier en tête, a approuvé du tout au tout la politique militaire et navale du gouvernement Borden, depuis août 1914, continue de l'approuver en public, s'il tâche à la renier en son privé, alors même que son blanc seing est encore aux mains du gouvernement.

Il ne se passe pas de jour que les gazettes libérales clament: *"Si les temps sont si durs, la faute en est à M. Borden"*, — mais elles oublient de dire qu'elle en est aussi, pour une large part, à la guerre, de même qu'aux dépenses prodigieuses du parti libéral pendant ses 15 ans de pouvoir, dépenses qui chargent notre budget d'intérêts considérables, de nouveaux déboursés à faire, — comme dans le cas du *Transcontinental national* et du *Grand-Tronc-Pacifique*, pour n'en citer que deux exemples entre cent.

La trêve, *"aussi réelle pour le parti libéral qu'elle ne l'a jamais été pour les conservateurs"*, dit le *Herald*, cette trêve est une mystification monstre et qui a trop duré. On ne saurait assez le répéter : elle n'existe ni pour les uns ni pour les autres. Seuls les crédules et les gogos y ont encore foi, — et le nombre en diminue chaque jour. M. Charles Quéry lui-même n'y croit plus.

A. V.

L'IMMIGRATION DES PEUREUX

Dès le début de cette guerre-ci, de rares journaux canadiens, — dont le *Devoir* et le *Nationaliste*, — ont souligné l'immigration assez considérable de jeunes Anglais aptes à porter les armes, et qui s'en venaient ici.

De nos correspondants ont signalé un groupe quelque peu nombreux de ces nouveaux arrivés à Québec. Dans l'Ouest canadien, des centaines de ces jeunes Anglais, en état de servir dans les armées du Royaume-Uni, sont soudain arrivés et ont pris la place, dans les magasins et ailleurs, de Canadiens qui, n'ayant pas voulu travailler au même salaire qu'eux, se sont vu congédier par leurs patrons et dont plusieurs ont dû par la suite s'enrégimenter dans les corps expéditionnaires en partance pour l'Europe.

Cette immigration n'a pas cessé. Chaque paquebot qui arrive au Canada apporte, de fait, son petit contingent de ces *Britishers* empressés à se mettre en sûreté loin du front, et que leurs familles, dans maints cas, ont expédié ici, pour leur éviter les ennuis de la conscription possible.

Le gouvernement anglais vient de s'émouvoir, paraît-il, de ce coulage de ses ressources en hommes valides. Et c'est pourquoi, mercredi dernier, la *Presse Associée Canadienne* transmettait aux journaux quotidiens du pays une dépêche de Londres que la plupart ont jetée au panier et que le *Devoir* publiait jeudi dernier.

En voici le texte original :

London, October 20th. — Immediate steps will be taken by the British authorities, the Evening News *understands, to restrict the sudden rush of able-bodied Britons of military age to the colonies, to the islands of Jersey and Guernsey and to Ireland, in order to escape military service.*

"It is perfectly obvious", the newspaper says, "great damage will be caused to the relations between the Mother Country and her dependencies, if hordes of slackers are allowed to pour into Canada, Australia and India, which have given their best blood for the Empire."

La nouvelle est précieuse. Le gouvernement anglais vient seulement de découvrir cet exode subit de jeunes Anglais d'âge militaire, aptes à porter les armes, qui partent pour les colonies britanniques, afin de ne pas avoir à aller au front, si la conscription s'en vient. Et il aviserait aux moyens à prendre pour empêcher cela de se prolonger.

Une telle nouvelle, publiée par un journal de Londres, et que la censure a laissé passer au télégraphe, indique bien la véracité des assertions faites dans les journaux nationalistes, ici, et maintes fois répétées, depuis, que notre immigration d'origine anglaise continue de nous amener des jeunes gens qui seraient mieux, dans l'intérêt de leur pays, au front que dans nos provinces.

Nous n'avons que faire de ces peureux et de ces poltrons dont la présence, chez nous, est de nature à nuire à des centaines de Canadiens dont les intérêts, pendant la guerre et en tout temps, sont nettement distincts de ceux de ces immigrés.

Ces nouveaux-venus donnent un trop déplorable exemple d'absence de patriotisme pour que leur présence ici soit désirable.

Il faut espérer que nos gouvernants prendront des mesures pour arrêter cette immigration de mauvaise qualité.

BECQUE.

LES GARDES VILLE-MARIE

La quête en faveur des " Gardes Ville-Marie ", commencée hier, se continuera lundi, toute la journée.

Il faut être généreux pour cette oeuvre des plus louables et donner de grand coeur, quand même la somme serait minime.

" Les petits ruisseaux... "

LE SERVICE OBLIGATOIRE DANS LE ROYAUME-UNI

LA FRANCE ET LA RUSSIE AURAIENT REPRESENTE A L'ANGLETERRE QU'ELLE DOIT DE TOUTE NECESSITE AVOIR RECOURS A CETTE MESURE D'URGENCE.

Le roi de Grèce est suspect. — La situation en Serbie.—Allemands et Bulgares réclament des succès. — Le bombardement allié dans la mer Egée. — L'Allemagne affamée.

(Spécial au "Nationaliste")

New-York, 23 — Des renseignements précis portent à croire, dans maints cercles bien informés sur la politique anglaise, ici, que les gouvernements de France et de Russie auraient représenté ces jours derniers à celui de la Grande-Bretagne que le Royaume-Uni devrait adopter une loi du service obligatoire et la mettre en vigueur le plus tôt possible, si les Alliés veulent venir à bout des Allemands.

Ces représentations seraient la cause de la maladie diplomatique de M. Asquith, qui veut les étudier à fond, et aussi celle de la création du comité de recrutement présidé par lord Derby, ainsi que celle de l'appel lancé hier par le roi George V à tous ses sujets du Royaume-Uni, leur demandant leur aide dans cette lutte-ci.

ILS NE SAVENT PAS L'ANGLAIS !

Nous a-t-on assez crié, sur tous les tons, dans certaine presse anglo-canadienne, que nous parlons un patois, *"a French-Canadian patois"*, incompréhensible aux Français d'outremer et aux gens de bonne société, instruits et cultivés ?

Combien y a-t-il de temps que dure ce refrain, chanté à pleins poumons par des gens qui ne savent même pas leur langue?

"Qui ne savent même pas leur langue", disons-nous;—nous avons sur ce point le témoignage d'autorités pédagogiques anglo-canadiennes importantes.

Car n'est-ce pas à un récent congrès de la *Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec* que M. C. McBurney, président de cette association, disait devant 400 auditeurs, à Montréal — il y a à peine dix jours *"that the school teachers of the Province of Quebec* (en parlant de ceux de langue anglaise) *do not know or speak good English"* (*Herald*, Montréal, 15 octobre 1915) et qu'il ajoutait: *"As a matter of fact, neither the pupils nor the teachers know good English. We are not well read. It is not our fault, but the fault of the way we have been taught English"*?

Cela est assez explicite pour se passer de commentaires.

Le lendemain, en termes humoristiques, (voir le *Star* du samedi, 16 octobre 1915) le professeur Leacock parlait du langage qui *"is called English by our Education departments"* et disait que Shakespeare, Barrie et même le roi d'Angleterre n'en sauraient pas assez, de cette espèce d'anglais, pour passer des examens satisfaisants, dans nos universités anglo-canadiennes.

Qu'est-ce qu'apprennent donc les instituteurs et les écoliers protestants de notre province, pour qu'on leur dise qu'ils ne parlent pas l'anglais ?

Serait-ce un patois ?

Nous n'y voulons pas croire. Mais de leurs gens l'insinuent.

BECQUE.

L'ENNEMI DES TRUSTS

M. Médéric Martin poursuit sa campagne électorale.

Il déclarait, la semaine dernière, dans une assemblée populaire, que, réélu, il serait l'ennemi des trusts.

L'ennemi des trusts, M. Martin ? Tant mieux.

A ce compte, M. le maire commencera par s'en prendre au trust du ridicule.

Car il y a le monopole du ridicule, depuis des mois et des mois, à Montréal.

Et c'est M. Martin, le *trustard*.

BECQUE.

ILS SONT PLUS BOCHES

L'acte du gouvernement ontarien enlevant leurs certificats d'institutrices aux demoiselles Desloges, parce qu'elles persistent à enseigner le français aux enfants canadiens-français qui fréquentent leurs classes, est ce que Maurice Donnay proposait d'appeler une *bochonnerie*.

Quand ils se mettent à être Boches, les Boches de l'Ontario sont plus Boches que les Boches de Berlin.

ELLE SE TAIT

La *Patrie* n'a pas eu un mot pour expliquer la gaffe qu'elle a faite récemment, à propos de la route Québec-Montréal, construite par le gouvernement Gouin.

On se rappelle qu'elle critique vertement ce ministère, depuis des mois, pour la façon dont il a fait ces travaux de construction.

Or, un jour, il n'y a pas longtemps, elle publiait, en vue, des compliments de cette voie, compliments qu'elle disait lui avoir été transmis par des automobilistes de retour d'une longue randonnée sur cette route.

Ou ils avaient tort, — et dans ce cas, pourquoi a-t-elle endossé et publié les compliments? — ou ils avaient raison, — et dans ce cas, pourquoi critique-t-elle le ministère de la Voirie?

On ne le saura jamais.

CONSTANTIN EST SUSPECT

Londres, 23 — Au sujet de la situation en Grèce, le "Pall Mall Gazette" dit : "Si le souverain de la Grèce demeure convaincu que l'Allemagne et ses alliés ont eu la haute main jusqu'ici, se trouve-t-il dans sa conduite passée un indice qu'il ne fera pas une attaque traitresse sur nos forces au premier signe d'un échec ailleurs ? Il importe que les Alliés placent leurs relations avec la Grèce sur un terrain qui ne permette plus de surprises."

LES FUGITIFS ALLEMANDS

Washington, 23. — Un officier de la marine américaine qui a participé à l'enquête sur la fugue des officiers allemands du croiseur auxiliaire "Kronprinz", a déclaré qu'il avait la certitude que ces jeunes gens se trouvent actuellement à Hoboken, N.J., à bord d'un des grands transatlantiques qui sont stationnés en cet endroit. Il assure que les précautions qui ont été prises par le gouvernement depuis que ces six jeunes gens ont manqué à leur parole, ne permettront pas la répétition de pareils incidents.

VICTOR-EMMANUEL SE FAIT ALPINISTE

Verone, Italie, 22, viâ Paris.—Le roi Victor Emmanuel, accompagné par le général Brusali, a accompli l'ascension du sommet couronné de neige de la montagne de Bauchkoel, aujourd'hui. La neige était profonde et la température au-dessous de zéro. Le roi entreprenait ce voyage pour exprimer sa satisfaction aux troupes alpines qui viennent de se rendre maîtresses de plusieurs positions autrichiennes importantes. Cette ascension est difficile et n'avait été entreprise jusqu'ici que par des montagnards endurcis et expérimentés.

LES RUSSES EN BULGARIE

Londres, 23. — Les journaux roumains rapportent que le général Visnolike aurait déclaré : "Dans quinze jours au plus tard, des troupes russes débarqueront sur la côte bulgare."

Le général Visnolike, qui est l'adjudant du tsar, se rend actuellement aux quartiers-généraux de l'armée serbe.

Mettre en tête

LE BOMBARDEMENT DE DEDEAGHATCH

Paris, 23. — Le ministère de la Marine de France a publié cet après-midi, un communiqué officiel disant que les escadres alliées ont bombardé les quais de Dedeaghatch, durant l'après-midi du 21 mais n'ont pas tiré sur la partie habitée de la ville. En plus de cela, la flotte a détruit un certain nombre de positions militaires, le long de la côte.

LA SESSION ANGLAISE

Londres, 23. — L'amirauté anglaise a publié, aujourd'hui, le bulletin officiel suivant au sujet du bombardement de la côte de la Bulgarie: "Le bombardement a été effectué par une escadre composée de navires anglais, français et russes, l'après-midi du 21. Un certain nombre de positions militaires ont été bombardées, telles que la station du chemin de fer de Dedeaghatch et les travaux du port. Les canonniers alliés ont pris grand soin de ne bombarder que les points reconnus comme ayant une importance stratégique."

L'ESCADRE ITALIENNE EN BULGARIE

Brindisi, Italie, 23, viâ Paris. — D'après un message de T.S.F. reçu ici l'escadre italienne prend part au blocus et au bombardement de la côte de la Bulgarie, dans la mer Egée.

SITUATION TRES GRAVE

ON MANQUE DE PAIN DANS TOUTE L'ALLEMAGNE. — SEDITIONS.

Toronto, 23. — Le "Mail and Empire" publie la dépêche suivante reçue de New-York: "En dépit de l'assurance officielle donnée par le gouvernement allemand, portant qu'il peut faire face à tous les problèmes qui ressortent de la pénurie des vivres, des voyageurs neutres, qui arrivent d'Allemagne, déclarent que la crise des denrées y est très aiguë, et que tandis que les soldats du Kaiser combattent les grandes puissances d'Europe, ceux qui sont restés dans leurs foyers meurent de faim.

Ils apportent avec eux des extraits des principaux journaux allemands qui prouvent bien que leurs récits sont exacts. Des séditions ont éclaté, disent-ils, en divers centres, pour protester contre les prix exorbitants des choses de première nécessité.

COMME MLLE EDITH CAVELL

Amsterdam, viâ Londres, 23. — Le "Telegraaf" publie une dépêche de son correspondant d'Anvers sous le titre "L'administration paternelle de la Belgique", dans laquelle il est dit qu'il y a quelques semaines, une française, Madame Louise Fernay, a été exécutée à Liège.

Le correspondant ajoute que le tir du peloton d'exécution a été défectueux et que comme dans le cas de Mlle Edith Cavell, l'officier de service a été obligé d'achever la victime à coups de révolver.

DUMBA RENTRE EN AUTRICHE

La Haye, 23, via Londres — M. Dumba, ancien ambassadeur d'Autriche-Hongrie aux Etats-Unis, quittera cette ville, ce matin, pour se rendre à Vienne, via Berlin.

DISETTE DE VIANDE EN ALLEMAGNE

Londres, 23 — D'après le correspondant d'Amsterdam de l'agence télégraphique Reuter, le conseil fédéral a interdit l'usage de la viande de deux jours par semaine.

VIENNE ADMET UNE DEFAITE

Londres, 23 — Vienne admet que ses troupes se sont retirées en Galicie, sous la pression de forces russes supérieures.

Le bombardement de la côte de la Bulgarie par la flotte des Alliés laisse espérer en Angleterre qu'on apportera de ce côté une heureuse diversion aux opérations de terre et que cette manifestation navale sera suffisante à occuper plusieurs corps d'armée bulgares.

LES ALLEMANDS EN SERBIE

ILS ONT FRANCHI LA DRINA, PRETENDENT-ILS.

Berlin, 23. — (Via Sayville). — Les troupes allemandes ont franchi la rivière Drina dans le nord-ouest de la Serbie, près de Visegrad, repoussant les Serbes vers le sud, dans la direction des montagnes, d'après le bulletin officiel publié aujourd'hui, par le quartier-général allemand. On annonce que les Bulgares se sont emparés des villes serbes de Negotin et de Roglyavo.

UN NAVIRE ITALIEN COULE

Paris, 23. — Le "Temps" publie une dépêche d'Athènes aujourd'hui, portant qu'un sous-marin autrichien a coulé un navire italien. On ne donne pas le nom du navire.

GRATITUDE DE LA FRANCE

Washington, 23 — L'ambassadeur de France, M. Jusserand, a remercié officiellement, aujourd'hui, le gouvernement des Etats-Unis de son intervention auprès du kaiser qui a eu pour résultat d'obtenir la grâce de la comtesse de Belleville et de Mlle Thurliez, condamnées à mort pour la violation des lois militaires allemandes en Belgique.

L'ambassadeur Gérard avait été chargé par le président d'intercéder auprès de Guillaume II en faveur des deux Françaises.

(Voir aussi page 2)

LES SPORTS

A QUI LA FAUTE ?

La demande d'admission de l'Association de la Casquette dans la classe "B", de la Montreal Bowling Association, a donné l'occasion à M. Vallerand, président des quilles de cette association, de faire des siennes cette semaine. Il est tombé à bras raccourcis sur la tête de deux membres du Comité Exécutif de la M. B. A., M. Albert Blondeau, et votre humble serviteur. M. Vallerand nous accuse, d'avoir joué un coup de c..., pour se servir de son expression, à l'association de la partie nord, en ne l'acceptant pas dans nos rangs, mais ce monsieur oublie malicieusement de mettre les choses à leur point.

M. Vallerand fausse la vérité en disant que nous lui avons joué ce mauvais tour car il sait mieux que tout autre que si son association n'a pas été admise dans la M. B. A., cela est de sa propre faute, et non de la nôtre. Les règlements de la M. B. A., exigent que la redevance annuelle de $10.00 soit payée en même temps que la demande d'admission est faite, ce qui a été négligé par le président des quilles de la Casquette. Voilà pourquoi ce club n'a pas été admis.

Je tiens à tirer les choses au clair, afin de bien faire connaître aux amis et membres de la Casquette la mentalité de ce M. Villerand. Le jour de l'assemblée du bureau de direction, de la M. B. A., tenue le 1 octobre, jour même que la demande d'admission de La Casquette était faite, M. Villerand m'appela par téléphone, et me demanda de supporter l'application de son club à l'assemblée, chose qu'il me fit plaisir de lui promettre. Je lui demandai alors, si son application était en bonne et due forme; s'il mentionnait les allées où son club devait jouer, s'il donnait le nom du secrétaire ou du capitaine et s'il avait inclus le montant de la redevance. A ces questions, il me répondit que tout avait été fait. Je lui promit de nouveau de lui donner mon appui. A la réunion, l'application fut lue par le secrétaire, mais il fut constaté que la somme de dix piastres n'avait pas été inclue. Un comité fut nommé pour faire l'inspection des allées des nouveaux applicants qui étaient au nombre de quatre. MM. Foucher, Perry, Fanning et Dupré, qui faisaient partie de ce comité, firent un rapport satisfaisant à la réunion du 18 octobre, lundi dernier, mais le secrétaire rappela de nouveau qu'il n'avait pas encore reçu la redevance de l'association de La Casquette, et que par conséquent la demande d'admission ne pouvait être considérée. Le secrétaire ajouta que M. Villerand avait communiqué avec lui par téléphone le 12 octobre et qu'il avait promis de poster un chèque de $10.00 le soir même, mais rien ne fut fait, et l'assemblée dut laisser son application de côté parce qu'elle n'était pas conforme aux règlements.

M. Vallerand vient maintenant crier par toutes les portes et fenêtres que les deux "Canayens", Blondeau et Narbonne, ont joué un sale tour à l'Association de La Casquette. Eh bien, si un vilain coup a été fait ce n'est pas par nous, mais bien par ce Monsieur Vallerand.

Aux membres de La Casquette d'en prendre note.

X.-E. NARBONNE.

DANS LE MONDE DES QUILLES

La saison de la Montreal Bowling Association s'ouvrira lundi soir prochain, alors que les clubs de la classe "A", à l'exception du Tipperary, seront aux prises. A cette pensée plusieurs joueurs ont la frousse. Voyons, mes amis, un peu de nerfs.

* * *

Des Marteaux, tel est le nom des potingeurs du 'Bulletin". Dimanche dernier, les deux messieurs qui écrivent sous ce nom faisaient leur entrée dans le monde des quilles, mais il parait qu'ils n'ont pas changé le mouvement de la terre. On me dit maintenant qu'une autre personne fera des potins pour ce même journal. Est-ce que la compagnie est déjà dissoute ? M. Foucher en sait-il quelque chose ?

* * *

M. O. Fricot me demandait l'autre jour : As-tu vu les potins du "Bulletin" ? Ca, au moins, c'est des bons potins, ils n'insultent personne. Mon ami Lahaison était du même avis. J'te cré, William.

* * *

Baptiste veut voir Lamoureux pour que dans les potins de quilles il ne sait pas parlé de lui car ses parents lisent cela et ça ne fait pas son affaire. Quelle influence Lamoureux a-t-il sur moi ? N'oublie pas, mon cher ami, que c'est moi qui rame ici.

* * *

Le professeur Hubert, du Club Champêtre, a bien joué une "simple" partie de 97 récemment. Son adversaire, Louis Labelle (pas Poléon L.), ne s'est pas gêné de le dire à tous ses amis qui n'ont d'ailleurs pas été surpris, car il est connu comme pouvant faire des résultats semblables.

Vraiment, Hubert n'est pas plus expert aux quilles qu'au billard, mais il fait très bien dans les pantalons.

* * *

Qui se serait imaginé, l'an dernier, que les joueurs du National auraient joué au Canadien, cette saison, et que ceux du Canadien auraient disputé leurs parties à l'Electra?

Comme les choses changent, disait Lamoureux.

* * *

Bert Bolduc se fait tirer l'oreille pour jouer sur l'équipe d'Edouard Paradis, cette saison. Ne te doutes-tu pas, cher Albert, que René Mount seine ta place sur le Canadien? Attention à toi, mon vieux, tu pourrais bien être remplacé et rester à l'ancre.

* * *

Le club La Royale sera-t-il représenté dans la ligue Provinciale? Qui sera choisi?

Edmond jouerait si Labelle n'était pas là, mais y a ça, voyez-vous; John dit que ça coûte trop cher. Combien l'an dernier? Raoul Egan préfère ne pas rencontrer Lamoureux.

Foucher préfère consacrer tout son temps à pratiquer pour aider la Royale à remporter le championnat de la classe "A", et d'ailleurs il dit qu'on ne l'a pas encore demandé. Voyons, Lamoureux, tu n'es pas juste, un si brillant joueur. Et Bédard ? ? ?

* * *

La ligue Provinciale aura enfin son assemblée annuelle. Cette réunion est convoquée pour samedi prochain, à Québec, paraît-il. Que se passera-t-il?

* * *

Le trophée McCallum sera-t-il disputé cette saison? Probablement, si le Strachan ne joue pas sur le 5 et 6.

* * *

Raoul Egan a été nommé capitaine de La Royale cette saison. Foucher avait pourtant droit à ce titre, mais que voulez-vous, Raoul faisait mine de ne pas vouloir jouer pour ce club s'il n'avait pas le titre ronflant de 'cap". Fais attention, Egan, tes cheveux... Comment dirais-tu Rod?

* * *

Dame rumeur veut que l'an prochain les joueurs de la M. B. A. devront signer un contrat avec les capitaines des équipes pour qui ils désirent jouer afin d'éviter les abus. Exemple: Bunty Désautels. Jean-Baptiste Dupré, du Strachan, serait en faveur de cela. Pas croyable.

* * *

Bédard réclamera-t-il son prix de moyenne gagné dans la ligue de M. Kaufman ?

* * *

Un canayen s'est distingué dans la ligue Clothing lors de l'ouverture des séries de cette ligue en jouant le plus haut score en trois parties. Les Canayens sont un peu là, je crois.

* * *

Les sections Est et Ouest auront leurs champions, cette année, mais les vainqueurs dans chacune de ces sections auront à détailler pour le championnat final mais pas de la même manière que l'an dernier. Vous rappelez-vous de la partie finale de la classe B ?

Cette amélioration est due à un nouveau membre du Comité Exécutif de la M. B. A. qui a proposé un amendement aux règles de notre association de quilles. Malgré que Narbonne ne connaisse pas grand chose dans les quilles il a eu tout de même une excellente idée. N'est-ce pas Foucher?

* * *

Dame rumeur veut que Gagnon vende sa franchise du club Québec dans la ligue Provinciale pour la somme de....? Je sais tout de même qu'il demande $500. On dira maintenant que la ligue Provinciale ne vaut rien.

* * *

Dorais, de Lévis, était de passage à Montréal, la semaine dernière. Il est venu dans l'intérêt de la ligue du président Talbot.

* * *

On dit que Besner alignera une équipe de taille à tenir tête à tous les clubs de la M. B. A. et qu'il a des ambitions de décrocher les honneurs de la classe "A".

"It's a long way to Tipperary."

* * *

Vallerand, de la Casquette, dit que c'est de la faute de Blondeau et de Narbonne si son club n'a pas été accepté dans la classe "B". Sûrement, il n'est pas

O. KOURAN.

TOURNOI DE BILLARD AU CLUB CANADIEN

LES HABITUES DE CETTE SALLE D'AMUSEMENTS PRENDRONT PART A UN CONCOURS HANDICAP ET $35 SERONT DISTRIBUEES EN PRIX AUX VAINQUEURS.

Les amateurs du billard semblaient être jaloux lorsqu'ils apprirent par la voie des journaux qu'un tournoi de pool était organisé aux salles du Club Athlétique Canadien, mais pour les remettre à leur aise nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que M. Lamoureux a pensé à eux et qu'ils auront l'avantage de faire valoir leur adresse, et cela prochainement. En effet, un concours pour les habitués de ce lieu d'amusements réunira tous les meilleurs joueurs et trente-cinq piastres en prix seront distribuées aux vainqueurs.

Ce tournoi sera conduit sur les mêmes principes que celui de l'an dernier qui a obtenu un si brillant succès, c'est-à-dire que ce sera un tournoi handicap et qu'un dépôt sera exigé de tous les concurrents comme garantie qu'ils joueront toutes leurs parties, ce dépôt sera cependant retourné aux joueurs qui auront remplis leurs engagements.

Il ne fait aucun doute que les Brodeur, Hamel, Stremenski, Des-Rosiers, Lebel, Lambert, etc., s'inscriront dans ce concours qui sera plutôt intime. Les inscriptions peuvent être faites dès maintenant en s'adressant à M. Rod. Lamoureux.

Allons, les amateurs du tapis vert, mettez-vous immédiatement à la pratique afin d'être en mesure de vous classer avec avantage.

A LA PISTE MONT-ROYAL

Voici les résultats des épreuves disputées hier après-midi, à la piste du Back River Jockey Club:

PREMIERE COURSE

Bourse de $300, chevaux de 3 ans, 6 furlongs: 1. Lambs Tail, 112, Meehan, 2 à 1, au pair, 1 à 2. 2. Fawn, 109, Cullen, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1. 3. Col. McDougall, 114, Davenport, 5 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.17. Johnny Wise, Belle Chilton, Swede Sam, Excalibur, Frosty Face, Miss Christie, Caper Sauce, Jim Mallady, Hapsburg II ont aussi couru. Minstra, Song of Rocks ont été retirés.

SECONDE COURSE

Bourse de $300, chevaux de 3 ans, 6 furlongs: 1. Senator James, 114, Peak, 8 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 2. Meelicka, 109, Hinphy, 5 à 2, au pair, 1 à 2; 3. Ella Jennings, 109, Dominick, 8 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.16 2-5. Dromix, Stentor, Galley Slave, Cordova, Lelaloha, Lenshens Pride, Mrs. Mc, Neville, Tankard ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Bourse de $300, chevaux de 4 ans, 5 1-2 furlongs : 1. Jessup Burn, 108, Cullen, 6 à 1, 2 à 1, au pair ; 2. Little Jake, 113, Watts, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1 ; 3. Ortyx, 113, Hinphy, 4 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.10 1-5. Joe Gaitens, Bunice, Pass On, Massenet, Francis, Fort Monroe, Eye White, Captain Elliott, Barette ont aussi couru. Ajax, Nino, Muchaco, Muy Buena, ont été retirés.

QUATRIEME COURSE

Bourse de $300, chevaux de 3 ans, 5 1-2 furlongs : 1. Curious, 111, Wolfstenholm, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 2. Monty Fox, 124, Young, 6 à 5, 3 à 5, 1 à 3 ; 3. Indifferent, 113, Pickens, 4 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.09 3-5. Spohn, Littiest Rebel, Gilbert Rose, Bird Man, Columbia Lady, Belle Terre, Sarolta, ont aussi couru. Ella, Odd Cross, Moss Rose, Frokendale, Eustace, ont été retirés.

CINQUIEME COURSE.

Bourse de $400, chevaux de 7 ans, 5 furlongs: 1. Parlor Boy, 109, Pickens, 3 à 1, au pair, 1 à 3. 2. Colors, 94, Cruise, 4 à 1, 2 à 1, au pair. 3. Black Chief, 104, Wolfstenholm, 6 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.03 2-5. King Cobalt, General, Theresa Bethel, Redpost, Sempsilla ont aussi couru. Prince Philsthorpe a été retiré.

SIXIEME COURSE.

Bourse de $300, chevaux de 3 ans, 1 mille et 70 verges: 1. Johnny Harris, 113, Watts, 6 à 1, 2 à 1, au pair. 2. Sharper Knight, 107, Doyle, 6 à 1, 2 à 1, au pair. 3. King McDowell, 107, Steinhart, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1. Temps, 1.50. Master Joe, Eddie Molt, Gallant Boy, Perpetual, Regular, Gerthelma, Our Mabel, Duquesne ont aussi couru. Cisko, Knight of Pythias, Kinmundy, Montréal ont été retirés.

SEPTIEME COURSE

Bourse de $300, chevaux de 3 ans, 1 1-16 mille : 1. Hyki, 112, Wolfstenholm, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1 ; 2. Endurance, 89, Mergler, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2 ; 3. Zodiac, 111, Pickens, 4 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.50 3-5. Minda, Bulgarian, Barn Dance, Carburetor, Rose O'Neil, Marshall, Tilghman, Chas. F. Grainger, Petit Bleu, Oklona, King Radford, Col. Fred, Duke of Shelby, ont aussi couru. Blooming Posey, The Monk, Duke of Chester, ont été retirés.

HUITIEME COURSE

Bourse de $400, chevaux de 3 ans, 1 mille : 1. Energetic, 94, White, 3 à 1, au pair, 1 à 2 ; 2. The Busy Body, 110, Dominick, 2 à 1, au pair, 1 à 2 ; 3. Luke Van Zandt, 104, Pickens, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.43 3-5. Wolf's Bath, Euterpe, Shepherdess, Oshokan, Ischgabible, McClintock, Pierre Dumas, ont aussi couru. Mercurium, King Cotton, The Usher, Frontier, ont été retirés.

ART. DUCHESNIL CONTRE GLIDDEN

CES DEUX ETOILES DU TAPIS VERT SE RENCONTFERONT JEUDI SOIR PROCHAIN DANS UN MATCH DE 150 POINTS. — LE PUBLIC EST INVITE.

Les amateurs du jeu de pool seront servis à souhait, car M. Rodrigue Lamoureux est en train de rendre ce sport des plus populaires. Jeudi soir, le 28 octobre, Arthur Duchesnil, la coqueluche des amateurs de balle au camp, et joueur émérite de pool, rencontrera E. C. Glidden, considéré, à juste titre, champion de la salle Electra. Arthur Duchesnil est trop avantageusemen. connu du public pour que nous le présentions et que nous lui faisions son éloge, mais qu'il nous soit permis de dire qu'il figure au premier rang chez les amateurs du tapis vert et qu'il se propose bien d'administrer une râclée à son adversaire.

Glidden n'est pas le premier venu et ceux qui s'intéressent à ce jeu depuis quelques années savent qu'il a déjà remporté le championnat de l'Etat du Massachusetts en triomphant de Tobin et de Lauzon, à Lynn, dans un grand match pour le championnat. Dans ces deux rencontres, Glidden s'est créé une excellente réputation, il a totalement déclassé ses adversaires et il exécuta des coups qui lui valurent les plus grands éloges dans les journaux.

La rencontre entre ces deux étoiles est attendue avec impatience et nul doute que tous les amateurs se rendront en grand nombre pour être témoins de ce match qui sera l'inauguration des soirées de pool et de billard au Canada. Le match sera pour un enjeu assez considérable. La partie sera de 150 points, pool à continuer, et commencera à 8 heures 30 très précises.

Le public sera admis gratuitement et il y aura de la place pour loger au moins cinq cents personnes. Donc qu'on ne manque pas d'assister à cette rencontre qui sera disputée jeudi soir, aux salles du Club Athlétique Canadien, 248 Est rue S.-Catherine, coin S.-André.

AUX AMATEURS DU JEU DE POOL

Le tournoi de pool organisé au Club Athlétique Canadien, promet de réunir les meilleurs joueurs de notre ville, afin de décider du championnat amateur de la métropole. Les inscriptions arrivent de tous côtés et si l'on en juge par les entrées et l'animation qui règne, on peut annoncer dès maintenant que ce concours obtiendra un succès sans précédent. Parmi ceux qui se sont déjà enregistrés, pour ne mentionner que les meilleurs, disons qu'Oswald Saint-Jean, Henri Duplessis, Arthur Duchesnil, Emile Laganière, ont donné leur nom et fait le dépôt exigé.

Ce tournoi, comme nous l'avons déjà annoncé, aura lieu aux salles du Club Athlétique Canadien, et les vainqueurs recevront pour plus de cent piastres en prix. C'est donc dire que les organisateurs ont été généreux.

LA GUERRE

BERLIN NIE

LES STATISTIQUES DE L'AMIRAUTE ANGLAISE SERAIENT INEXACTES.

Berlin, via Sayville, 22 — Des autorités compétentes allemandes nient les chiffres publié à Londres, le 20 octobre, portant que 183 navires marchands anglais ont été coulés par les sous-marins allemands, et 175 chalutiers, jusqu'au 14 octobre, dit l'agence des nouvelles d'outremer. Les autorités affirment que jusqu'au milieu d'octobre, 289 navires de commerce avaient été coulés, et 275 chalutiers, à la date du 14 septembre, comme il est indiqué par les rapports publiés de temps en temps dans les journaux anglais.

LES TEUTONS SONT REPOUSSES

Paris, 23 — 3 heures 35 soir — Hier soir, des détachements de troupes allemandes ont tenté de quitter leurs tranchées de Bois-en-Hache et de Givenchy, mais ils ont été vivement dispersés. Tel est le résumé du bulletin officiel publié, ce matin, qui porte que la nuit a été relativement calme sur tout le front.

LA RUSSIE CONTENTE DE PEU

Petrograd, 23. — Les autorités militaires russes déclarent que la situation sur le front immense de près de 675 milles, est très favorable au point de vue moscovite. Il y a quelques jours les efforts des Teutons, du côté de Riga et Mitau présentaient un problème ardu. A l'heure actuelle, l'état des affaires dans ce secteur, est considéré satisfaisant par l'état-major russe.

ETRANGE MOUVEMENT

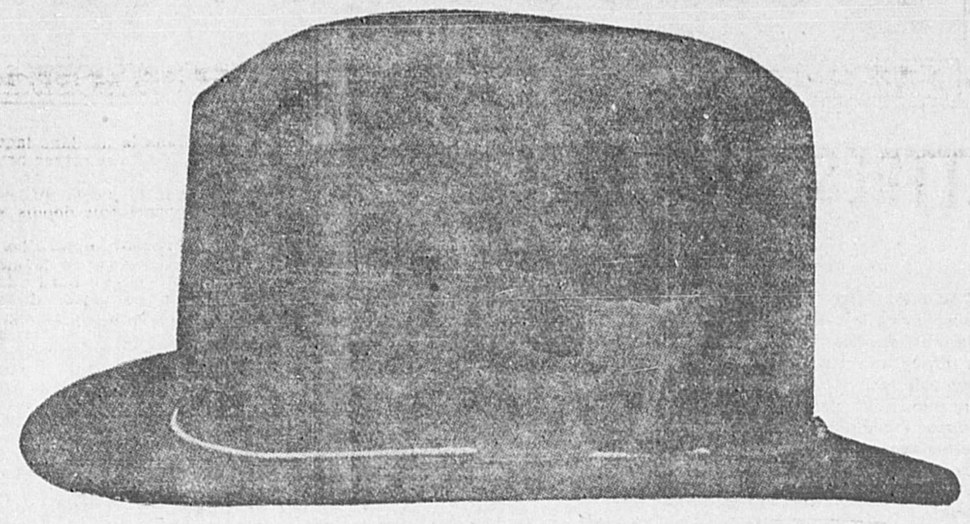
Berlin, 23 — Une dépêche de Grèce à la "Gazette de Cologne" mande que cinq convois de troupes alliées, qui se dirigeaient de Salonique en Serbie, ont été rappelés par les commandants en chef français et anglais, et que ces troupes sont rentrées à Salonique.

LA FRONTIERE ALLEMANDE

ELLE EST FERMEE DEPUIS QUELQUES JOURS

Genève, 23, via Paris — L'entrée de l'Allemagne de Bâle à Constance est de nouveau fermée aux voyageurs. Aucun vapeur n'a le droit d'approcher des points de débarquement sur la rive allemande du lac Constance. On croit que ces précautions ont été prises pour empêcher quoi que ce soit du mouvement des troupes allemandes.

LE CHAPEAU BORSALINO--$4.00



MODELE 141

Couleurs : noir, gris-ardoise

R. & A. MASSE

255 Est, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis.

EXPLOIT D'AVIATEURS

Toronto, 23. — Deux aviateurs américains Wm. Guy Gilpatrick et Steve MacGordon, de New-York, instructeur à la Curtis Aviation School, ont exécuté le bouclage de la boucle en aéroplane aujourd'hui. C'est la première fois qu'on exécute le record favori de Pégoud, au Canada.

MONTREAL ET LA CROIX-ROUGE

UN "TAG DAY" AURA LIEU LE JEUDI, 28. — LA PLUPART DES ECHEVINS SONT PRETS A SE METTRE A L'OEUVRE. — ON PARLE D'UNE SOUSCRIPTION MUNICIPALE DE $100,000.

Le comité échevinal, qui s'est chargé, à la demande du maire, d'organiser, à Montréal, une collecte publique en faveur de la Croix-Rouge impériale, a tenu une séance samedi matin, et a décidé que le "Tag Day" aurait lieu, comme il avait été annoncé, le jeudi, 28 octobre.

La plupart des échevins ont déclaré que l'organisation était complète dans leurs quartiers respectifs et pour la collecte à domicile qui commencera le 26, et pour le "Tag Day", le 28.

M. l'échevin E. O'Connell, pour sa part, préférait que la ville souscrivit $100,000 à la Croix-Rouge.

—De toute façon, dit-il, que l'on prenne l'argent dans le trésor municipal ou qu'on le prenne dans le gousset des gens, c'est toujours le contribuable qui paiera, et il vaut mieux en finir d'un coup. Le conseil municipal de Toronto a souscrit $50,000 pour la Croix-Rouge, Montréal peut bien donner $100,000.

Sur ce, on fait remarquer que Toronto est encore en arrière de la métropole dans ses dons puisque Montréal a versé $150,000 au Fonds Patriotique, alors que la Ville-reine n'a donné que $50,000.

La proposition de M. O'Connell sera discutée au caucus des échevins lundi.

CE QUE CHACUN DEVRAIT SAVOIR

Le tabac, à l'état brut, contient une grande proportion de nicotine, et est très dommageable à la santé si on le fume sans le faire mûrir et sans le laisser fermenter pendant plusieurs jours, après qu'il est haché. La plupart des tabacs mis en paquets, (surtout les paquets volumineux) ne subissent aucun procédé de fermentation; c'est pourquoi ils sont âcres et assèchent l'estomac ; d'autres sont fabriqués avec des ingrédients presque toujours nuisibles à la santé.

Afin de démontrer que le tabac canadien naturel ne le cède en rien à ceux de la Virginie ou de la Havane, nous avons mis sur le marché deux marques qui, en peu de temps, ont éclipsé toutes les autres. Tous les connaisseurs s'accordent à proclamer que les tabacs CONTANT et BILLY sont les plus agréables à fumer. Le premier est un composé de Rouge et de Quesnel, assez fort; le second est un tabac faible et très doux; les deux sont faits de tabacs naturels, sans aucun ingrédient ; seul notre procédé unique de fermentation nous permet de faire goûter aux fumeurs les délices du bon tabac canadien.

Ces deux marques sont maintenant dans presque tous les débits de tabac de la province de Québec. Si votre marchand ne les tient pas encore, insistez pour qu'il s'en procure, ou adressez-nous 75 sous et nous vous en expédierons une livre par la poste. Chaque paquet contient un coupon qui donne droit à de magnifiques primes. Un certain nombre de paquets renferment des pièces de monnaie variant de 10 à 50 sous.

LA CIE DE TABAC EXCEL,
227, rue Maisonneuve,
Montréal.

THEATRE ELECTRA

EST, RUE S.-CATHERINE

GRANDE OUVERTURE AUJOURD'HUI :: ::

(et chaque dimanche, lundi, mardi)

METRO PICTURES

Première Représentation -- Demain

La plus charmante artiste

VALLI-VALLI

dans le drame palpitant d'une fille qui s'écarte du droit chemin et y revient finalement.

La Grande Route de la Vie

(THE HIGH ROAD)

$5,000 EN MONNAIE D'OR

donnés en prix dans deux grands concours.

CONCOURS D'HISTOIRE PATRIOTIQUE
CONCOURS D'OPINION POPULAIRE

Pour détails s'adresser à tout théâtre montrant les vues Metro.

PORTER CHARLTON N'EST PAS FOU

Come, Italie, 23. — L'audience d'aujourd'hui du procès de Porter Charlton, l'Américain qui est accusé d'avoir tué sa femme, a été consacrée presque en entier à entendre les rapports des aliénistes. L'expert de la défense conclut à l'aliénation mentale de l'accusé et ceux de la Couronne à la pleine possession de ses facultés. L'une et l'autre partie voulaient faire de longs exposés pour appuyer ses conclusions, mais le tribunal y a coupé court en les déclarant inutiles.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

3-8 P.M. PARC 10c SOHMER

ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES — BANDE DE 30 ARTISTES

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

ENTREE - - - 10 sous

LE CABINET DEMISSIONNE

Amsterdam, via Londres, 22 — Une dépêche de Luxembourg, publiée dans la 'Gazette de Cologne", porte que le ministère du Grand Duché vient de démissionner, à la suite d'une divergence d'opinion avec la grande duchesse Marie.

Notre Page Féminine

LETTRES A UNE LECTRICE

XXI

C'est bien l'automne, mon amie. Il pleut depuis le matin, sans trêve ni repos; l'eau cascade sur le toit, lave la petite route qui passe sous ma fenêtre, entraine les feuilles mortes du jardin et fait de ces jolies choses vertes d'hier une pâte grise que, demain, le soleil réduira en poussière. De larges écharpes de pluie descendent du ciel sur le fleuve agité, en face de ma petite maison ; le vent siffle et hurle sur les eaux, une goélette, dans le crépuscule, au large, se devine, ballottée par les vagues...

Je me sens infiniment seule; et je vous écris, pour me donner l'illusion de vous avoir là, devant le feu de bois qui crépite sous le manteau de ma cheminée, dans l'âtre rougeoyant, et de causer avec vous quelques minutes.

Mon piano est désert. Vos doigts menus, qui brodaient aux soirs de l'été dernier, tant de jolie musique sur son clavier, ne l'effleurent plus. Les oeuvres de Beethoven sont encore ouvertes à la page que vous préfériez. J'ai parfois tenté de réveiller l'harmonie endormie dans la caisse d'acajou de l'instrument, mais elle était si grêle, si menue, si plaintive sous mes doigts maintenant malhabiles à trouver les notes, que je l'ai laissée à son sommeil.

Votre chaise est là, accueillante sous la lampe à grand abat-jour de cretonne que vous vous plaisiez à éteindre, aux soirs d'août, si d'aventure la lune promenait ses rayons pensifs jusque dans mon boudoir, glissés par la porte ouverte sur la nuit, la fraicheur et la rumeur des eaux toutes proches.

Tout près, c'est encore la petite bibliothèque tournante aux tablettes de laquelle s'entassent, en rangs serrés, les oeuvres que vous feuilletiez, quand votre âme n'était plus à la musique, vos doigts au travail, et que vous vouliez, comme vous le disiez, prendre un bain d'esprit, après la plongée bienfaisante du corps dans les eaux tièdes accourues du large vers le rivage.

Il y a aux murs les mêmes cadres que vous aimiez, sur les meubles les mêmes bibelots que vous examiniez et palpiez d'une main attentive, et les mêmes oreillers sur le sofa long et moëlleux où vous vous endormiez parfois, l'après-midi, au retour d'une promenade sur les grèves sentant bon le varech, le sel et le beaume des pins voisins.

C'est le même logis, avec la même bientôt vieille femme isolée qui vous recevait, il y a peu de mois, quand votre mère vous envoyait chez moi refaire une santé délicate ébranlée par de trop nombreuses veilles et une vie d'intérieur trop prolongée.

Vous n'aimiez pas alors la campagne et vous ne la connaissiez pas. Vous n'aviez jamais vu un coucher de soleil sur les champs, les bois, les collines et la mer parsemée de voiles. Et la première fois que vous vites la lune, énorme et rouge, monter à l'horizon, juste au-dessus du clocher où venait de s'éteindre l'Angelus, comme vous vous exclamiez sur cette beauté profonde du soir, sur la paix de la terre et des cieux, vous qui n'aviez vu jusque là, à la fin du jour, que s'allumer et trembloter les globes électriques des villes, astres artificiels brillant sur des rues encombrées, poussiéreuses et bruyantes!

Et votre ignorance amusante des orgues de la mer, qui s'enflent, montent, grondent, puis murmurent et se taisent, des jeux perpétuels de ses marées, vos frayeurs si, la nuit, le vent prenait et que, tout près de ma maisonnette, les flots s'écrasaient sur les rochers ébranlés par le choc de leurs assauts, tout cela me revient à la mémoire, ce soir, comme j'entends le nordêt donner de grands coups d'épaules dans mes portes et mes volets et menacer, puis se lamenter, sous la véranda où nous allions chercher les brises, aux soirs passés.

. . . . . .

Je suis seule, ce soir. Vous n'étiez pas là, tantôt pour allumer, comme aux premiers soirs frais d'août, les bûches de bois dans la vieille cheminée de pierre, vous n'y êtes pas pour voir danser la flamme et vous imaginer que vous devinez, dans ses nappes rouges et tordues, des êtres fantastiques, et jusqu'à la salamandre que vous cherchiez une fois, après avoir lu, je ne sais trop dans lequel de mes bouquins, l'histoire de cette fabuleuse créature. Je suis bien seule. Et ne voilà-t-il pas que moi, qui, jusqu'ici, ai vécu toute ma vie à la campagne, qui ai toujours détesté et fui la ville, si bruyante et où l'air me manquait, ne voilà-t-il pas, à cette heure, que je redoute presque cette solitude que j'aimais, que j'aimerai demain encore, que je me prends à vouloir être quelques jours tout près de mes amies de la ville, pour sentir à ma portée les affections chaudes dont je suis, ce soir, exilée et que je cherche en vain dans mon boudoir pourtant si familier et si intime?

. . . . . .

Qu'est-ce que cela veut dire, Suzanne? Il faut m'attendre après-demain, à la gare, où je vous le raconterai. Et pour vous récompenser, de venir au-devant de moi, j'arriverai, porteuse d'un gros bouquet de ces chrysanthèmes que vous regrettiez tant de n'avoir pas vu fleurir avant votre départ de la campagne où vous étiez devenue aussi campagnarde que.....

PAULE MANCE.

DENTELLE GUIPURE

Pour exécuter cette charmante dentelle, laquelle à première vue semble présenter quelques difficultés qui disparaitront au fur et à mesure que l'ouvrage avancera, nous recommandons à nos lectrices de prendre de préférence le fil à dentelle D.M.C. No 50, en écru, ce fil étant d'un soyeux tout particulier et le numéro cité étant d'un ton crème bien plus doux que les numéros inférieurs au No 50.

On commence par faire les losanges, pour lesquels on monte 5 m. en l'air, dont on forme ensuite un rond.

1er tour — 5 m. en l'air, 1 picot, 2 m. en l'air, 1 bride dans le rond ; 5 m. en l'air, 1 bride dans le rond, 2 m. en l'air, 1 picot, 2 m. en l'air, 1 bride dans le rond ; 5 m. en l'air, passer le fil par la 3me des 5 premières m. en l'air.

2me tour — 12 m. en l'air, x 1 bride dans la 1re bride du 1er tour — 4 m. en l'air, 1 bride dans la 3me des 5 m. en l'air suivantes — 5 m. en l'air, 1 bride à poser dans la même m. dans laquelle se trouve la dernière bride — 4 m. en l'air xx, 1 bride dans la seconde bride du 1er tour ; 9 m. en l'air. Reprendre depuis x jusqu'à xx et raccorder les 4 dernières m. en l'air à la 3me des 12 premières m. en l'air.

3me tour — 1 m. en l'air, 4 m. serrées sur les m. inférieures ; 3 m. serrées dans la 5me des 9 m. restées des 12 m. en l'air du tour précédent — 12 m. serrées, puis 5 m. serrées dans la 3me des 5 m. en l'air se trouvant entre les 2 brides — 12 m. serrées. 3 m. serrées dans la 5me des secondes 9 m. en l'air ; 12 m. serrées, 5 m. serrées dans la 3me des 5 m. en l'air, 7 m. serrées ; fermer le tour par une petite m. serrée.

4me tour — 3 m. en l'air ; 1 bride dans chacune des 5 m. serrées suivantes ; 3 brides dans la 6me m. serrée ; 1 bride dans chacune des 15 m. suivantes ; 5 brides dans la 16me m. ; encore 15 brides sur le 2me côté ; de nouveau 3 brides dans la 16me m. ; 15 brides sur le 3me côté ; 5 brides dans la 16me m. ; 9 brides et raccorder la m. à la 3me des 3 m. en l'air.

5me tour — 1 m. en l'air, 6 m. serrées, 3 m. serrées dans la 7me m. serrée, x 18 m. serrées ; 3 m. serrées dans la 19me m. Reprendre 2 fois depuis x, 11 m. serrées, fermer le tour par 1 petite m. serrée.

6me tour — 1 m. en l'air, 1 picot, 3 m. serrées, 1 picot, 3 m. serrées et ainsi de suite, faire dans la m. du milieu à la pointe : 2 m. serrées, 1 picot, 2 m. serrées, de sorte qu'il y aura 7 picots sur chaque côté du losange avant et après le picot à la pointe ; arrêter le fil.

Les carreaux oblongs qui réunissent les losanges exigent 6 tours à m. serrées — monter une chaine de 14 m. en l'air — tourner l'ouvrage — 13 m. serrées ; ajouter encore 5 tours du même nombre de mailles. Sur le petit côté et au bord du carreau : 1 picot, 3 m. serrées, x 9 m. en l'air ; revenir et sauter 1 m. en l'air ; 1 m. serrée, 1 demi-bride, 3 brides, 1 demi-bride, 2 m. serrées — sur la seconde moitié du petit côté : 3 m. serrées, 1 picot sur le coin — sur le côté long du carreau : 3 m. serrées xx, 1 picot, 3 m. serrées xxx. Reprendre 2 fois de x à xxx et 1 fois seulement de x à xx.

Le tour de brides, encadrant les petites feuilles, commence par 2 petites m. serrées sur le premier picot, puis on ajoute : x 3 m. en l'air, 1 picot, 3 m. en l'air, 1 bride dans la 9me m. en l'air de la petite feuille sur le petit côté — 1 m. en l'air, 1 picot, 1 m. en l'air, 1 bride triple dans la 9me m. en l'air de la feuille, attacher cette figure au losange terminé par 1 petite m. serrée ; 1 m. en l'air, 1 picot, 3 m. en l'air, 1 bride dans la petite feuille — 3 m. en l'air, 1 picot, 3 m. en l'air, 1 m. serrée dans le picot formant le coin du carré oblong — 3 m. en l'air, 1 picot, 3 m. en l'air, 1 bride dans la pointe de la feuille sur le côté long du carré, 3 m. en l'air, 1 bride dans la m. dans laquelle se trouve la 1re bride, 3 m. en l'air, 1 bride dans la m. dans laquelle sont posées les 2 premières brides — 3 m. en l'air, 1 picot, 3 m. en l'air, 1 m. serrée dans le picot du coin. Reprendre encore 1 fois depuis x et arrêter le fil.

Le fond ajouré qui entoure les losanges et les carreaux est le même vers le talon et vers le bord de la dentelle. Il est composé de carreaux et de feuilles un peu plus grandes que celles qui encadrent les carreaux que l'on vient de décrire.

6 m. en l'air, une bride sextuple dans le 2me picot du losange après le picot du coin en comptant de bas en haut ; 6 m. en l'air, 1 bride triple dans le 4me picot du losange. Revenir sur les deux brides de 6 m. en l'air et dans 3 allers et 3 retours, faire : 13 m. serrées. Après le 2me tour de m. serrées : 1 bride quintuple dans le 6me picot du losange, puis terminer les 4 autres rangs de m. serrées.

Après avoir terminé le 6me rang on passe immédiatement aux feuilles au-dessus du losange. xx 15 m. en l'air, 1 m. serrée dans la maille formant la pointe du losange ou du petit carreau — tourner l'ouvrage sur l'envers — dans les m. en l'air : xxx 3 m. serrées, 1 demi-bride, 4 brides, 1 demi-bride, 3 m. serrées — tourner l'ouvrage sur l'endroit — en revenant et en partant de la pointe de la feuille : 1 m. en l'air, 1 m. serrée dans chacune des m. inférieures xxxx.

Pour la seconde feuille opposée à la première monter 13 m. en l'air — tourner l'ouvrage — reprendre comme à la première feuille de xxx à xxxx.

Cette seconde feuille terminée comme la première, on sera arrivé à la pointe de la feuille d'où l'on passera au 2me petit carré pour lequel on fera : 6 m. en l'air, 1 bride quintuple dans le 2me picot qui suit les feuilles, 3 m. en l'air, 1 bride triple dans le 4me picot, compté à partir de la feuille, 6 m. en l'air, 1 bride sextuple dans le 6me picot du losange ; retenir les 2 dernières boucles de la bride sur le crochet ; 1 bride sextuple dans le picot entre les 3 m. en l'air du petit carreau à feuilles ; serrer les dernières boucles de cette bride en même temps que celles de la bride précédente — 6 m. en l'air, 1 bride triple dans le picot sur le côté long du carreau ; en revenant 2 tours de 13 m. serrées sur les 2 brides de 6 m. en l'air.

Ici on fait entrer dans la dernière des 13 m. serrées une des m. en l'air qui se trouvent entre les 2 brides longues et les 3 dernières des 6 m. en l'air. Après le 2me tour de m. serrées : 1 bride sextuple dans la m. de la 1re bride posée dans la petite feuille au-dessus du carreau faisant face au losange — 4 tours de m. serrées pour terminer le carreau et reprendre depuis xx.

L'explicattion qui précède s'applique aussi à la partie sous le talon ; seulement on travaille nécessairement de droite à gauche.

Les grandes dents qui forment le bord de la dentelle se font chacune séparément.

Dans le coin à droite du petit carreau, faire : 1 bride double dans la 1re m. serrée, 2 m. en l'air, 1 bride double dans la 5me m. serrée, 2 m. en l'air, 1 bride double dans la 9me m., 2 m. en l'air, 1 bride double dans la m. qui forme le coin du carreau — 2 m. en l'air, 1 m. serrée à l'extrémité de la 1re feuille longue, 9 m. en l'air — 1 bride quadruple dans la m. entre les 2 feuilles, 2 m. en l'air, 1 bride quadruple dans la m. dans laquelle se trouve la 1re bride quadruple, 2 m. en l'air, 1 bride quadruple encore dans la même maille — 9 m. en l'air, 1 m. serrée à l'extémité de la 2me feuille longue — tourner l'ouvrage — 1 m. en l'air, 1 m. serrée dans chacune des m., 27 m. serrées en tout — tourner l'ouvrage — 1 m. en l'air, 1 m. serrée, x 2 m. en l'air, sauter 1 m. serrée, 1 m. serrée dans la seconde m. serrée. Reprendre 12 fois de x. Tourner l'ouvrage et continuer en plaçant les m. serrées sur les 2 m. en l'air du rang intérieur. Diminuer d'une m. dans chaque tour et de chaque côté et arrêter le fil au dernier.

Attacher le fil au pied, non à la pointe de la dent, et la sertir de m. serrées ; il doit y en avoir 20 jusqu'à la pointe, donc 40 du commencement jusqu'à la fin.

Le bord à jours des dents se fait entièrement en brides doubles. — Lorsque la 40me maille est faite : 2 m. en l'air, 1 bride double dans la 1re m. serrée du petit carré — tourner l'ouvrage — x 2 m. en l'air, 1 bride double dans la 2me des m. serrées formant le bord de la dent xx. Répéter 8 fois depuis x jusqu'à xx. Après la 8me répétition 2 m. en l'air, 1 bride double dans la m. serrée suivante, 2 m. en l'air, 1 bride double dans la m. suivante ; faire en tout 5 brides doubles et 4 fois 2 m. en l'air sans sauter de mailles, puis répéter 9 fois de x à xx — xxx 2 m. en l'air, 1 petite m. serrée dans la 4me bride du carré — 2 m. en l'air, 1 petite m. serrée dans la 3me bride — tourner l'ouvrage — faire à l'endroit : xxxx 2 m. en l'air, 1 bride double sur la bride du tour inférieur ; continuer ainsi jusqu'à la 8me bride, après la 8me bride xxxxx 10 m. en l'air, revenir vers la 7me bride et y passer la boucle des 10 m. en l'air — sur les 10 m. en l'air : 16 m. serrées — après la 16 m. serrée passer la boucle par les parties supérieures de la 8me bride xxxxxx.

2 m. en l'air, 1 bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double, 10 m. en l'air, revenir et rattacher les m. en l'air à l'avant-dernière bride — sur les 10 m. en l'air : 6 m. serrées, 1 picot, 2 m. serrées, 1 picot, 2 m. serrées, 1 picot, 6 m. serrées et raccorder comme au feston précédent xxxxxxx, 2 m. en l'air, 1 bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double ; reprendre 1 fois de xxxxx à xxxxxxx ; reprendre une seconde fois de xxxxx seulement jusqu'à xxxxxx ; puis depuis xxxx jusqu'à xxxxx comme au premier côté. Faire cependant 1 bride de moins, puis 1 bride double dans la 4me m. serrée du petit carré — 2 m. en l'air, sauter 3 m. serrées du carré, 1 bride double dans la 4me m., 2 m. en l'air, sauter 3 m., 1 bride double dans la m. formant l'angle du petit carré — 2 m. en l'air, 1 m. serrée dans la m. à l'extrémité de la feuille ; 9 m. en l'air et recommencer comme à la première dent.

Arrivé à la seconde dent dans le second tour de brides au signe xxxx faire : 2 m. en l'air, 1 bride vers la gauche dans la dent que l'on vient de terminer — retenir les dernières boucles de la bride sur le crochet, 1 bride double à droite dans la dent et raccorder à la seconde bride ; fermer en même temps les 4 boucles — 2 m. en l'air, 1 bride double à gauche, 1 bride double à droite — 7 m. en l'air, lâcher la boucle, la ramener de l'envers sur l'endroit par la 4me bride de la dent à droite — sur ces 7 m. en l'air : 1 petite m. serrée, 1 m. serrée, 1 demi-bride, 2 brides, 1 demi-bride 1 m. serrée, 1 petite m. serrée, 1 bride double dans le bord à gauche — 2 m. en l'air, 1 bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double, 10 m. en l'air ; les raccorder à la 6me bride de la dent de droite — en revenant sur les 10 m. en l'air : 4 m. serrées, 1 picot, 4 m. serrées, 1 picot, 4 m. serrées, 1 picot, 4 m. serrées — raccorder par la bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double, 2 m. en l'air, 1 bride double.

Reprendre à partir de xxxxx et répéter 2 fois jusqu'à xxxxxxx, la 3me fois de xxxxx à xxxxxx.

Le talon de la dentelle se fait en 5 tours et de droit à gauche.

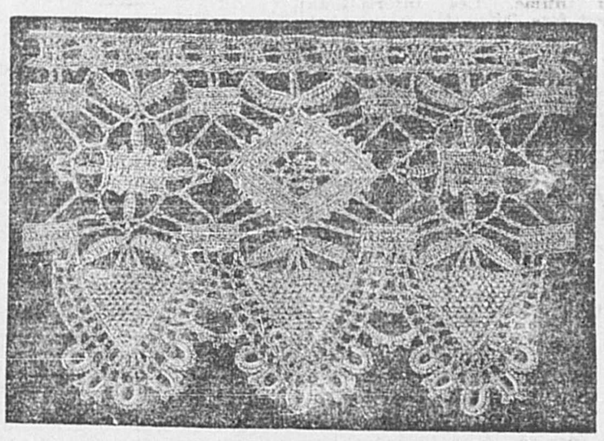
1er tour — x 3 m. en l'air, 1 bride double dans la 6me m. serrée du carré — 1 m. en l'air, 1 bride double dans la 8me m. serrée — 3 m. en l'air, 1 picot retombant — 3 m. en l'air, 1 m. serrée dans la m. à l'extrémité de la feuille longue — 3 m. en l'air, 1 picot retombant — 3 m. en l'air, 2 brides quadruples entre les deux feuilles — 3 m. en l'air, 1 picot retombant — 3 m. en l'air, 1 m. serrée dans la dernière m. de la seconde feuille, 3 m. en l'air, 1 picot. Reprendre depuis *.

2me tour — 1 m. serrée dans chaque m. du tour précédent.

3me tour — 1 bride, * sauter 1 m. 1 bride, sauter 1 m., 1 bride, sauter 1 m 1 bride — tourner l'ouvrage — 1 m. serrée dans chacune des 4 brides — tourner l'ouvrage — revenir et faire 4 m. serrées sur les premières 4 m. ; 5 m. en l'air, sauter 2 m. du tour précédent, 1 bride dans la 3 m. serrée et continuer depuis *

4eme tour — 1 bride dans chacune des 4 m. serrées, 1 m. en l'air entre chaque bride; 2 m. en l'air après 4 brides.

5me tour — 1 m. serrée dans chacune des m. du 4ème tour.



DENTELLE-GUIPURE.

Fournitures: Fils d'Alsace D.M.C Nos 30 à 100, Cordonnet 6 fils D.M.C Nos 25 à 100, Fils à dentelle D.M.C Nos 30 à 100, Lin pour dentelles D.M.C Nos 20 à 70 ou Coton perlé D.M.C. Nos 5 à 12, en écru ou en Jaune-Crème 711 et 712.

LA PROCHAINE AUDITION GRATUITE

La Chorale Plamondon devant occuper la salle de l'Organisation des Concerts Plamondon pour la plus longue répétition générale du concert des élèves, qui aura lieu jeudi, l'organisation se trouve dans l'obligation de reporter au dimanche, 7 novembre, la cinquième de ses auditions gratuites auxquelles le public a fait si bon accueil. Dimanche, 31 octobre, suivant le concert, sera jour de congé pour les membres de la Chorale. Le public sera informé du programme du 7 novembre pour lequel les demandes d'invitations seront reçues dès maintenant.

SOUVENIRS INEDITS.

LA CHEMINEE

Le temps était *cru*, le ciel gris comme de la suie, les arbres dépouillés et tristes. La rivière avait pris une couleur de plomb, l'air nous faisait frissonner. On ne savait pas au juste comment *tuer* les heures de ce jour de congé.

Le matin, un homme était venu fendre du bois ; il en avait cordé beaucoup dans le hangar et il y en avait encore toute une *butte* à rentrer dans la maison. On prenait la petite charrette, l'inévitable "charrette à poches" de Zoulou, qu'on remplissait excessivement, et Toto et Pierre la trainaient à travers la cour jusqu'à l'entrée de la cuisine; Marie et moi nous surveillions l'arrière et tenions le voyage de bois pour qu'il ne s'éparpille pas.

Par brassées, on rentrait les " quartiers " de bois jusque dans la salle à manger. Là, dans un coin, à côté d'une fenêtre, il y avait une vaste cheminée qui avançait de trois ou quatre pieds dans la pièce et que l'on fermait avec un panneau, parce qu'elle ne servait plus et qu'il passait de l'air par sa grande ouverture. Le panneau enlevé, on cordait nos brassées de bois dans la vieille cheminée, que ces bûches ne réchauffaient pas, et qui restait là, comme armoire, après avoir été le "foyer"!

Pauvre cheminée! Autrefois, elle avait dû tant aimer le feu que le vent tiré avec un *ou-ou* joyeux, pendant que le bois crépite, pétille, que des brindilles dessinent des arabesques roses et que la flamme monte toute droite, ou zigzague et s'incline. Elle avait dû tant jouir en réchauffant la grande pièce, en l'éclairant de rayons rouges, en colorant les visages des petits enfants qui se faisaient bercer près du feu qu'ils aimaient. Elle avait dû voir des vieillards rêver silencieusement en admirant les reflets du bois qui se consume, les étincelles qui montent sur le fond noir du foyer, qui filent comme des étoiles... Autrefois, elle était la vie et la joie de la maison. Elle était le coin préféré des mamans, des papas, des enfants du chat et du chien. Elle s'intéressait à tous ; elle savait leur histoire, leurs préoccupations, leurs joies. On racontait tout devant elle, la cheminée discrète et sympathique. Le soir, après le souper, elle écoutait la prière en famille, et l'élan pieux des âmes montait tout droit vers le bon Dieu, avec la fumée blanche qui portait vers là-haut les paroles de supplication confiante.

Elle était la chaleur de la maison, la bonne chaleur que l'on cherche au retour du dehors gris de l'automne, au retour des sorties de l'hiver, aux fortes *bordées* de neige, aux rudes *poudreries*. Qu'elle a dû en sécher de *mitaines* et de *tuques* de petits enfants! Qu'elle a dû en voir d'hommes, rouges de froid, les vêtements et les moustaches *enneigés*, se pencher vers elle, en frottant leurs mains que l'ongiée piquait, et proclamant "la bonne *flambe !*" Qu'elle a dû en animer des scènes de famille, tranquilles ou bruyantes, gaies ou tristes! Elle a vécu plus de cent ans d'une vie intense et lumineuse, promenant sur les mêmes meubles, sur les mêmes cadres, sur les mêmes faïences des lueurs roses et mouvantes ; taquinant les choses de sa flamme voltigeante et légère, qui montait et baissait, prenait des airs penchés, des airs de se mourir et se ranimait tout à coup en une fusée d'étincelles et de reflets... Toujours elle variait ses crépitements et son feu. Elle était belle et bonne, et pourtant, un jour, on l'a fermée et jamais plus ensuite on n'a essayé de la rallumer. On l'a tuée malgré elle, pour un sale gros poêle noir dont elle héberge les combustibles !

Le bois rentré et cordé dans son foyer, quand on referma le panneau, qu'elle a dû en étouffer de colères et de révoltes silencieuses, qu'elle a dû gémir sur son impuissance, qu'elle a dû désirer ardemment son ami le feu, pour faire une belle flamme de toute cette *corde* de bois !

Si j'avais alors deviné tout cela, vieille et chère cheminée! J'aurais tant et tant *tourmenté* qu'on eût, de temps en temps, laissé mourir le poêle noir et fait flamber de grosses et belles bûches dans le grand foyer !

Mais le bois rentré, Toto, Pierre, Marie et Michelle ne songeaient qu'à une chose : manger! Et pendant que Julie faisait de belles *beurrées* aux confitures, nous nous installions dans nos chaises *berçantes*, les pieds sur la *bavette* du poêle dans lequel crépitait une bonne *attisee* de bois sec.

Entamant ensuite nos grands morceaux de pain, nous demandions à Julie : "Conte-nous des contes"... La cuisine se remplissait de l'ombre du soir, et Julie, sans allumer la lampe, venait s'asseoir près du feu et commençait : *"Une fois, y avait un roi et une reine..."*

Michelle Le NORMAND.

LES PIRATES DE LA MODE

C'est une question que l'on se pose assez souvent. Dans quelle officine ignorée prennent naissance les idées originales, se façonnent les modèles nouveaux ? Comment se fait-il qu'à chaque saison, comme sur un mot d'ordre venu on ne sait d'où, il soit soudain décidé, décrété que l'on adoptera telle forme de chapeau, telle longueur ou telle largeur de jupe, telle ampleur de manches ?

Jusqu'à présent, il était reconnu, sans conteste, que c'est à Paris qu'étaient promulguées ces lois mystérieuses auxquelles se soumettaient avec joie toutes les femmes des deux hémisphères. Et ce a était si universellement admis que, dès les premiers mois de la guerre, l'Allemagne estima que la conquête du monde, qu'elle méditait, ne serait complète que le jour où elle se serait enfin affranchie de la tutelle parisienne en matière d'élégances.

C'est pourquoi une exposition de modes purement, essentiel ement allemandes fut organisée à Berlin, au Jardin zoologique. Des mannequins, habilés suivant les dernières conceptions du dernier *schick* prussien, se promenèrent au milieu des animaux et s'exposèrent au jugement des singes, qui durent les trouver assez mal fagotés. Vienne eut aussi son exposition libératrice. Enfin, la mode allemande, la mode intégrale, la mode "surfemme", était créée !

Or, ne voilà-t-il pas que nous arrive la plus étrange des nouvelles ? Une révélation nous est faite, qui nous confond. Voici la chose, dans son horrible simplicité. Sur quatre-vingt-dix journaux de modes qui circulent ou circulaient à Paris avant la guerre, soixante-dix venaient directement de Berlin, de Vienne ou de Francfort.

Voulez-vous quelques précisions? Les voici. A Francfort-sur-le-Mein s'éditaient le *Chic de Paris* et les *Modèles de Paris*. A Vienne, se perpétraient la *Mode parisienne*, *Album-Blouses*, *Nouvelles du chic parisien*, la *Revue parisienne*, le *Carnaval parisien*, la *Saison parisienne*, le *Grand luxe parisien*, la *Parisienne élégante*, les *Toilettes parisiennes*, les *Jupes parisiennes*, le *Grand chic*, la *Couturière parisienne*, le *Goût à Paris*, la *Tailleuse à Paris*. A Berlin, à Berlin enfin — qui l'eût cru ? — s'embusquait l'*Idéal parisien*. Un peu plus tard, ce fut la *Veste parisienne*...

Voilà, n'est-il pas vrai, un chapitre inédit et assez curieux de l'Avant-Guerre. Etait-ce Paris qui faisait la conquête sournoise de Francfort, de Berlin, de Vienne ? Etaient-ce, au contraire, Vienne, Berlin et Francfort qui mettaient subrepticement la main sur Paris ? Nos ennemis prétendent qu'ils étaient envahis, puisque aujourd'hui ils cherchent à avoir du goût sans le secours de personne. Je crois, au contraire, que c'est eux qui, une fois de plus, nous envahissaient.

On ne peut contester aux cervelles teutonnes une singulière faculté d'imitation. Souvent malhabile à créer, leur application naturelle réussit à imiter assez bien ce que les autres ont créé.

A chaque renouvellement de saison ils envoyaient chez nos grands couturiers leurs voyageurs, leurs dessinateurs, qui achetaient ou copiaient les modèles à lancer. Une fois revenus dans leur pays, ils annexaient ces modèles dans leurs journaux de modes "parisiens". Car il fallait que ces journaux fussent "parisiens", pour qu'ils se vendissent en France. Et ils s'y vendaient, grâce à leur fausse désignation, grâce à leur présentation typographique : les Allemands sont de bons imprimeurs. Il fallait aussi qu'ils vendissent en Allemagne. Et j'imagine qu'une *Mode berlinoise*, un *Chic francfortois*, ou un *Miroir viennois des Modes*, n'auraient eu que peu de lectrices. De la sorte, en Allemagne et en France, ils trompaient tout le monde.

Il suffisait, d'ailleurs, qu'ils nous trompassent. Et ils y réussissaient, grâce à notre confiant laisser-aller. Quelquefois, timidement, ils glissaient, au milieu des modèles qu'ils nous avaient volés, quelque conception purement boche. On trouvait cela affreux, naturellement. Mais n'était-ce pas la mode ? Ne fallait-il pas s'y soumettre ?

Et, alors, il arrivait cette chose invraisemblable, que nos Parisiennes, après avoir revêtu les horreurs d'invention tudesque, leur communiquaient leur grâce inimitable, les rendaient sevantes, les naturalisaient. Les Parisiennes n'imprimaient-elles pas leur cachet à tout ce qu'elles portent, à tout ce qu'elles osent porter ? En revanche, les Gretchen et les Bertha avaient beau s'affubler à la dernière mode de Paris, jamais elles ne réussissaient à devenir des Parisiennes. Elles restaient Viennoises, Berlinoises, Francfortoises. Avec les modes créées récemment et spécialement pour elles, elles le seront un peu plus, et feront grincer des dents à tous les singes de tous les jardins zoologiques du pays d'Odin.

Quant à nous, nous connaissons les pirates de la mode. Il suffira de les avoir signalés pour échapper à leurs entreprises : ils sont déjà coulés.

Adrien VELY.

(*Echange*)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

DESJARDINS

VISON



Le VISON est et sera toujours une fourrure très en vogue parce que ses nombreuses qualités lui assurent la prépondérance chez nos élégantes.

Le VISON au poil si soyeux et brillant, aux nuances si chatoyantes est sans conteste une des fourrures les plus durables et par le fait même les plus économiques.

Le prix du VISON est sensiblement plus modéré durant la présente saison.

Nos importations de peaux de VISON ont été plus considérables que jamais cette année et nos ouvriers experts en ont fabriqué ces magnifiques parures, ces superbes manchons, ces délicieuses étoles et ces riches manteaux que vous pouvez admirer dans notre étalage si varié. Nous avons toutes ces jolies choses dans une variété de styles incomparable.

La confection est soignée jusque dans les moindres détails et les garnitures et doublures sont de premier ordre.

Gros et détail

Chas. Desjardins & Cie.
130 RUE ST. DENIS
MONTREAL

NOS RECETTES

POTAGE CREME DE POTIRON

DETAIL : 2 lbs potiron, 3 tasses d'eau, 3 tasses de lait, 1 pincée de sel, 1 cuillerée à table de sucre, 6 cuillerées à table de beurre, 1 jaune d'oeuf, 1 petit oignon, 1 grosse tomate.

Faire très légèrement passer l'oignon coupé en filets dans une casserole avec la moitié du beurre, ajouter la tomate, les condiments et le potiron coupé en gros dés, couvrir et mettre au feu 1 heure. Passer cette purée au tamis, faire bouillir le lait et l'eau, ajouter la purée et faire rebouillir en remuant avec une cuillère de bois. Délayer le jaune d'oeuf dans la soupière avec le beurre qui reste, verser le potage dessus et servir.

* * *

OMELETTE AUX HUITRES

(Pour 1 personne.)

DETAIL : 1 jaune d'oeuf, 1 blanc d'oeuf, 1 cuillerée à table d'eau froide, 1 pincée de sel, ½ cuillerée à table de beurre, 1 tasse d'huitres, ½ tasse de liquide jus d'huitres et lait, ¾ cuillerée à table beurre, ¾ cuillerée à table de farine, poivre, sel.

Faire l'omelette, battre le jaune d'oeuf avec l'eau jusqu'à ce qu'il soit de consistance crémeuse, ajouter le sel et le blanc battu en neige. Mettre le beurre dans la poêle, le faire fondre, y verser la préparation, et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que l'omelette soit dorée en dessous, la tourner sur un plat et verser dessus la sauce aux huitres suivante :

Egoutter les huitres, conserver le liquide et ajouter un peu de lait de manière à avoir une demi-tasse de jus, faire la sauce avec le beurre, la farine et le liquide des huitres, laisser cuire 6 à 8 minutes. Ajouter les huitres, les cuire 3 minutes, assaisonner et verser sur l'omelette, garnir le plat d'une branche de persil et servir.

* * *

FRAISES DE VIANDE

(Pour les malades.)

Enlever à l'aide d'un couteau tranchant ou avec une cuillère d'argent, de la viande prise sur une tranche de boeuf. En faire de petites boulettes, les saler et les faire dorer dans la poêle avec ½ cuillerée à table de beurre ; servir sur une rôtie de pain beurrée et garnir de persil.

* * *

PUDDING CABINET

DETAIL : 1 cuillerée à table gélatine en poudre, ¼ tasse eau froide, 2 tasses de lait chaud, le jaune de trois oeufs, 1-3 tasse de sucre, ⅛ cuillerée à thé sel, 1 cuillerée à thé de vanille, 1 cuillerée à table de cognac, 6 doigts de dame, 6 macarons.

Faire tremper la gélatine à l'eau froide. Faire une crème jaune avec les oeufs, le sucre, le lait, le sel, retirer hors du feu, ajouter la vanille, le cognac, la gélatine fondue, faire refroidir ce mélange en tournant toujours sur un plat rempli de glace concassée ou de neige ; décorer le fond d'un moule avec des filets d'angélique et de cerises confites, mettre quelques cuillerées de la préparation, puis un rang de doigts de dame préalablement trempés dans la crème jaune, puis encore quelques cuillerées de crème, de nouveau un rang de macarons, crème jaune, doigts de dame et crème jusqu'à ce que le moule soit rempli. Mettre prendre au frais ou sur la glace. Démouler et décorer le plat avec des cerises confites et quelques filets d'angélique. Pour faciliter la décoration dans le fond du moule, faire dissoudre 1 cuillerée à thé de gélatine dans 2 cuillerées à table d'eau froide, colorer avec de la cochenille, verser dans le moule, faire prendre à demi et placer les décorations.

* * *

SAUCE A LA VANILLE

DETAIL : 2 cuillerées à table de " cornstarch ", 1 tasse de sucre, 2 tasses d'eau bouillante, laisser cuire 15 minutes, retirer du feu, ajouter 2 cuillerées à table de beurre et 1 cuillerée à thé d'essence de vanille.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

JEANNE. — Beaucoup de délicatesse d'esprit et de coeur et une nervosité qui dérive probablement de la délicatesse physique. Elle est fine et enjouée avec des accès de dépression et de tristesse. Dévouée, généreuse, tendre et bonne, sa réserve timide l'empêche de se faire connaitre comme elle le voudrait.

Volonté vive et impulsive : esprit de contradiction entrainant des discussions pueriles. Aucune vanité et une charmante simplicité qui ne se dément jamais. Activité un peu capricieuse et manque de persévérance.

Le jugement est en bonne voie de formation, mais qu'elle se défie de l'entêtement qui nuit toujours à l'exercice du jugement. Elle est gentille et sympathique.

PUZZLED. — Elle est intelligente, active et énergique. Le jugement est bon quand elle se donne le temps de réfléchir, mais elle juge mieux pour les autres que pour elle-même, car ses sentiments sont un peu excessifs et quand elle est en cause, elle exagère certaines choses.

La volonté est très active, résolue, impulsive et tenace, avec une souplesse habile qui lui sert beaucoup.

Sincère et franche, habituée à ne déguiser ni ses impressions, ni ses opinions, elle est de bon conseil, elle a de l'initiative et beaucoup de ressources pour se tirer d'affaires.

Très bonne et très affectueuse, elle est peu démonstrative et toute son assurance disparait dans le domaine sentimental quand elle est personnellement *en cause*, et cette timidité spéciale l'ennuie sans qu'elle puisse la vaincre.

Sa générosité peut devenir de l'extravagance. Elle est si femme, si vivante, si rayonnante et énergique qu'elle doit exercer une grande influence autour d'elle.

GERMAINE X. — C'est une enfant encore, délicate, nerveuse, remarquablement entêtée, dont les allures brusques et raides cachent une sensibilité fine et un bon coeur. Elle n'est pas égoïste et elle a un grand besoin d'affection et de sympathie. Elle est sincère et franche. Humeur capricieuse et irritable. Généreuse et dépensière, elle n'a pas d'ordre, et, en somme, aucun sens pratique.

MARGET. — L'imagination vive et la sensibilité nuisent quelquefois au jugement et favorisent une tendance à l'exagération, surtout dans les questions de sentiment. Elle a une nature ardente, tendre et délicate, L'orgueil est fier et augmente la réserve naturelle.

La volonté est active, impulsive, tout en élans et en résolutions subites. Elle est indépendante et elle a de l'initiative avec une disposition marquée à imposer aux autres ses manières de voir et de faire. Avec son impressionnabilité, il n'est pas étonnant qu'elle ait l'humeur un peu capricieuse et que ses gaietés et ses tristesses alternent assez subitement. Elle est prompte mais pas susceptible et d'une générosité large qui exclut l'égoïsme, la rancune et tous les sentiments mesquins. Ses affections sont exclusives et profondes.

Elle est bonne, fine, et peu communicative; alors elle devine bien les autres et ne laisse connaitre d'elle que ce qu'il lui convient.

Toujours sceptique, Monsieur son ami?

NEMO. — C'est une enfant: l'écriture et le caractère pas très formés encore. Bonne et d'une nature absolument droite et sincère.

La volonté est tout en résistance et cette résistance prend la forme d'une obstination habituelle. Elle est affectueuse et sensible, mais peu démonstrative. Activité assez égale, ambition et bonne volonté. Elle est capable d'application et de soin, mais je constate des négligences fréquentes et un manque d'ordre évident.

Elle est un peu portée à critiquer et à voir les défauts des autres plutôt que leurs qualités, et elle a une tendance à exagérer les défauts de ceux qui ne lui plaisent pas.

Naïve et très franche.

DUM-DUM. — Singulière écriture qui essaie de garder son mystère, image fidèle du scripteur qu'il est difficile de connaître à fond. Il est sensible, ardent et orgueilleux, un peu égoïste porté à la jalousie et un peu susceptible. La volonté est ordinaire, ni très forte, ni absolument faible; il est plus capable de résolution que de tenacité, un peu autoritaire, vif et actif.

Humeur variable et souvent difficile: un rien le chagrine et il est accessible au découragement. Il a de la bonté et ses affections pour être un peu exigeantes n'en sont pas moins tendres et profondes. Il est un peu défiant et accorde rarement sa pleine et entière confiance. Capable de dissimulation.

VIOLETTE-MARGOT. — Une petite fille sensée, positive et pratique, d'un entêtement remarquable qu'il faudrait corriger pour que le jugement se forme bien. Volonté active et forte, léger esprit de contradiction qui entraine la discussion. Bonne, sincère et droite, affections sincères mais peu démonstratives.

Fierté et réserve. Beaucoup de vie et d'entrain. Indications d'une persévérance qu'il serait bon de développer.

AMOUREUX DE A. — C'est un impressionnable et un nerveux qui est d'une vive sensibilité et qui se domine peu, car la volonté n'est pas très forte et subit trop le contrecoup de toutes les émotions fortes. Il est délicat et plus passionné que tendre, d'humeur très inégale. L'activité est nerveuse et manque de persévérance.

Ni orgueil, ni vanité: il est sincère et ressent vivement ce qu'il exprime... Je n'assurerais pas qu'il est très constant: il est rare que les êtres de son tempérament le soient. Il a de la bonté et peu d'égoïsme. Il est irritable et difficile à ses heures. Plutôt timide avec d'étranges audaces.

DESROSES.—Vous avez dû voir pourtant et même sur les coupons, que je n'acceptais pas de copie. Il faudra donc m'envoyer trois ou quatre page "d'écriture courante", à l'encre, sur du papier pas rayé, qui ne soit pas de la copie. Conservez le même nom, et n'envoyez ni coupon, ni argent.

LAURETTE.—Une fillette légère, enjouée, remuante, qui aime à rire et à faire du tapage. Elle a un bon coeur droit et affectueux. La volonté est active, ferme, assez souple, un peu autoritaire, très inégale et Laurette passe avec raison pour une petite capricieuse. Elle a assez d'*initiative mais peu de persévérance*.

L'orgueil est un peu susceptible, mais elle est bonne et toutes ses impressions sont vives mais peu durables. L'ordre n'est pas brillant mais pourrait se développer avec les autres qualités pratiques.

AIMANTE. — Elle trouvera son analyse graphologique dans le "Nationaliste" du 17 octobre.

VIVE LA JOIE. — La bonne petite écriture peint bien ma correspondante que je vois douce, bonne, gaie, dévouée, sans un grain d'égoïsme. La volonté est obstinée et quelquefois entêtée : comme elle n'est pas un ange, elle a des impatiences, un peu de raideur quelquefois, mais l'humeur, en général, est très agréable. Généreuse, un peu dépensière, optimiste, elle cultive la conviction que tout peut s'arranger sans qu'on se tire aux cheveux!

Elle est aimable, sympathique et bienveillante. Activité sereine, adroite et pratique.

FLEURETTE. — Sensible et impressionnable, elle a une imagination vive à laquelle elle laisse beaucoup de jeu, ce qui est susceptible de nuire au jugement.

Elle a de l'orgueil, une obstination extrême qui va à l'opiniâtreté. Idées personnelles et absolues. Beaucoup de fantaisie. Elle est aimante et délicate, exclusive et un peu exigeante dans ses affections. Volonté forte et indépendante.

L'activité est nerveuse et inégale, fine et peu communicative.

UNE LECTRICE DU "NATIONALISTE". — Argent reçu et l'étude sera faite à son tour.

Jean DESHAYES.

CES OUVRIERS !

Sir Johnston Forbes-Robertson, homme de théâtre bien connu dans le monde anglo-saxon, anglais de race et de langue, racontait jeudi soir, en débarquant de paquebot à New-York (voir la *Gazette*, vendredi, 7 octobre) le trait de moeurs ouvrières anglaises suivant :

"Il y a quelques semaines, la maison Thornycroft, de la Tamise, obtint un contrat pour construction de submersibles et de contre-torpilleurs, avec ordre de les construire et de les livrer au plus tôt. Cette maison s'est toujours fait remarquer par les salaires élevés qu'elle paie et par ses bons traitements à l'endroit de ses ouvriers. Il y a deux semaines, 1,000 de ces ouvriers firent la grève et arrêtèrent la construction de ces unités navales, nécessaires à la protection de leurs familles contre l'ennemi. Savez-vous pourquoi ils se sont mis en grève ? Pas pour obtenir des heures de travail moins longues, pas davantage pour faire augmenter leurs salaires, — mais parce que le gouvernement avait envoyé, pour leur aider, des mécaniciens de retour des tranchées et qui n'appartiennent pas à des unions ouvrières."

Voilà qui est édifiant.

EUCHRE A S.-BRIGIDE

Le deuxième euchre de la Société Saint-Vincent de Paul aura lieu le jeudi, 28 du courant, sous la présidence de M. J. B. Vinet, marguillier, à l'Assistance Publique, angle Lagauchetière et Berri.

Billets, 25 sous.

Tous les amis des pauvres y sont cordialement invités.

COMPTOIR DES NOUVEAUTES
de la Carte Postale Illustrée
359 EST, ONTARIO - - MONTREAL
Boite 14, Station C.

A TOUT ACHETEUR d'une série de nos cartes postales illustrées à 25 centins, il sera remis GRATUITEMENT 5 cartes postales pour correspondre en FRANCHISE DE PORT avec les prisonniers de guerre en pays ennemis.

Nos séries se divisent en : Vie de tranchées, atrocités allemandes, actes de courage, ruines, monuments et sites dévastés par la guerre et toutes reproductions des TABLEAUX de L'ILLUSTRATION de PARIS. (Bromure mat.)

Nous éditons également les cartes de fantaisie de toutes sortes, et nos clients participent à NOTRE GRANDE CHASSE aux billets de banque, dont les primes varient de CINQ à VINGT-CINQ DOLLARS.

DEMANDEZ nos albums d'échantillons qui vous seront confiés gracieusement dans les limites de Montréal.

A TRAVERS LE CANADA

QUESTIONS ECONOMIQUES

Rapports financiers

Le rapport détaillé de la recette et de la dépense du gouvernement du Canada pour le premier semestre de l'année fiscale, du 1er avril au 30 septembre, est intéressant à plusieurs points de vue. Voici d'abord les chiffres du revenu, comparés à ceux des mêmes mois de 1914 :

	1914	1915
Douanes. . .	$41,906,668	$43,206,579
Accise. . . .	11,055,734	10,190,055
Postes. . . .	5,725,000	7,999,779
Travaux publics, etc. .	7,060,846	7,834,871
Divers. . . .	4,582,961	4,012,228
Total. . . .	$70,331,211	$73,243,514

Les divers impôts de guerre donnent apparemment les résultats qu'on en attendait. Les mois d'avril, mai, juin et juillet de l'an dernier étaient des mois de paix, au cours desquels rien n'est survenu pour réduire le revenu, sauf les conditions commerciales qui prévalaient alors à l'étranger et qui ont eu leur contrecoup ici. Cette année, tous les mois écoulés sont compris dans la période de guerre. Les chiffres de revenus des postes et des douanes indiquent que les nouvelles taxes fournissent les revenus attendus, et à moins d'événements imprévus, qui imposent de nouveaux sacrifices, il y aura peu de chose à changer au régime fiscal. Le chiffre de la recette postale est peut-être le plus intéressant. On avait craint que l'imposition d'un timbre additionnel d'un sou par lettre contribuerait à diminuer le nombre de ces dernières expédiées par la poste. La décroissance de l'activité commerciale a sans doute été la cause d'une diminution correspondante du volume de la matière postale, lettres et colis ; il peut se faire que l'augmentation de la recette postale pendant les six mois écoulés soit attribuable à la vente des timbres de guerre pour chèques, mandats-poste, médicaments, etc. Il est juste d'admettre, cependant, que le revenu postal a commencé à s'améliorer. La reprise des affaires, dont les indices apparaissent maintenant, ne peut manquer d'être le signal d'un accroissement général du revenu.

Voici maintenant les chiffres de la dépense comparés avec ceux de l'année dernière :

	1914	1915
Compte ordinaire	$55,515,639	$46,271,622
Travaux publics au compte du capital	17,702,674	16,811,845
Subventions aux chemins de fer	1,449,062	723,021
	$74,667,375	$63,806,488

Pendant que le revenu a augmenté de $3,000,000 jusqu'à la date du rapport, en comparaison de celui de 1914 pour la même période, les dépenses des services publics et des travaux publics ont été de $10,000,000 moindres que l'année dernière. Il y aurait donc un excédent apparent du revenu sur la dépense de cette année. Mais il faut ajouter au rapport de 1915 $44,427,893 de dépenses de guerre qui, jointes aux autres déboursés, donnent un total de $108,234,382.

Les dépenses de guerre d'août et septembre de l'année dernière ne figurent pas aux rapports mensuels. Les chiffres de cette année indiquent que le coût de la guerre pour le Canada a été jusqu'à présent d'environ sept millions et demi par mois, somme susceptible d'augmenter dans un avenir prochain.

La taxe foncière

Voici que se pose à New-York un problème qui était sur le point de devenir embarrassant à Montréal quand a éclaté la crise économique de 1914, due en grande partie à la spéculation sur l'immeuble.

Les propriétaires fonciers de la métropole américaine se plaignent que la part des charges municipales qui leur est imposée est devenue trop lourde. Un grand nombre de grosses compagnies financières se sont jointes à eux.

Les propriétaires sont directement victimes de cet état de choses quand l'impôt sur l'immeuble est assez élevé pour que la propriété foncière perde ses avantages ; mais dans les opérations modernes d'affaires, bien des intérêts peuvent être indirectement affectés. Ainsi banques et banquiers, caisses d'épargne, compagnies fidéi-commissaires, compagnies d'assurance sur la vie, marchands et manufacturiers paraissent tous plus ou moins touchés, les uns comme détenteurs d'hypothèques, les autres comme occupants à loyer, d'autres encore pour d'autres raisons.

En 1906, le budget annuel de la ville de New-York était de $116,805,000; pour cette année il est de $198,980,600; l'an prochain, il sera de $212,000,000 ou $215,000,000. En 1905, le service annuel des intérêts de la dette de la ville était de $29,190,000; cette année il est de $59,832,000. L'an prochain il sera probablement plus élevé encore. New-York est une ville qui grandit et on peut s'attendre à ce que le montant des taxes perçues augmente. Les propriétaires fonciers profitent de l'augmentation de la population; mais parfois le caractère changeant des locataires cause des pertes. On prétend en outre que les évaluateurs ne sont pas toujours justes dans leurs évaluations qui servent de base à la répartition des impôts.

C'est là une question secondaire, cependant. Le principal sujet de plainte vient du fait que la propriété foncière a plus que sa part des charges municipales à porter. On calcule que de 1898 à 1914, pendant que la valeur ed la propriété foncière passait de $4,000,000,000 à $11,000,000,000, l'évaluation de la propriété personnelle sujette à l'impôt tombait de $548,000,000 à $424,000,000.

On ne saurait soutenir que pendant que la fortune immobilière de la population de New-York triplait de valeur, pour ainsi dire la fortune mobilière diminuait. On attribue au maire Mitchell l'opinion que la propriété foncière ne peut pas supporter de plus grandes charges d'impôts. Devant une commission législative chargée de l'étude de cette question, on a cité des faits d'après lesquels plus de 50 pour cent du revenu de certaines bonnes propriétés va à la ville sous forme de taxes, pendant que dans d'autres cas les propriétaires ont pu, en augmentant le loyer se rembourser du surcroit d'impôts que la municipalité leur réclame.

Le cas de la ville de New-York se trouve aggravé par le fait que l'augmentation de l'évaluation foncière dans les autres parties de l'Etat a été moins accentuée ; et comme l'Etat perçoit une partie de son revenu sur la propriété immobilière, les New-Yorkais ont à payer plus que leur juste part. D'autre part, l'administration municipale était confiée généralement à des hommes de valeur locale ou politique seulement, et peu au fait de l'administration de grands intérêts, et par suite, devient une source de pertes et de dommages pour ceux qui la subissent. Montéal est en tain de faire, sur une échelle réduite, une expérience semblable à celle par laquelle passe la grande ville américaine.

Le transport du grain

J. Bruce Walker, commissaire de l'immigration à Winnipeg, interviewé à Montréal, a donné des chiffres intéressants au sujet de la récolte du blé qu'on est en train de terminer dans l'Ouest canadien.

"Le total de la récolte de 1915, a dit M. Walker, sera de 240,000,000 de minots. C'est une moyenne d'à peu près vingt-cinq minots à l'acre. L'an dernier, 35,000,000 de minot ont suffi pour la semence, la consommation domestique et les autres fins et cette année, il faudra pour les mêmes fins 40,000,000 de minots. Il restera donc 200,000,000 de minots de blé disponibles pour l'exportation. Pour transporter cette grande quantité de grain par chemin de fer, il faudrait 200,000 wagons, ce qui ferait 40,000 trains de 50 wagons chacun. Cela représenterait le départ d'un train toutes les quarante minutes pendant 111 jours, soit du 1er octobre au 17 janvier. Chaque wagon loge en moyenne 1,000 minots de blé. Un wagon mesurant quarante-sept pieds de long, les 200,000 wagons requis couvriraient une distance de 1,700 milles, distance supérieure à celle qui sépare Winnipeg de Prince-Rupert, et qui est de 1,746 milles.

DORVAL.

RIEN QUE 700

Il y a moins d'un an que nos soldats sont au feu, en Europe.

Et déjà 700 familles ou soldats retirent des pensions du trésor fédéral, du chef de la guerre.

Quand nous aurons envoyé 600,000 hommes en front, comme le veut M. Rowell, le chef libéral ontarien, combien de familles canadiennes compteront des pensionnaires de l'Etat ?

Il faut payer des pensions aux familles des tués et aux blessés, et c'est bien.

Mais il faut aussi penser que nous nous endettons à belle allure, et que ces pensions alourdiront les charges de l'Etat, pendant au moins un demi-siècle à venir.

Combien pensent à cela ?

PROVINCE ARRIEREE

Pour la deuxième fois en deux ans, les fabricants de beurre et de fromage du Québec ont remporté presque tous les premiers prix pour leurs produits, à l'exposition de Toronto.

Cette année, ils en ont eu 24 sur 30 qu'il y avait à décerner en tout, à cette exposition.

Encore une preuve que le Québec est une province routinière et arriérée!

(Coupon graphologique)

Esquisse graphologique
de JEAN DESHAYES,
— AU —
"NATIONALISTE"
24 OCTOBRE 1915 (*Bon pour un mois*)

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez : Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

LES HOMMES D'AFFAIRES DEVRAIENT !

Savez-vous qu'un grand nombre d'hommes d'affaires, d'hommes de bureau, sont malades parce qu'ils le veulent bien? Le manque d'exercice occasionne la constipation, la paresse intestinale, ou la mauvaise digestion.

L'EAU PURGATIVE RIGA nettoie et régularise les intestins.

A petites doses, elle facilitera une digestion qui s'annonçait pénible.

Pourquoi ne pas essayer l'Eau Riga ?

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

La Société des Eaux Purgatives Riga Montréal.

Dr Ed. Morin, Cie., Ltée
Pharmaciens en gros. Dépositaires pour la ville de Québec et du district.

COULISSES UNIVERSITAIRES

La semaine du 17 au 23, celle que nous venons de passer aussi dignement que les autres, a été occupée par l'apparition de l'*Escholier*, notre gazette du Quartier, et par certaines polémiques sur la question énervante des billards. Au journal nouveau, longue vie et noble tâche, et au second point, prompte et nette solution. Comme nous avons l'intention de revenir sur ce terrain dans un prochain article, nous nous contenterons de dire que les conseils de médecine et du droit ne sont pas à blâmer dans cette affaire. Le comité de la Fédération a pris, l'an dernier, la charge de pourvoir aux besoins matériels de la maison des Etudiants. Il est dissous avec une dette dans les budgets, contractée entre lui et un plombier de la rue S.-Laurent, pou ne pas dire aussi connu. Est-ce que les étudiants du droit et de la médecien payaient la contribution exigée par la société fédérative que maintenant le devoir de rembourser ces arrérages lui serait dévolu? Allons, semblable suggestion est injuste. D'ailleurs, pour purger le différend et jeter de la lumière dans le fatras des organisations universitaires, les présidents de chaque faculté doivent se rassembler au cri de "Dieu le veut", au cours de cette semaine. Ceux qui veulent tenir la clef du mystère et le mot de l'énigme en auront pour quelques instants d'attention. Qu'on ne s'y méprenne pas, malgré ces démêlés embarrassants, nous avons droit à notre salle de billard et nous sommes rasés (mieux que moi, d'ordinaire!) de voir des toiles noires couvrir les tapis verts. Nous payons cinq piastres du bon Dieu, chaque année, pour nos jeux, faut en avoir! Sinon, comme nous donnons encore cent sous chacun pour nos armoires, aurions-nous le doux plaisir de demander dans quelle tire-lire tombe sèchement notre monnaie?? Et comment, mes bons amis, on parle d'ériger sur du bronze une nouvelle Maison des Etudiants et l'on s'embourbe naïvement dans de pareilles chinoiseries!

* * *

Les élections, d'après un arrêté du conseil, sont fixées à la fin de novembre. La nouvelle est peut-être désespérante pour certains candidats mais d'un autre côté, le temps ne peut pas nuire à leurs oeuvres de prosélytisme; et qui nous dit que quesques-uns n'en trouvent pas un avantage précieux en prenant ce délai pour s'embarquer dans la mémoire quelques discours de Mercier et de Chapleau! Le banquet du présent comité de la Faculté de Droit devant être donné, le 20 novembre prochain, il a été impossible d'en décider autrement. Que les candidats, pour un temps, rentrent donc sous la tente !

* * *

Une chose oubliée par maladresse et qui a son importance est le corps d'officiers du Laval auquel on a donné cette année des assises plus solides grâce au capitaine Ostiguy. Inutile d'énumérer à perdre haleine les avantages qu'offre cette institution; cela a déjà été fait, et les étudiants sont gens trop intelligents pour ne pas les comprendre par eux-mêmes.

VETILLES

Le procès de nos camarades de Québec se continue dans les murs de la Vieille Capitale. Il es bon de louanger encore la conduite ferme et décidée de ces carabins dont on s'évertue à faire de vulgaires potaches en tunique!

* * *

Le Polytechnique est dedans! Félicitons-le de s'être montré plus dans la mode que notre Faculté de Droit dont les membres rêvent plutôt du tricolore que du bérêt! Nous nous faisons fichtrement damer le pion.

* * *

Les aptitudes stomachales de nos amis seront mises à l'épreuve pendant le mois des morts qui s'abonde: repas avec huitres, ambroisie au *Queen's*, agapes de Gravel, etc. ! !

Roger BON-TEMPS.

UN JOURNAL MODÉRÉ

L'" Evénement ", de Québec, parle quelque peu de l'élection d'Hochelaga ; il tâche à démontrer que la candidature Marsil était, au fond, soutenue par plusieurs libéraux, dont entre autres MM. Gauthier, de Saint-Hyacinthe, et Perron, député libéral de Verchères à Québec. Et il ajoute, en termes qu'il n'a sans doute pas voulu aussi amusants, mais qui le sont :

C'est donc la même clique qui sert de bailleur de fonds au parti libéral officiel et au groupe rouge officieux. Il convient parfaitement que les requins de la haute finance fassent vivre les porcs-épics de la jungle démagogique. Cette espèce de porcs est d'ailleurs moins ignoble que ce genre de requins, puisqu'elle consent à se battre, à ciel ouvert.

Pour un journal modéré et de bon ton, l'" Evénement " va bien !

On dirait que dans ses polémiques avec le "Soleil", il a attrapé le genre d'Hellencourt.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS ET DENTISTES

Tél. Est 6754
Docteur A. DESJARDINS
Ancien moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris
Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
523 Rue ST-DENIS
(En face du carré Saint-Louis.)

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
165 Rue St-Denis 4 Portes de l'Universit
Tél. Bell Est 3549

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A.J. LAURENCE, MONTREAL

NOS DENTS
sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé)
162 rue S.-Denis, Montréal.

Organisation des Concerts Plamondon
628 rue S.-Catherine O. Tél. Upt. 2753
MONUMENT NATIONAL
Jeudi, 28 octobre, 8.15 P. M.
AUDITION des ÉLÈVES
de
l'Ecole de Chant Plamondon
dans des oeuvres nouvelles
avec CONCOURS de la
CHORALE PLAMONDON
Billets, 25c, 35c, 50c, 75c à $1.00
en vente à l'adresse ci-dessus et chez Ed. Archambault, 312 rue S.-Catherine E.
PIANO A QUEUE KNABE

AVOCATS

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCUREURS
Suite 111, 180 Saint-Jacques
Tél. Bell Main 3960. Cable Wilpon
W. Patterson, C. R
Salluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir 1, Saint-Thomas, Longueuil.

NOTAIRES

Léandre Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires pour la Province de Québec.
Adrien Bélanger, L. L. L.
Bélanger & Bélanger,
NOTAIRES & COMPTABLES
No 30, RUE ST-JACQUES.
Edifice "Trust & Loan"
Argent à Prêter. MONTREAL.
Tel. Bell Main 1859

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1915.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de :—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m., à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m., à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de :—
20 min. de 5.30 a.m., à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m., à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m., à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m., à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m., à 12.10 a.m.
Dernier extra à 12.50 a.m.

SAULT - AU - RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.00 a.m.
Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS. — Service de :—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 11.35 p.m.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit.

DE CARTIERVILLE. — Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

MONTAGNE.—De l'Ave. du Parc et Mont Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.00 minuit.

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 minuit.
De l'Ave. Victoria à Snowdon, 10 min. 5.50 a.m., à 8.50 p.m.

BOUT DE L'ILE.—Service de :—
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TETREAULTVILLE.—Service de :—
15 min. de 5.00 am. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m.

POINTE-AUX-TREMBLES.—Service de :
15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.
60 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

UN FAMEUX MASTIC

Sait-on ce que c'est qu'un *mastic*, en termes de journalisme?

C'est le mélange complet de deux nouvelles,—par exemple, un compte-rendu de funérailles et celui d'une manifestation politique, — si bien confondues ensemble par le typographe, qu'une ligne a trait aux funérailles, l'autre, à la manifestation politique, et que cela dure jusqu'au bout de la nouvelle.

Il y en a des exemples typiques. Il n'en est guère de meilleur, toutefois, que celui-ci, emprunté de toutes pièces à un journal américain, le *Bangor News*, du Maine, qui mélange ainsi, en un *mastic* homérique, un compte-rendu de mariage avec celui d'une vente à l'encan d'un roulant de ferme.

"William Smith, the only son of Mr. and Mrs. Jos. Smith and Miss Lucy Anderson were disposed of at public auction at my farm one mile east, in the presence of 70 guests, including two mules and 12 head of cattle. Rev. Jackson tied the nuptial knot for the parties, average 1,250 pounds on the hoof. The beautiful home of the bride was decorated with one sulky rake, one feed grinder and two sets of work harness, nearly new, and just before the ceremony was pronounced the Mendel & Sons wedding march was rendered by one milch cow, five years old, one Jersey cow and one sheep, who carried a bunch of bride's roses in her hand was very beautiful. She wore one light spring waggon, two crates of apples, three racks of hay, one grindstone of mousseline de soie and trimmings with about ont hundred bushels of spuds. The bridal couple left yesterday on an extended trip. Terms spot cash."

Un confrère de Québec en faisait un presqu'aussi bon, il y a quelque temps; car, au cours d'une annonce de fiançailles, il ajoutait, à la suite du nom du fiancé une trentaine de noms, — toute la liste des pensionnaires enregistrés la veille au Château Frontenac et que le typographe distrait fiançait aussi à la jeune fille.

Le rédacteur de la feuille québécoise en jure encore.

PETITES ANNONCES

AUTOMOBILES A LOUER

Au Garage Laurier, Limitée
375 Est, rue Ontario, entre S.-Hubert et S.-Denis, plusieurs Autos de tourisme ainsi que Limousines. Téléphone Est 2480.

MAISONS D'EDUCATION

International Business College
214 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
FONDE EN 1895
Enseignement individuel le jour et le soir. Positions assurées. Prospectus sur demande. Tél. Main 309.
ANGUS CAZA. Princ.

INSTITUT VETERINAIRE NATIONAL, INCORPORE

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 24 septembre 1915 constituant en corporation MM. J. D. Lauzon, médecin vétérinaire; Pierre Louis Dupuis, avocat; Wilfrid Gadoury, évaluateur; Demoiselle Corinne Gaudreau, sténographe et Demoiselle Gratia Bélisle, sténographe, tous de cité et district de Montréal, dans les buts suivants:

Manufacturer, importer, acheter et vendre en gros et en détail des produits pharmaceutiques vétérinaires, imprimer, publier, vendre et distribuer toute revue de médecine vétérinaire et faire toutes autres affaires qui peuvent être conduites en rapport avec le commerce de la compagnie; posséder, exploiter, acheter, vendre, louer ou autrement disposer de brevets, patentes ou droits se rapportant à des brevets et patentes;

Acheter ou autrement acquérir et posséder par bail ou autrement, toute propriété immobilière et tous biens mobiliers qui peuvent être nécessaires aux objets pour lesquels cette compagnie est incorporée, et payer telle acquisition ou détention en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie;

Construire, maintenir et exploiter sur tous terrains acquis ou obtenus par la compagnie toutes bâtisses qui peuvent être nécessaires pour la mise en opération des entreprises de la compagnie;

Vendre, échanger, louer toute ou aucune de ses propriétés mobilières ou immobilières, en disposer ou en faire le commerce autrement, et emprunter de l'argent sur la garantie d'icelles;

Acquérir par achat comme un commerce en opération tout commerce similaire et particulièrement celui maintenant exercé dans la cité de Montréal, sous le nom de "Cossack Remedies Co." avec son installation, ses meubles, fonds de commerce, licence, droits, bretvets, patentes, clientèle et tous autres biens mobiliers en général, et les payer en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie;

Acheter, acquérir, posséder et vendre, céder et transporter des actions, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation engagées dans le commerce que cette compagnie est autorisée à exercer ou faisant toutes affaires pouvant être conduites pour le bénéfice de cette compagnie;

Vendre, transférer, ou transporter la totalité ou aucune partie du commerce ou de l'entreprise de cette compagnie à aucune personne, société commerciale ou corporation et accepter comme considération pour telle vente, transfert ou transport, des actions, débentures, obligations, bons ou valeurs de toute autre compagnie;

Payer pour services rendus ou pour tous biens et droits acquis par la compagnie, de la manière qu'il pourra être jugé convenable, et en particulier par l'émission d'actions ou valeurs de la compagnie;

Faire et exécuter tous les autres actes et choses qui peuvent être utiles ou paraitre avantageux pour mener à bonne fin aucun des susdits objects, sous le nom de "Institut Vétérinaire National, Incorporé", avec un fonds social de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-quatrième jour de septembre 1915.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

Feuilleton du NATIONALISTE

LES MÉMOIRES

de

Philippe A. DE GASPÉ

Auteur des "Anciens Canadiens"

(RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS)

Philippe-Aubert de Gaspé, né à Québec le 30 *octobre* 1786, *écrivit ses* Mémoires *vers* 1866, *après avoir publié les* Anciens Canadiens. *Ces* Mémoires, *d'une forme littéraire familière, se composent d'anecdotes sur ses contemporains et sur la vie que l'on menait à la fin du XVIIIème et au commencement du XIXème siècles, dans le Bas-Canada. M. de Gaspé, au chapitre précédent, parle des Récollets et raconte un incident survenu à leur communauté, à laquelle des mauvais plaisants avaient fait la charité d'oeufs durs, si bien qu'il fallut avoir recours au médecin du temps pour soigner tous les Récollets.*

No 3 (Suite)

Il est pourtant vrai de dire que je ne le gardai pas longtemps sur l'estomac, car étouffant à la dernière gorgée, je renvoyai toute la médecine royale au visage du vieux *frater*, qui, assis près de mon lit, m'encourageait en disant d'un ton mielleux et en grassouillant: Prenez, prenez, mon jeune monsieur, c'est très benin, très fortifiant, ne perdez pas une seule goutte de ce précieux breuvage, que j'ai préparé avec le plus grand soin.

Ni prières de ma mère, ni menaces du frater qui voulait m'en faire avaler une autre décoction, quand il eut vidé ses poches de veste et ses bottes du précieux breuvage dont je l'avais submergé, ne purent me décider à en avaler une seule goutte. Tout ce que je puis dire du précieux breuvage, c'est qu'il m'en resta encore assez dans l'estomac pour agir puissamment sur cet organe pendant le reste de la nuit. J'aurais, je crois, rendu l'âme, si j'eusse tout avalé.

Après avoir bien ri de l'avanie faite aux fils de Saint-François, mon père leur demanda le mot de cette énigme inexpliquable.

—Nous croyons l'avoir devinée, fit frère Marc : vous savez que les habitants se font un plaisir de transpoter dans leurs voitures le produit de nos quêtes d'une paroisse à une autre. Les deux quarts d'oeufs furent déposés, le soir, chez un aubergiste de la paroisse de X, chez lequel pensionnait un étranger qui ne craignait ni Dieu, ni diable : un vrai athée, qui raillait à tout propos les moines qu'il qualifiait de fainéants, s'engraissant des labeurs des pauvres ; et il est à supposer, qu'assisté de quelques mauvais sujets, il passa une partie de la nuit à faire bouillir nos oeufs, sans égards pour l'estomac épuisé de ceux qui devaient s'en nourrir à la fin d'un carême rigide.

Le moine, après avoir parlé avec assez d'aigreur, fit chorus à l'hilarité de la famille, ainsi que son confrère.

—Soyez certains, mes pauvres frères, dit ma mère, après s'être levée deux à trois fois de table, pour rire plus à l'aise pendant le récit du Récollet, que jamais oeuf dur ne sera offert dans ma maison à un fils de Saint-François du couvent de Québec ; et que je vous pardonne, de grand coeur, d'avoir dédaigné un plat auquel ma vanité d'artiste attachait un grand prix.

J'ignore d'où vient le proverbe : "J'aimerais autant être chien de Récollet." S'il est, néanmoins, d'origine canadienne, je crois l'avoir trouvé. Ce n'était pas une sinécure que les fonctions du chien de cette communauté, à Québec. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à se plaindre de rôder jour et nuit dans le verger du couvent, pour effrayer les voleurs, d'aboyer aux espiègles gamins, qui sonnaient cent fois par jour la cloche du parloir, au grand désespoir du pauvre portier : oh ! non ; ce n'était que le devoir d'un chien fidèle et de bonne maison, et il le remplissait sans murmurer ; mais il cumulait avec ces deux fonctions celle de tourner la broche, dans la cuisine, deux fois par jour, souvent par une chaleur de 40 à 50 degrés de Réaumur.

—Comment ? dit le lecteur ,en secouant la tête, de l'air de Diderot quand il lisait les Pères de l'Eglise, un chien tourner la broche ! en voilà une bonne, il fait bon d'avoir longtemps voyagé sur le chemin de la vie pour en conter à la génération actuelle.

Nous avons le poêle à vapeur, invention très moderne à la vérité ; mais n'avions-nous pas, depuis cinquante ans, la cuisinière en fer blanc, dans laquelle cuisaient paisiblement, sans trouble pour le marmiton même, les viandes les plus succulentes ?

J'ai connu dans mon enfance trois espèces de tourne-broches. Un enfant remplissait généralement cet office : assis confortablement près de la cheminée, armé d'un long bâton, percé par un bout, qui servait de manivelle pour faire tourner la longue broche chargée de viandes exposées à la chaleur ardente du feu de la cheminée ; il agitait sans cesse l'instrument qu'il tenait en main, soit en chantant ou en essuyant les sueurs de son front du revers de sa manche d'étoffe qui lui servait d'éponge.

L'instrument qui servait de tourne-broche, chez mon père, se montait comme une horloge. La cuisinière, après avoir exposé ses viandes près du feu, courait au grenier et faisait monter jusqu'au faîte de la maison, en se servant d'une clef faisant partie du mécanisme, un poids de vingt-cinq à trente livres. Lorsque la broche, ou les broches, car il y en avait surtout deux ou trois, arrêtaient, elle prenait de nouveau sa course au grenier pour recommencer la même opération.

Les fils de Saint-François avaient beaucoup simplifié la besogne en établissant tout le mécanisme nécessaire à la cuisson des viandes sur le foyer de la cheminée, et en substituant un chien à un tourne-broche marmiton.

—Mais, dit le lecteur, les chiens de votre temps étaient donc des prodiges d'intelligence ?

Il n'en avaient pourtant guère plus que l'écureuil sortant de la vie peu civilisée des forêts et que l'on enferme dans une cage ronde de fil de fer, que le gentil animal se dépêche de faire tourner, tourner, pour en sortir au plus vite, quoiqu'il ne soit pas plus avancé à la fin de la journée que le matin, croyant, néanmoins, avoir fait beaucoup de chemin. Comprenez-vous maintenant ? On enfermait le chien dans un rouleau semblable : le chien n'avait pas comme l'écureuil un lieu de retraite pour se reposer, il lui fallait courir sans cesse stimulé par la chaleur, par l'odeur des viandes et par l'espoir de la liberté. La langue finissait par lui pendre de la longueur d'un demi-pied hors de la gueule ; n'importe, point de compassion pour la pauvre bête : — tourne, Capuchon (nom obligé d'un chien de Récollet), tourne mon gars ; tu auras ton dîner quand tu l'auras gagné et de l'eau à discrétion.

Mais Capuchon avait souvent la finesse de s'évader vers l'heure où sa présence aurait été la plus requise, soit en passant entre les jambes du portier, quand il ouvrait la porte du couvent, ou par la négligence du jardiner. Il s'agissait alors de lui trouver un substitut,, la chose n'était pas si difficile que l'on serait porté à le croire. Un chien de grosseur convenable passait-il dans la rue, on l'affriandait avec un morceau de viande, et une fois dans les limites du couvent, un bras nerveux l'empoignait par-dessus le cou, le poussait dans la cage et fermait le crochet. Le nouveau conscrit faisait des efforts désespérés pour respirer l'air pur de la liberté. Le frère Ambroise criait en se pâmant d'aise : "Hardiment, bourgeois ! tu fais des merveilles ! tu auras un bon morceau de rôti pour récompense !" C'était aussi quelquefois un petit garçon, passant avec son chien, qui consentait à le prêter pendant une couple d'heures moyennant des fruits ou une bourrée de confitures.

Les Récollets prisaient beaucoup les chiens d'autrui, mais ceux-ci ne les aimaient guère, si l'on en peut juger par les écarts, les longs détours, que la plupart faisaient en passant vis-à-vis du couvent qu'ils regardaient d'un oil inquiet, ou en aboyant avec fureur, s'ils apercevaient un capuchon ; à ces signes, on pouvait dire, sans se tromper, qu'ils avaient tourné la broche des bons frères.

Avant de clore se chapitre sur les Récollets, je crois devoir rapporter une anecdote d'un de ses moines, mort il y a environ vingt ans. Quoique retournés à la vie des laïques après l'incendie de leur couvent, ils ne laissaient pas d'en suivre les règles autant que le permettait leur nouvelle position. Par une des règles de leur ordre, tout fils de Saint-François devait mourir dans son cercueil. Le Récollet auquel nous faisons allusion, voyant approcher l'heure fatale, se fit déposer dans le

---

15

appartenait aux gardes du corps de Louis XVI ; étant en sémestre, il eut le bonheur d'échapper au massacre du 10 août. De retour au Canada, il chantait une complainte empreinte de sensibilité, qui faisait verser des larmes à ceux qui l'entendaient. Etant bien jeune alors, je ne me la rappelle que bien imparfaitement mais je crois devoir la donner d'après mes souvenirs, laissant aux poètes le soin d'en rétablir le texte, s'ils ne sont pas satisfaits du mien. La femme du Gouverneur, lady Milnes, le pria de la chanter à un dîner, au château Saint-Louis ; mais éclatant en sanglots après le premier couplet, elle laissa la table ; puis revenant à l'expiration d'une dizaine de minutes, elle pria monsieur de Léry de continuer.

Voici cette complainte que les circonstances faisaient peut-être apprécier plus qu'elle ne mérite. Mais il faut dire aussi que l'air, empreint de tristesse, contribuait beaucoup à émouvoir les coeurs sensibles.

Un troubadour Béarnois,
Les yeux inondés de larmes,
A ses montagnards chantait
Ce refrain source d'alarmes:
Le petit-fils de Henri
Est prisonnier dans Paris !

Il a vu couler le sang
De cette garde fidèle
Qui vient d'offrir en mourant
Aux François un vrai modèle,
En combattant pour Louis
Le petit-fils de Henri.

Ce dauphin, ce fils chéri,
Qui faisait notre espérance !
De pleurs sera donc nourri !
Le berceau qu'on donne en France
Au petit-fils de Henri
Sont les prisons de Paris !

Au pied de ce monument
Où le bon Henri respire
Pourquoi l'airain foudroyant ?
On veut donc qu'Henri conspire
Lui-même contre ses fils
Les prisonniers de Paris !

François ! trop ingrats François !
Rendez Louis et sa compagne :
C'est le bien des Béarnois,
C'est le fils de la montagne :
Le prisonnier de Paris
Est toujours le fils d'Henri.

Avant de relater les petites anecdotes que mes deux oncles racontaient à leur retour de France, je crois devoir rapporter une note sur l'un deux, l'honorable Charles de Lanaudière, mort à Québec pendant l'automne de l'année 1811. Je dois cette note à l'obligeance du savant abbé Ferland que la mort a enlevé trop tôt aux lettres canadiennes.

Monsieur Ferland, pour des raisons à lui connues, a toujours refusé de me nommer l'auteur de cette lettre.

Londres, du 5 Septembre, 1786.

"Monsieur de La N... dont je vous envois "un billet qu'il m'a écrit ce matin, m'est con-"nu depuis vingt ans. J'ai été lié avec lui à "Paris en 1766, quand il était aide-major du "régiment de la Sarre ; il y était entré quand "ce régiment était au Canada, où il est né !

"Etant retourné dans sa patrie, il y a épou-"sé la fille de M. de Saint-Luc, et s'est établi à "Montréal. . . . . .

. . . . . .

"C'est M. de L... qui dans un moment décisif, "celui de l'arrivée des Américains comman-"dés par Arnold, enleva le général Carleton "de Montréal, et l'escorta avec trois cents Ca-"nadiens jusques dans Québec. A cette époque "le général le fit son aide-de-camp ; il avait "alors une place dans le département civil "qui lui rendait entre 5 à 600 livres sterling "par année. Pour récompense de cette action "importante M de La N... s'est trouvé dépos-"sédé de sa place par le *bill* de réduction des "places qu'a fait passer M. Bourk, (sic) dans "l'une des courtes administrations dont il a "été membre."

"Monsieur le marquis de Lévis connait M. de L...

"Madame la duchesse de Montemart le voit "beaucoup quand elle est à sa terre de Manne-"ville en Normandie, et qu'il est chez M. de "Boishébert, son oncle, qui demeure au châ-"teau de Rastot. M. de Montet qui demeure à "Bois-le-Clerc est son parent. M. le comte de "Maleuvrier, ministre à Cologne, est son pa-"rent."

Fort d'un renseignement fourni par une autorité aussi respectable que celle de Monsieur l'abbé Ferland, je m'étendrai plus au long que je ne l'aurait fait sur la vie de mon oncle mort dans mes bras, en l'année 1811.

Le brave soldat est toujours modeste : je savais qu'il avait été blessé à l'âge de seize ans, étant aide-major du régiment de la Sarre, à la bataille du 28 avril 1760, et que son corps sanglant avait été transporté à l'hôpital-général où un grand nombre de blessés tant français qu'anglais reçurent les soins les plus charitables. Deux vieilles religieuses, la mère Saint-Alexis, ma tante, et la mère Sainte-Catherine, ma cousine, m'avaient souvent dit à cette occasion : Cet imparfait enfant gâté de Lanaudière, nous donnait à lui seul plus de trouble pendant sa maladie que tous les blessés qui encombraient notre hospice.

Le cher oncle, se trouvant en famille, usait librement du privilège de tourmenter ses garde-malades, à ce qu'il paraît.

J'ai souvent parcouru avec lui le champ de bataille témoin de notre dernière victoire avant la conquête ! Et chose étrange, il ne m'a jamais rien dit du glorieux rôle qu'il y avait joué à l'âge de seize ans. Combien de renseignements utiles à la génération actuelle aurais-je obtenu de ces hommes des anciens temps, si j'eusse été plus versé dans l'histoire de mon pays ! Mais, il est vrai de dire qu'alors on ne se parlait que dans le tuyau de l'oreille, crainte de passer pour des *French and bad subjects.* (Français et sujets déloyaux).

Je passais cependant un jour avec mon oncle Baby près du moulin de Dumont, lorsqu'il arrêta sa voiture et me dit :

Tu vois ce ruisseau qui descend vers le nord ; et bien, là, pendant la bataille de 1760, sur ces plaines, était couché Monsieur de La-Ronde, brave officier blessé à mort : nous opérions un mouvement de retraite au pas accéléré, criblés par la mitraille anglaise, et sabrés d'importance par les montagnards écossais, lorsque passant près de cet officier, il me dit : A boire ! mon cher petit Monsieur, je vous en prie. Je feignis de ne pas l'entendre, l'ennemi faisait un feu d'enfer sur nous, et si j'eusse arrêté pour lui donner à boire, il est probable qu'un instant après j'aurais moi-même requis le même service de mes camarades.

—C'était la seconde fois que nous étions expulsés de cette position importante, ajouta mon oncle Baby, mais nous reformâmes de nouveau nos rangs derrière un bocage, dont tu vois encore quelques restes, et abordant pour la troisième fois la position à la baïonnette, nous culbutâmes l'ennemi, et nous n'abandonnâmes ensuite le moulin que pour poursuivre les Anglais en déroute, et les empêcher de rentrer dans la ville en les culbutant dans la rivière Saint-Charles. Ce fut une grande maladresse, car les portes de la ville restèrent ouvertes pendant au moins deux heures ; et nous aurions pu y rentrer pêle-mêle avec l'ennemi. Plusieurs Canadiens présents à cette bataille m'ont aussi attesté ce fait.

Je racontais l'épisode de Monsieur de La-Ronde à mon oncle de Lanaudière, lorsqu'il me dit, (et c'est la seule fois qu'il ait fait allusion à la bataille de 1760) : En effet, notre pauvre cousin de LaRonde fut blessé à mort près du moulin de Dumont, en prononçant à ce que l'on a prétendu, ces paroles qu'il avait souvent à la bouche même au milieu du carnage : "Ah ! que les hommes sont insensés !" C'était un homme doux et sensible, mais d'une bravoure à toute épreuve, et que l'honneur seul conduisait au combat.

Mon oncle de Lanaudière, comme je l'ai déjà dit, ne faisait jamais allusion à sa carrière militaire ; je savais qu'il avait fait la guerre sur le continent où il avait été blessé de nouveau assez grièvement. Aussi un jour qu'il était d'excellente humeur, je lui fis quelques questions sur ses campagnes.

—J'ai fait, dit-il, en riant, des exploits bien glorieux en France contre messieurs les contrebandiers ! On employait toujours les jeunes officiers pour ce service honorable. Aussi était-il convenu entre nous que lorsque nous les savions embusqués d'un côté, nous passions par l'autre. Nous n'étions guère disposés à nous faire échiner, sans gloire aucune, pour l'amour et au bénéfice de messieurs les fermiers généraux, qui étaient d'aussi grands coquins que les brigands qu'on nous ordonnait de combattre.

On a toujours attribué au roi George III une mémoire prodigieuse des hommes. Il lui suffisait ,disait-on, de voir une personne une seule fois (et les souverains en voient un grand nombre), pour se la rappeler pendant le reste de sa vie. L'anecdote suivante semble le confirmer.

Monsieur Charles de Lanaudière, étant encore au service de la France, avait accompagné son oncle, le comte de Boishébert, chargé d'une mission diplomatique à la cour d'Angleterre, et fut présenté au roi George III. Quinze ans après cette première entrevue avec le souverain de la Grande-Bretagne, il lui fut présenté de nouveau, mais alors comme sujet

---

17

gards sur la partie du côté ouest de ce monument, consacré aux guerriers les plus célèbres de la République et de l'Empire, et ils y liront avec orgueil le nom d'un canadien-français, le général vicomte de Léry.

Après avoir disposé sommairement du général républicain, je dois m'occuper aussi de son frère Gaspard-Roch-Georges Chaussegros deLéry, resté fidèle jusqu'à la mort à la cause royale. Il était lieutenant du génie lorsqu'il fit la campagne de 1793 à 1797, sous les ordres du prince de Condé. Et par une autre coïncidence, les deux frères nés canadiens-français, éduqués à Québec, et servant chacun dans la même armée, le génie, se rencontraient sur les bords du Rhin sous des drapeaux ennemis.

Le cadre de cet ouvrage ne me permet pas de suivre M. Georges de Léry dans sa carrière militaire, mais je ne puis taire, pour édifier ceux qui se sont plu à accuser la noblesse canadienne de manque d'éducation, que ce canadien-français, ayant émigré en Russie, lorsqu'il lui fallut déposer une épée devenue inutile à la cause royale de France, fut nommé précepteur et gouverneur de deux princes impériaux de Russie. Il fit l'éducation de ces princes ,avec lesquels il parcourut presque toutes les cours d'Europe, où il reçut des marques d'estime de la plupart des souverains. J'en ai la preuve dans les lettres et correspondances que j'ai encore en ma possession, et qui sont trop nombreuses pour être citées ici.

On me pardonnera de clore ce chapitre par une anecdote que mon oncle, l'honorable François Baby, dont j'ai déjà parlé, me racontait autrefois.

Un jeune homme arrivant de France peu d'années après la conquête, ouvrit à Québec une boutique de perruquier, et comme il se montra très habile dans son art, il devint bien vite le coiffeur à la mode. Après un séjour de quatre à cinq ans dans cette colonie, il disparut tout à coup avec une jeune femme qu'il avait épousée. Monsieur Baby était à Paris environ une année après sa disparition, lorsqu'on lui annonça la visite d'un monsieur qui l'attendait dans un salon de l'hôtel où il logeait. Quelle fut sa surprise de se trouver en présence d'un gentilhomme aux manières élégantes, qu'il reconnut pourtant pour son ci-devant coiffeur ! aussi comme il craignit de le blesser dans son amour propre, il l'accueillit avec toute la politesse cérémonieuse qu'il aurait fait à un inconnu.

—Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, Monsieur Baby, dit le visiteur ?

—Mais non, dit Monsieur Baby ; j'ai pourtant vu quelqu'un qui vous ressemblait.

—Eh bien ! ce quelqu'un qui me ressemblait, fit le jeune homme, était votre ci-devant barbier.

—Puisque vous le dites, Monsieur, je dois vous croire.

Il donna ensuite le mot de l'énigme.

Je suis, dit-il, le chevalier B... ; j'eus un petit démêlé, il y a six ans, avec mon père: il voulait me faire épouser une très noble et riche héritière sans doute, mais laide et vieille. Et comme j'ai une aversion très prononcée pour les riches héritières quand elles sont vieilles et laides, je préférai m'expatrier et gagner ma vie par le labeur des mes mains plutôt que d'épouser la vénérable douairière. Il me fallut faire choix d'un métier à mon arrivée dans le Canada, et comme je suis adroit comme un singe, et que le métier de perruquier n'est pas fatiguant, je pris bravement la trousse, le cuir anglais, la houppe à poudre, le bassin, la boule de savon et les autres instruments de mon nouvel état. Et voici mon début.

Je n'avais jamais manié le rasoir, et je pensai à part moi que si j'écorchais par malheur ma première pratique, elle me lancerait à la tête le plat à barbe et son contenu ; il me fallait donc trouver pour mon début un homme patient par état. Je fus servi à souhait: ma bonne étoile me fit rencontrer un vieux frère récollet armé d'une barbe de quinze jours de crue. Et comme il est toujours facile de faire la connaissance d'un moine, qui n'a rien à perdre, mais tout à gagner, une longue conversation pendant laquelle toute mon affection se portait sur la longue barbe du fils de Saint-François, s'engagea entre nous.

—Est-il de rigueur, lui dis-je, lorsqu'un Récollet est vieux de se laisser coître la barbe comme un père capucin ?

—Non! mon cher frère, fit-il, une attaque de rhumatisme dans la main droite m'a empêché depuis quelques jours de manier le rasoir, et je cherche maintenant un barbier charitable qui veuille bien me raser.

—Vous êtes chanceux, mon frère, lui dis-je; c'est aujourd'hui mon jour de charité envers ceux qui sont affligés de longues barbes ; faites-moi le plaisir de venir chez moi.

Le moine accepta mon offre avec reconnaissance, et il fut bien vite installé dans un fauteuil, tenant à deux mains sous le cou le plat à barbe dans lequel roulait dans l'eau bouillante une immense boule de savon odoriférant. Je lui couvris le visage de *brou* de savon depuis la pomme d'Adam jusqu'au sourcils, pour l'empêcher de remarquer son émotion, et je me mis à l'oeuvre. Le vieux voine avait la barbe dure comme une brosse à plancher, et par malheur je la pris à rebours poil ; il faisait les grimaces d'un démon qu'on saucerait dans l'eau bénite, et finit par s'écrier d'une voix dolente :

—On voit bien, mon frère, que vous me rasez pour l'amour du bon Dieu !

—Point du tout, mon révérend, lui répliquai-je : je vous assure que je fais de mon mieux, mais je crois que vous êtes naturellement tendre à votre peau.

—Tendre à ma peau! bon Saint-François! s'écria le moine : fait prisonnier, il y a trente ans, par une bande d'Iroquois, j'ai reçu la bâtonnade, suivant leur louable coutume, dans trois de leurs villages par où nous passâmes, et je ne poussai pas la moindre plainte.

—Vous étiez jeune alors, lui dis-je, et endurci à la misère; je crains bien que la vie molle du couvent ne vous ait rendu douillet !

—Peut-être, fit le pauvre Récollet, avec la plus grande douceur ; mais ne vous serait-il pas possible de faire tout le contraire de ce que vous avez fait jusqu'ici, de me raser, par exemple, la barbe du côté qu'elle offre le moins de résistance et de prendre le fil du rasoir au lieu de vous en servir comme d'une varlope ?

Ce fut un éclat de lumière pour moi. Je changeai de tactique; et sauf un ou deux accrocs, le visage du moine, après l'opération, avait l'aspect d'une belle pomme d'apis. Bref, après avoir rasé gratis tous les fils de Saint-François, un samedi, leur jour de barbe, je cherchai des pratiques plus profitables, et vous avez été témoin vous-même, monsieur Baby, de mon succès dans la ville de Québec.

Maintenant, M. Baby, que vous connaissez mon histoire, qui a paru même vous amuser, j'ose espérer de vous un service dont dépend le bonheur de ma vie future. Je suis rentré en grâce auprès de mon père, mais il refuse obstinément de voir ma femme, (qui vaut pourtant mieux, je m'en flatte, que sa vieille et laide héritière), à moins qu'un monsieur du Canada ne témoigne qu'elle appartient à une famille honnête et respectable.

Mon oncle se prêta avec d'autant plus de plaisir à sa demande qu'il n'avait que du bien à dire de la famille de la jeune femme ; et il eut ensuite le plaisir de la voir installée chez son beau-père, vieux gentilhomme d'une grande amabilité, qui l'accabla lui-même de politesses pendant le séjour qu'il fit à Paris.

"Ah ! que les vieux
"Sont ennuyeux !"

s'écrie le lecteur avec le grand chansonnier français.

CHAPITRE CINQUIEME

L'injustice me révolte et me passionne, ma voix tremble en en parlant et y pensant. Je voudrais n'être jamais né.

Mémoires du Marquis d'Argenson.

Je svis vn chien qvi Ronge lo,
en le rongeant je prends mon repos,
vn temps viendra qvi n'est pas venv
qve je mordrai qvi m'avra mordv.
1736.
Inscription du "Chien d'Or".

Lorsque je vis, étant enfant, l'inscription du bas-relief de la rue Buade, il n'était pas aussi brillant qu'aujourd'hui : lettres et chien étaient en pierre, que l'on a dorée depuis ; d'où est venu le nom moderne de "chien d'or".

On s'est plu à faire un grand nombre de contes plus ou moins ingénieux, sur la fin tragique de Philibert, blessé à mort par Monsieur de Repentigny. On a lancé force sarcasmes à l'ancienne noblesse canadienne : les plus indulgents ont dit que c'était un noble orgueilleux, lequel, en vertu de son rang et de certains privilèges nobiliaires, croyait *mordicus* avoir le droit de verser impunément le sang d'un plébéien; que le roi de France n'aurait jamais gratié un homme du peuple qui eût versé le sang d'un gentilhomme. Que sais-je !

Les poignards, les *revolvers* sont cependant aujourd'hui très à la mode chez nous et chez nos voisins ; et les meurtriers sont fréquemment acquittés sur preuve d'une grande provocation, et même de torts à réparer. Ce ne sont plus des gentilshommes qui ont l'insolence de croire qu'ils pouvaient verser impunément le sang du popu'aire, mais bien des roturiers qu'un mouvement de colère domine. Ce n'est plus un roi, un tyran, toujours prêt à pardonner à un assassin de notre extraction, mais un coups de juré qui amnistie un de ses pairs.

Messieurs les Anglais ont de tout temps, à

14

sien pour y faire, sans doute, de sérieuses réflexions sur le néant de la vie. Laissons parler son infirmier, espèce d'original sans esprit en apparence, mais qui ne laissait pas d'amuser par le côté comique de ses histoires.

—Ça me fit de la peine, quand même, nous disait-il, de voir ce pauvre Récollet si aimable, si gai encore la veille, étendu de tout son long dans cette triste boîte dont il ne devait plus sortir ; de le voir les mains jointes sur la poitrine comme s'il eût été déjà mort. Il me vint une bonne idée. Le saint frère, sans en faire mauvais usage, aimait un petit coup de temps en temps, il était vieux, et il nous disait que ça lui réchauffait le coeur. Essayons toujours, pensais-je, si mon remède le fera sortir de sa boîte. Je prends une bouteille d'esprit de rhum de jean-marie (Jamaïque), j'en verse à moitié d'un tumbler (gobelet), je le remplie d'eau bouillante, je sucre et *muscade* fortement la dose pour déguiser la force du rhum et je le présente au pauvre moine en lui disant : Avaler cette bonne médecine que le docteur m'a chargé de vous faire prendre. Cinq minutes étaient à peine écoulées que le pauvre Récollet, sorti de son cercueil, dansait sur le planche en disant qu'il était guéri. Je n'ai jamais vu Récollet en si belle humeur ; mais, hélas ! il lui fallut le lendemain rentrer dans son cercueil, dans lequel il resta deux jours vivant, et dont il ne sortira qu'au jugement dernier.

CHAPITRE QUATRIEME

Nous entendions le sifflet du maitre qui commandait la manoeuvre, et les cris des matelots qui criaient : "Vive le Roi !" Car c'est le cri des Français dans les dangers extrêmes, ainsi que dans les grandes joies ; comme si dans les dangers ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient témoigner alors qu'ils sont prêts à périr pour lui.

Bernardin de Saint-Pierre.

Les Canadiens conservèrent, longtemps après la conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français. Lorsque mon père recevait son journal à la campagne, les vieux habitants lui demandaient des nouvelles du roi de France, de la reine et de leur enfants. Pendant la révolution, la main du bourreau avait frappé cette malheureuse famille : mon père et surtout ma mère leur avaient souvent fait le récit de leur supplice, des souffrances du jeune Dauphin, sous la verge de l'infâme Simon ; et, chaque fois, tous les habitants secouaient la tête en disant que tout cela était un conte inventé par l'Anglais.

C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : Bah ! bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle.

C'était en lannée 1793 : je n'avais que sept ans, mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère et ma tante, sa soeur Marie Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout à coup sur sa chaise, ses grands yeux noirs lancèrent des flammes, une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré, il se prit la tête à deux mains, en s'écriant : Ah ! les infâmes ! Ils ont guillotiné leur Roi !

Ma mère et sa soeur éclatèrent en sanglots ; et je voyais leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres des deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française.

A cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même la douleur fut générale.

Quelques mois après cette catastrophe, il y avait nombreuse compagnie chez mon père, à Saint-Jean Port-Joli ; parmi les convives admis à sa table étaient trois prêtres : messieurs Péras, notre curé, Verrault, curé de Saint-Roch, et Panet, curé de l'Islet. Ce dernier était oncle de l'honorable Louis Panet, aujourd'hui membre du Conseil Législatif, et frère du grand patriote qui a été pendant plusieurs années orateur de notre parlement provincial. Ces messieurs parlèrent beaucoup politique au dessert ,ce qui était de l'hébreu pour moi. Lorsqu'ils déplorèrent la mort cruelle et prématurée du Prince vertueux que les Français avaient guillotiné, je commençai à comprendre.

—Et dire ,fit monsieur Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en France !

—Qu'auraient-ils pu faire ? dit monsieur Péras.

—Ce qu'ils auraient pu faire ! répliqua monsieur Panet avec vivacité et en ouvrant la partie de sa soutane à l'endroit du coeur, couvrir le Roi de leur corps et mourir à ses pieds ! C'était là leur place au lieu d'émigrer comme ils ont fait.

Mon père, naturellement assez vindicatif, battait en froid depuis quelques années avec le curé de l'Islet, par suite d'un petit démêlé qu'ils avaient eu ensemble ; mais il se réconcilia alors cordialement avec lui. Il répétait trente ans après ces sublimes paroles.

Je n'ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perfide, comment un peuple aussi loyal que le peuple français ait pu assassiner ce bon et vertueux Prince, comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu'elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l'échafaud !

Quel grand et touchant spectacle que celui de cette belle Reine, qui ne ploya la tête que sous le glaive du bourreau, après avoir écrasé de son mépris, debout, sur la charrette des condamnés, les lâches qui l'accompagnaient au lieu du supplice ! Mais non ; la masse de la nation française n'était pas solidaire de ces infamies !

Monsieur de Belêtre, gentilhomme canadien, était à Paris le jour même de l'exécution de Louis XVI. Connaissant les sentiments de l'hôte chez lequel il pensionnait, il fut surpris de le voir prêt à sortir le matin avec la cocarde tricolore, et lui dit : Où allez-vous, mon ami ?

—Je me rends, répondit-il, à la place de la guillotine, pour conserver ma tête, celle de ma femme, de mes enfants et la vôtre, monsieur.

Monsieur de Belêtre, de retour en Canada, racontait que lorsque cet homme rentra chez lui, il se jeta dans les bras de sa femme, et s'écria au milieu de ses sanglots : J'ai eu la douleur de voir tomber à mes pieds la tête du Roi !

Je conseille à ceux qui vont à la Rivière-du-Loup, en bas, de rendre visite à monsieur Louis, vétéran de l'armée française, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, et ils m'en remercieront. Notre ami, monsieur Louis (il est l'ami de tous ceux qui le connaissent), est un beau vieillard, au visage rose, aux manières simples, à la parole douce et facile, qui vous raconte avec ingénuité, en s'effaçant toujours lui-même, les événements dont il a été témoin. Ce Nestor de l'armée française, grâce à l'obligeance d'un sacristain ami de son père, a vu Louis XVI et sa famille assister à une messe basse dans une chapelle dont j'ai oublié le nom. Il a entendu tonner le canon, lors de la prise de la Bastille, de la ferme de son père, située à deux lieues de Paris. — Et tous les honnêtes gens, dit-il, frissonnaient de douleur au récit et à l'aspect des horreurs que l'on commettait en France ! Mais la population entière était frappée de stupeur, on n'osait souffler mot.

Monsieur Louis a fait la première campagne d'Italie, sous le grand Napoléon, et n'a déposé les armes qu'après le désastre de Waterloo. Il servait alors dans la division du général Grouchy, et il fait de pénibles efforts pour disculper son chef de ne s'être pas rendu sur ce champ de bataille si funeste à la France.

—Les chemins, dit-il, étaient si affreux, que les Prussiens avaient abandonné leur artillerie et leur gros bagage ; et Grouchy dut croire que Blücher ne pourrait se rendre sur le champ de bataille avant la nuit.

Il n'est pas surprenant que les anciens Canadiens, avant la révolution de 89, conservassent leurs liens d'affection pour la France : leurs relations avec leurs anciens compatriotes n'avaient guère été interrompues depuis la conquête. Plusieurs gentilshommes canadiens, messieurs de Salaberry, de Saint-Luc, de Léry, Baby, de Saint-Ours, mes deux oncles de Lanaudière et autres, parlaient avec enthousiasme de la France, des merveilles de la cour, de la bonté du Roi, de la beauté de la Reine et de l'affabilité de toute la famille royale. Monsieur de Salaberry avait vu le Dauphin au jardin des Tuileries, dans les bras d'une femme d'honneur, lors de l'ascension d'un ballon que lancèrent les frères Montgolfier. — Cet aimable et bel enfant, disait-il, élevait ses deux petites mains vers le ciel, où il devait bien vite s'envoler après d'affreuses tortures ! Et chacun s'attendrissait sur ces grandes infortunes royales en maudissant leurs bourreaux.

Monsieur Louis René Chaussegros de Léry

16

britannique. Le roi le reconnut aussitôt, et lui dit en se servant de la langue française :

—Vous m'avez été introduit jadis comme sujet français, mais je suis heureux que vous le soyez aujourd'hui comme un de mes sujets.

Puis il ajouta, en se servant de l'idiome anglais : *"But I forget that you speak english fluently,"* (j'oublais que vous parlez l'anglais avec aisance) et il continua la conversation dans cette langue.

En effet, mon oncle ayant demeuré longtemps en Angleterre, après la conquête, était celui des anciens Canadiens que j'ai connus qui parlaient le mieux la langue anglaise. Nous l'appelions notre oncle l'anglais, car, tandis que les messieurs de son âge avaient conservé les manières de leurs ancêtres français, il avait adopté, les manières plus froides, moins démonstratives des vrais gentilshommes anglais, lesquelles, à la vérité, différaient peu alors de celles des gentilshommes français.

Le sang écossais coulait dans les veines de M. Charles de Lanaudière : son grand-père, le comte de Boishébert, le dernier gouverneur français de Louisbourg, avait épousé une Ramsay ; de là sa parenté avec la famille de Saint-Ours. Il était le seul enfant d'un premier mariage de mon grand-père avec une demoiselle de Boishébert. La société qu'il avait fréquentée en France et en Angleterre lui avait causé des dépenses énormes. Aussi son père disait-il : Si je mettais mon fils dans une balance et dans une autre l'or qu'il m'a coûté avant de recevoir sa légitime, il l'emporterait de beaucoup.

Ce n'était pas, en effet, dans la société du duc d'Orléans (l'Egalité) et dans celle du prince de Galles, depuis George IV, que mon cher oncle pouvait faire des épargnes : il se consolait de la perte d'une partie de sa fortune en disant : J'ai fait bien des folies pendant ma jeunesse, mais toujours en bonne compagnie.

A l'âge de soixante-dix ans, lors de sa mort tragique, M. de Lanaudière était encore plein de vigueur et montait encore à cheval avec autant d'aisance qu'un jeune homme. Invité à dîner à Notre-Dame de Foie chez un M. Ritchie, il offrit une place dans son *gig* à son ami George Brown, dont le fils, colonel dans l'armée anglaise, a joué ensuite un certain rôle dans le procès de la reine Caroline, femme de George IV. Un jeune *groom* suivait la voiture à cheval.

Le docteur Buchanan, ami de M. de Lanaudière, lui fit obesrver pendant le repas qu'il mangeait du poisson à moitié cuit, ce qui est très indigeste.

—Bah ! fit-il, j'ai bien faim, je n'ai jamais eu d'indigestion de ma vie, et je ne commencerait certainement pas à en avoir une à mon âge.

Lorsqu'ils se retirèrent vers minuit, M. de Lanaudière dit à son domestique de reconduire Monsieur Brown chez lui, tandis qu'il retournerait à cheval : — La nuit est si belle, fit-il, que ça sera une promenade bien agréable pour moi. Le jeune domestique de retour à domicile, dételа le cheval, et rentra dans la maison pour attendre son maître, mais s'endormit malheureusement.

Entre cinq à six heures du matin un domestique du Lord Bishop Jacob Mountain, se rendant à une ferme de son maître, aperçut un cheval qui paissait paisiblement près du corps inanimé d'un homme couvert de frimas. Car par une fatalité cruelle, quoiqu'on ne fut qu'au commencement de septembre, il avait fait une forte gelée la nuit. Grande fut la surprise de cette homme en reconnaissant dans ce lieu et à cette heure, M. de Lanaudière.

C'était pourtant lui-même qui gisait inanimé sur le même champ de bataille où il avait combattu un demi-siècle auparavant ; au même lieu, peut-être, d'où l'on releva alors son corps sanglant pour le transporter à l'hospice de l'Hôpital-Général.

Cet homme, voyant qu'il donnait encore quelque signe de vie, s'empressa de dénouer sa cravate ; et Monsieur de Lanaudière, après plusieurs efforts, vomit abondamment. Il reprit aussitôt sa connaissance, et reconnaissant le domestique, il lui dit : "John you give me life !" (John vous me rappelez à la vie).

Il survécut trois semaines à cet accident, mais parla bien peu. Il fit venir à son chevet le jeune domestique dont j'ai parlé, et lui dit :

—Pourquoi m'as-tu abandonné ? Je n'aurais pas été si cruel envers toi.

Mon oncle était très-sobre quoique vivant à une époque où l'on se livrait beaucoup au plaisir de la table ; et il répéta plusieurs fois avec amertume :

—Moi, un de Lanaudière ! être ramassé sur les plaines, comme un ivrogne après une nuit de débauche !

Les médecins furent d'opinion que telle était la force de son tempérament, qu'il aurait recouvré la santé après avoir rejeté les vivres indigestes qui l'étouffaient, sans le froid intense auquel il avait été exposé pendant près de six heures.

Un mot maintenant sur son frère Charles Gaspard de Lanaudière, issu du second mariage de mon grand-père avec la fille du Baron de Longueuil, pour consigner quelques-unes de ses impressions de voyage. Son frère aîné l'avait mis à l'école à Londres ; et ce fut pendant ses vacances qu'il lui fit voir le pays de ses ancêtres.

Il y avait nombreuse compagnie le soir, lorsqu'ils firent leur leur entrée au salon de mon grand-oncle, le Baron de Germain. Son frère aîné lui dit : Cherche maintenant ta tante. L'enfant promena ses regards sur le cercle des dames assises à l'entour de la chambre, et se dirigeant sans hésiter vers Madame la baronne de Germain, il lui dit : Vous êtes ma tante. Il l'avait reconnue à la ressemblance qu'elle avait avec sa mère.

On entoura le petit Anglais, comme les dames françaises le proclamèrent à cause de son costume qu'elles admirèrent beaucoup, et qui contrastait avec celui des enfants français. En effet les derniers étaient vêtus comme de petits marquis : habit trainant sur les talons, culottes courtes avec boucles au-dessous du genoux, bas de soie, souliers avec larges boucles d'or ou d'argent, queue énorme entourée de ruban, et cheveux poudrés.

Le costume du petit Anglais, au contraire, était semblable à celui des matelots de la marine royale britannique : gilet, veste et pantalon bleus, bas de coton blanc, escarpins noués sur le coup de pied, avec un ruban noir, chemise ouverte au col à la Byron, et cheveux ras sans poudre. C'était probablement le premier enfant vêtu à l'anglaise que ces dames voyaient, car elles s'écrièrent :

—Voilà comme nos enfants français devraient être vêtus ! Voyez comme il est à l'aise dans ses habits et libre de tous ses mouvements, tandis que nos enfants semblent empesés comme les coiffes des bourgeoises du faubourg Saint-Denis !

Cette petite peinture de moeurs est tout ce que je me rappelle du premier voyage de mon oncle Gaspard de Lanaudière, en France.

Grande fut sa surprise, pendant un second voyage qu'il fit, quelques années après, dans les provinces de France, à l'aspect des bergers et des bergères, si différents de ceux qu'il avait vus sur les théâtres de Paris : —Impossible de se figurer, disait-il, des êtres plus dégoûtants ! Et quant aux bergères, ajoutait-il, en jurant un peu en famille, s'il n'y avait qu'elles et moi dans le monde, le monde finirait bien vite !

Une petite scène caractéristique des moeurs anglaises, et je clos la notice sur mon cher oncle Gaspard. Il était, un soir, au théâtre de Convent Garden, je crois. La reine Charlotte, femme de George III, entre dans sa loge et fait une révérence que le souverain peuple ne trouva pas apparemment assez profonde, car on cria du parterre et surtout des galeries : " lower Charlotte ! " (plus bas Charlotte). La Reine s'exécuta alors d'assez mauvaise grâce, en faisant, à l'aide de sa jambe boiteuse, un plongeon jusqu'à terre. Et le galant peuple anglais, en retour de cette courtoisie royale, d'éclater en un tonnerre d'applaudissements à faire crouler le vaste édifice !

Après avoir parlé au commencement de ce chapitre de l'honorable Louis-René Chaussegros de Léry, échappé par son heureuse étoile au massacre des gardes du corps de Louis XVI, il me semble qu'une courte notice sur lui et sur ses quatre frères, tous Canadiens de naissanec, sera bien accueillie. Un seul, l'honorable Charles-Etienne Chaussegros de Léry, n'a pas servi sur le continent, et lui et son frère, l'ancien garde du corps de Louis XVI, sont morts sur le sol natal, après avoir servi avec honneur pendant la dernière guerre américaine, et occupé des postes importants dans cette colonie.

Il ne s'agit que d'ouvrir l'histoire de France pour connaître la carrière brillante du général de génie, le vicomte François-Joseph Chaussegros de Léry, qui a assisté à soixante et dix batailles, combats et siéges mémorables : les éloges que le grand Napoléon lui donna à Sainte-Hélène témoignent assez combien il appréciait les brillantes qualités de ce général d'origine canadienne.

Je ne puis taire une coïncidence assez remarquable dans la carrière de cet homme célèbre : c'est qu'il fut appelé à démolir, à Toulon, une partie des ouvrages fortifiés par son bisaïeul, Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de cette place, en 1681, sous Louis XIV.

Que ceux de nos compatriotes qui visiteront le pays de leurs aïeux, s'arrêtent devant l'arc de triomphe de l'Etoile, qu'ils élèvent leurs re-

18

ma connaissance, beaucoup applaudi aux sarcasmes lancés contre la noblesse canadienne, sans songer que leurs riches parvenus sont beaucoup plus hautains, plus orgueilleux, que ne l'a jamais été la noblesse française et même celle de leur nation. Je ne me flatte pas d'avoir de l'esprit, mais le bon gros sens commun, bagage assez rare de nos jours, m'en tient lieu. J'avale le moins de canards qu'il m'est possible, je n'ajoute foi à aucune calomnie, je ne crois aux médisances que sur de forts témoignages ; et sur le tout, je consulte le gros sens commun.

Le récit suivant fera voir que les monarques français, avant la conquête, n'étaient pas les seuls qui graciassent les nobles, coupables d'homicides, mais que le peuple lui-même se passait la fantaisie de sauver des meurtriers.

Un soldat assassina à Québec, peu d'années avant la conquête, un de ses camarades, très mauvais sujet, qu'il soupçonnait, autant qu'il m'en souvient, d'intrigues criminelles avec sa femme, et fut en conséquence condamné à être pendu. Le meurtrier, d'un caractère doux et paisible, d'une conduite irréprochable avant ce crime, était aimé de tous les citoyens de Québec ; tandis que la victime, homme débauché, brutal, violent, en était détesté. On disait qu'il avait eu ce qu'il méritait.

On se concerta avec tant de précaution pour sauver le coupable, que les autorités n'eurent aucun soupçon du complot. Toutes les mesures prises, et le criminel lui-même prévenu, voici comment la scène se passa.

Le lieu des exécutions ordinaires était alors sur la Butte-à-Nepveu, sur le chemin Saint-Louis, et le père Récollet qui assistait le criminel pendant le trajet de la prison au lieu du supplice, paraissait avoir une affection bien tendre pour son pénitent, car il l'étreignait fortement d'un bras appuyé sur ses épaules ; mais à l'extrémité de ce bras était une main qui n'était pas oisive ; car, tout en paraissant serrer avec tendresse le cou du pénitent, elle imprégnait avec une fiole contenant de l'acide nitrique, la corde qui devait l'étrangler.

Arrivé à sa destination, le condamné monte à reculons l'échelle fatale ; le bourreau la tourne et la corde corrodée se rompt. Le peuple ouvre aussitôt les rangs, le prisonnier renverse d'un bond furieux un ou deux soldats qui obstruait le passage, et prend sa course dans la direction de la basse-ville. Les rangs du peuple se resserrent aussitôt ; et il fallu un certain temps au piquet de soldats qui entouraient la potence pour se faire jour à travers une masse compacte d'hommes, peu disposés à leur livrer passage. Il est aussi à supposer que les soldats mettaient peu de bon vouloir à rattrapper un de leurs camarades qui avait toute leur sympathie. Cet obstacle, néanmoins, surmonté, ils se mirent à la poursuite du fugitif qu'ils ne perdirent de vue que lorsqu'il se réfugia chez un tonnellier dans la rue Sault-au-Matelot.

Lorsqu'il entrèrent dans cette maison, ils virent le tonnellier, un cercle d'une main, un maillet de l'autre, et le dos tourné à une tonne placée au beau milieu de sa boutique, et qu'il achevait de foncer.

—Où est le prisonnier, dit celui qui commandait les soldats ?

—Quel prisonnier ? fit le tonnellier, en les regardant avec un sang froid mêlé d'un étonnement joué à merveille.

Les soldats crurent en voyant la porte qui donnait sur la cour ouverte, que le fugitif s'était évadé de ce côté-là. Le tonnellier les accompagne dans leur recherche inutile, s'empresse même d'aller quérir une chandelle pour visiter la cave de sa maison et paraît faire son possible pour découvrir le criminel.

Tout avait été concerté d'avance, le tonnellier attendait le fugitif, ses douves et son maillet à la main. Quelques jours après, le condamné, dont les antécédents étaient connus du capitaine et de l'équipage d'un vaisseau partant pour l'Europe, faisait, dans une tonne déposée à bord en plein jour, partie de la provision d'eau d'un navire.

Plusieurs années après mon grand-père voyageant dans je ne sais quelle partie de la France, se trouva face à face avec le fugitif.

—Capitaine de Gaspé, s'écria-t-il, je suis un homme perdu si vous me dénoncez.

—Je ne suis pas un mouchard, fit mon grand-père ; je vous ai plaint, comme tout le monde, lors de votre triste aventure ; mais j'espère du moins que cette terrible leçon vous a profité.

—Informez-vous de moi dans le village sous mon nom d'emprunt de.... et vous verrez que je mène une vie honnête et sans reproche.

Il disait la vérité.

Et c'est ainsi qu'un gentilhomme sauvait la seconde fois la vie à un roturier, par un sentiment d'humanité que réprouvait le stricte devoir d'un officier français. Oh non ! la noblesse française n'était pas si avide du sang du peuple que le bon peuple lui-même devait l'être du sang des nobles ! Témoins, les horreurs de la révolution française.

Mais revenus à M. de Repentigny. J'ai connu beaucoup de vieillards, tant gentilshommes que plébéiens, et leur version était la même. L'enseigne même de cet hommee témoignait de son carractère hargneux et vindicatif, car le mensonge ne faussera pas l'histoire gravée sur le granit : la date de cette inscription menaçante, écrite sur la pierre, est de l'année 1736 ; elle ne pouvait donc être une annonce de vengeance pour le sang de Philibert, qui ne fut versé qu'en l'année 1748. Il est surprenant que cette circonstance n'ait pas frappé ceux qui ont écrit sur ce malheureux événement, qui n'était qu'un homicide justifiable, commis dans un premier mouvement de colère, laquelle est plus terrible encore chez les personnes douces et patientes que chez les autres, comme j'ai eu occasion souvent de l'observer.

Voici le récit simple que me faisaient les gens du peuple de cette catastrophe. Philibert était un homme querelleur et violent ; il se disputait un jour avec un officier français, lorsqu'une femme, qui sortait du marché, un panier sous le bras, s'arrêta devant la porte où cette scène avait lieu. Des menaces, Philibert en était venu aux coups, et frappait l'officier avec une canne. L'officier, qui était un homme doux et patient, parait les coups comme il pouvait, lorsque cette femme lui dit: "Comment, "monsieur, vous souffrez qu'un "malva" comme " Philibert, vous abîme de coups ; et vous por- " tez l'épée ! " L'officier, surmonté par la colère, tira alors son épée et en perça Philibert, qui mourut quelque jours après. L'opinion de ceux qui racontaient cette scène, paraissait être que M. de Repentigny n'aurait pas songé à tirer l'épée sans le sarcasme de cette femme.

Chose assez extraordinaire, c'est que toute la sympathie, même parmi le peuple, paraissait être pour l'officier. La version des gentilshommes était la même ; mais il ajoutaient que M. de Repentigny disait souvent que cette catastrophe empoisonnait sa vie.

Si ma version est correcte, et je n'ai aucun lieu d'en douter, je demande aux gens de bonne foi si M. de Repentigny mérite la tache dont on a voulu ternir sa mémoire. Combien arriverait-il d'accidents aussi déplorables, si nous étions toujours armés maintenant, comme on l'était autrefois ? Témoin ce qui se passe chez nous et chez nos voisins depuis quelques années. On a mêlé l'intendant Bigot à cette aventure, pour jeter, je suppose, plus d'odieux sur M. de Repentigny ; mais je ne vois pas qu'un billet de logement émané par cet homme ou par une autre autorité, change rien à cette malheureuse affaire. Cependant, dans une brochure anglaise intitulée : " Reminiscences of Quebec derived from reliable sources for the use of travellers, by an old inhabitant ", et publiée au bureau du " Mercury ", en l'année 1858, l'auteur prétend que Philibert ayant eu maille à partir avec l'intendant Bigot, celui-ci l'aurait fait assassiner par un officier de la garnison ; que cet officier, très fier sans doute de servir de bourreau, aurait enfoncé son épée dans le dos de Philibert, lorsqu'il descendait la côte de la basse-ville. Mais c'est de mieux en mieux ! Quel lâche que cet officier ! N'avoir pas même le courage d'attaquer en face un homme désarmé, lui, un officier distingué de cette colonie, ainsi qu'il appert par les états de service de M. de Repentigny, cotés à la fin de ce chapitre.

Quoi ! un officier français, le plus chevaleresque des hommes, assassiner de sang-froid, par derrière, un homme sans défense ! Il n'y a donc action si vile, si lâche, si basse qu'on ne puisse imputer à un officier français ! et celui-ci était un brave gentilhomme canadien, estimé de tout le monde, qui, après cette malheureuse affaire, n'a pas cessé de jouir de la confiance de ses officiers supérieurs, qui a rendu tant de services à cette colonie, ainsi que ses états de service le prouvent. On ignore donc qu'il aurait craché à la figure de Bigot, s'il eût osé lui proposer une telle infamie ! On ignore donc que les compagnons d'armes de M. de Repentigny, que les soldats qu'il a commandés ensuite, se seraient détournés de dégoût en voyant le stigmate imprimé sur le front de cet officier ! S'il eût osé se présenter dans un salon, les dames françaises et canadiennes se seraient écriées : " Chassez cet homme dont les mains puent le sang ! "

A SUIVRE

Causerie féminine

Aujourd'hui, le salon est plein de jeunes filles
Aux yeux noirs, aux yeux gris, aux yeux bleus, et gentilles,
Elles causent très haut de bijoux enchantés;
Elles causent surtout de puérilités.
De cette foule monte un parfum de fleurs mortes,
Fait d'essences de toutes sortes;
Elles causent — leurs coeurs ne sont pas indulgents
Et médisent avec plaisir des jeunes gens.
Elles se font des compliments sur leurs toilettes
Et projettent toujours de nouvelles emplettes,
Et mutuellement se disent des secrets
Que chacune répète à l'autre une heure après.
Le ton s'élève... On cause... Est-ce qu'on va se battre?
Elles sont bien quatorze ou quinze... elles sont quatre!

Albert LOZEAU.

(*L'Ame solitaire.*)

UN APPEL A L'ONTARIO ANGLAIS

L'honorable M. Charles Marcil, député de Bonaventure à Ottawa, écrivait, le samedi, 16 octobre, dans le *Herald* de cette ville, un article où il parle de la question franco-ontarienne en termes de nature à provoquer la sympathie de ses lecteurs d'origine anglaise.— En voici la traduction française, à titre documentaire.— L'article est d'actualité.

"En retraçant les souvenirs vieux de vingt années, j'aime à me rappeler les occasions que j'eus de porter la parole dans plusieurs comtés de l'Ontario, en compagnie des principaux hommes publics de cette province. Ces réunions se sont tenues de Cornwall à Windsor, et des grands lacs au nouvel Ontario. Je ne me souviens pas d'avoir jamais, au cours de ces pérégrinations, entendu la moindre parole désagréable à l'adresse de la province de Québec ou des Canadiens-français. Au contraire, je n'ai pu que me rendre compte des bons sentiments que l'on professait à notre égard. Que s'est-il donc passé depuis cette époque dans la province-soeur, pour pousser son gouvernement à conduire une campagne antifrançaise contre la petite minorité de nos compatriotes, qui habite cette province? Ontario n'est certainement pas devenu moins large d'esprit, ni moins généreux que lorsque je le connus. Pourquoi donc alors les ministres de la Couronne, représentants du peuple d'Ontario passent-ils leur temps, à une époque où le Canada et l'Empire demandent l'union de tous les coeurs devant la plus sacrée de toutes les causes que l'humanité ait eues à défendre, à opprimer les enfants de la minorité qui fréquentent l'école bilingue, et à créer un malaise qui s'étend rapidement par tout le pa.. ?

"Je me souviens qu'un jour, parlant sur la même estrade que sir George W. Ross, alors premier ministre de l'Ontario, au cours d'une élection partielle dans le comté de Russell, j'entendis cet éminent Canadien, aujourd'hui disparu, se déclarer en faveur de l'école bilingue, devant un nombreux auditoire canadien-français. N'est-ce pas le devoir des ministres du Roi dans cette province de suivre l'exemple qui leur est donné par tous ceux qui méritent l'attention de l'Empire, depuis Sa Majesté elle-même jusqu'au plus humble sujet offrant sa vie pour son pays et d'unir entre eux les divers éléments du peuple, au lieu de chercher à les désunir en leur arrachant des droits acquis dont ils ont toujours joui, avec le consentement et l'appui du gouvernement de l'Ontario, depuis un demi-siècle ?

"Je n'ai pas l'honneur de connaître le nouveau premier ministre de l'Ontario, mais c'est un des plus précieux souvenirs de mon expérience politique que d'avoir rencontré trois au moins de ses prédécesseurs, dont l'un était le plus grand chef qu'Ontario eût eu. Ceux-là n'auraient jamais toléré que l'Etat portât la guerre, comme il le fait aujourd'hui, contre les maîtresses d'écoles et leurs élèves et cela, dans la capitale du Canada, au vu et au su d'un gouvernement qui prétend tout faire pour l'union de tous les Canadiens dans la défense de l'Empire, et alors que les deux gouvernements sont du même parti.

"Le nouveau premier ministre de l'Ontario et ses collègues devraient se montrer à la hauteur de la tâche qui leur incombe de mettre fin à ce malheureux état de choses et ils devraient aussi ne plus donner prise à ces accusations si répandues contre la population de leur province ou contre la majorité de sa population, d'être des bigots étroits, voulant faire prévaloir les exigences du nombre sur le droit des faibles. Pourquoi les libres institutions britanniques et le bon renom de la liberté britannique qui ont fait l'admiration du monde seraient-ils souillés à ce point dans la première province du Canada ? Ontario a déjà fourni au Canada de grands hommes d'Etat. Mentionnons seulement sir John A. Macdonald, sir Oliver Mowat, Alexander Mackenzie, et Edward Blake. Est-ce qu'un seul de ces quatre hommes d'Etat aurait toléré le présent état de choses, qui diminue à ce point la réputation de loyauté de cette province et qui sème les germes de discordes présentes et futures ?

"Certes, la grande majorité des habitants de l'Ontario est bien disposée à l'égard de la minorité qui vit près d'elle. Elle fait partie d'une nation chrétienne et britannique. Quel splendide exemple elle peut trouver dans l'histoire de la nation britannique qui ne manquera pas d'atteindre son sens de la justice ! Qu'elle se rappelle donc qu'Edouard VII, le grand Pacificateur, a négocié avec la France cette "Entente Cordiale" qui sauvera l'Europe de l'autocratie militaire! Qu'elle pense encore à la France où ses fils versent leur sang pour la liberté, aux côtés des soldats français! Qu'elle se souvienne que parmi les soldats canadiens qui défendent le drapeau britannique se trouvent des fils de la minorité opprimée de l'Ontario, appartenant à cette race française toujours si noblement fidèle à l'Empire et sans laquelle le drapeau britannique serait disparu depuis longtemps du continent américain! Qu'Ontario se rappelle encore ce que l'Empire a fait pour les Boers en matière de droits scolaires et d'autonomie législative et comment Botha et ses compatriotes ont su reconnaître sa générosité! Qu'Ontario regarde l'Irlande, où orangistes et catholiques, oubliant des siècles de luttes sont unis dans la cause de la patrie! Est-ce qu'il n'est pas du devoir des ministres ontariens de faire disparaître cette impression fâcheuse qui se répand de plus en plus dans notre province, que l'esprit des institutions britanniques ne guide plus leurs relations avec la minorité canadienne-française ? Qu'Ontario regarde donc les relations amicales qui existent entre Français et Anglais dans le Québec, dans les Provinces Maritimes et dans celles de l'Alberta et de la Saskatchewan! Je ne discute pas l'argument fantastique que l'enseignement du français mettrait Ontario en danger. On ne discute pas pareil enfantillage. Je laisse les citoyens de l'Ontario qui sont sortis des limites de leur province répondre à la question.

"Ontario devrait prendre l'initiative, — comme cela appartient à sa population si profondément britannique et si canadienne dans ses aspirations, — de cette tâche que nous avons entreprise de reproduire sur ce continent américain les deux races-mères de la civilisation dont nous sommes issus et de faire de notre pays une terre de liberté au vrai sens du mot. Donnez un argument sans réplique à ceux de la province de Québec qui adjurent en français leurs compatriotes à endosser l'uniforme et à offrir s'il le faut leur vie sous les plis du drapeau britannique qui leur a apporté la liberté. Montrez-lui qu'il n'y a pas d'opprimés dans aucune partie du Canada. Pourquoi Ontario permettrait-il qu'un grief de cette nature se mette en travers de la grande cause que nous avons tous à coeur de voir triompher ? J'ai foi dans le peuple d'Ontario, honnête, respectueux des lois, et d'une droiture éprouvée, quels que soient sa nationalité ou ses opinions religieuses. Je crois que la majorité d'entre lui n'appuiera pas une politique qui placerait les sujets d'origine française de Sa Majesté sur un pied d'inégalité et leur ferait croire qu'eux, les descendants des premiers colons européens, ils ne peuvent s'attendre à un traitement équitable de la part de la majorité.

"Une telle politique n'est pas digne de l'Ontario et ne saurait durer. Elle a failli chez les Boërs de l'Afrique du Sud, chez les Français de l'Alsace-Lorraine, chez les Irlandais d'Irlande, elle devrait être bannie à jamais de l'Ontario.

"Le peuple de la province-soeur devrait régler cette question au plus tôt. Nous combattons en Europe pour la protection des petites nations. Montrons donc, comment au Canada nous savons être justes envers les minorités. Le gouvernement d'Ontario et ses partisans, s'ils chérissent encore les principes de Baldwin et de LaFontaine qui sont à la base du gouvernement responsable au Canada, tiennent là une occasion de le faire qu'ils ne devraient pas laisser s'échapper."

A L'ALLIANCE FRANCAISE

VISIONS D'ORIENT

Avec l'automne, nous sont revenus les conférenciers de l'*Alliance Française*. A l'encontre de ce que croyaient certaines gens, la saison sera une des plus belles pages de nos annales littéraires. La guerre, loin de nuire à cette entreprise de haute culture, la sert à merveille. Déjà plusieurs conférenciers d'outre-mer sont inscrits au programme et l'on chuchotte à voix basse le nom de plusieurs autres non moins célèbres. A M. Foucher, succederont bientôt MM. H. Coville, professeur agrégé du lycée de Rochefort; M. Merlant, professeur à l'université de Montpellier, et M. Damours, le député des Landes, dont la brillante causerie de l'an dernier est encore présente à la mémoire de tous. Cette énumération, malheureusement incomplète, laisse toutefois entrevoir ce que sera la saison qu'a si brillamment ouverte, vendredi soir, M. A. Foucher, professeur à la Sorbonne.

M. Gonzalve Desaulniers, pour l'Alliance Française, a versé, vendredi soir, son tribut d'admiration à trois de ses membres tués sur les champs de bataille. "Guy Drummond, Revol et Roy", dit M. Desaulniers, "étaient tous membres du comité de l'Alliance Française. Ils sont tombés là-bas dans un coin perdu des Flandres. Il semble qu'un peu de leur gloire rejaillit sur nous; car c'est en faisant de la culture française qu'ils se sont préparés au sacrifice ultime de leur vie." Après ces paroles pieusement accueillies par l'auditoire, M. G. Desaulniers présente M. A. Foucher.

"Je ne viens pas, nous dit ce dernier, vous parler de la France. Les espoirs sûrs et les douleurs trop certaines dont est faite son histoire, seraient, je le sais bien, un prétexte à vous débiter, une heure durant, des phrases déclamatoires. Mais il vaut mieux, comme le dit le poète, imposer silence à sa bouche pour laisser parler son coeur. N'ayant rien à nous reprocher, nous n'avons pas besoin de faire sans cesse notre apologie. De sorte qu'il nous reste beaucoup de temps pour parler littérature, science ou arts."

M. A. Foucher est un célèbre indianiste. Il fut même autrefois ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Aussi est-ce en maître et en artiste qu'il nous entretint, vendredi soir, d'Angkor-la-Grande, de ses palais et de ses merveilles. Au nord-ouest du royaume de Siam et à l'est de la Cochinchine française florissait, au septième siècle, un immense empire connu sous le nom de Khmer. De ce vaste territoire, dont s'est formé depuis le Cambodge, il ne reste que ruines. Enigmatiques et majestueuses, ces ruines furent pour la première fois visitées au seizième siècle par des missionnaires français. Depuis, les missions s'y sont succédées sans répit, trouvant en ces lieux une mine inépuisable d'archéologie artistique.

Le site archéologique de l'ancien Cambodge siamois que la convention anglo-française de 1876 plaça sous le protectorat français, est situé à dix-huit kilomètres au nord du Grand Lac. Ses ruines se divisent en deux groupes : Angkor-Vat (Angkor la Pagode), et Nakhor-Thom (Angkor-la-Grande). Ces merveilles architecturales, n'ont, comme le dit M. Foucher, que le défaut de n'être ni grecques, ni latines, ni assyriennes, ni persanes, mais simplement cambodgiennes. Un grand nombre d'entre elles ont déjà été classées, mais il en reste encore un plus grand nombre à inventorier. M. A. Foucher et plusieurs autres se sont déjà occupés de cette oeuvre. Leurs efforts,—les projections lumineuses, de vendredi soir en font preuve, — ont été couronnés de succès.

L'importance de l'archéologie dans l'histoire coloniale est beaucoup plus grande qu'on est porté à le croire. C'est grâce à cette science que les savants parviennent à mettre au jour les civilisations d'autrefois et les merveilles de jadis. Mais cela ne s'accomplit pas toutefois sans d'innombrables difficultés. Les archéologues doivent souvent sauver les monuments de l'histoire, malgré les indigènes eux-mêmes, qui n'y attachent plus d'importance. Et ils doivent en outre combattre la nature elle-même, qui anéantit ces monuments ou les couvre de racines géantes. Au Cambodge seulement, plus de huit cents monuments ont été découverts et classés. Les plus fameux d'entre eux sont sans contredit le temple d'Angkor-la-Grande et ses palais, qui sont d'une richesse inouïe. Ces merveilles ont été construites par les Cambodgiens eux-mêmes, mais sous l'inspiration des Hindous. De sorte que la profonde décadence où ils sont aujourd'hui plongés ne doit pas nous étonner outre mesure. Leurs mains ont rassemblé les pierres, mais ce sont les architectes hindous qui ont dessiné les plans.

Victor BARBEAU.

A LA SAINT-JAMES LITERARY SOCIETY

C'était à prévoir. Le " Beck's ", qui parle, dans sa dernière livraison, de l'incident survenu à la " Saint-James Literary Society", trouve que M. Bourassa a presque tous les torts.

Comme c'est bien cela !

On vous connaît, on connaît vos idées, on vous invite à en parler dans un milieu qui ne les partage pas, on vous " réinvite ", on vous " ré-ré-invite ", on vous prie d'y aller, on vous adjure de ne pas manquer au rendez-vous ; vous vous décidez d'y aller, on vous en témoigne par écrit de la reconnaissance, et, à la dernière minute, crac ! on vous ferme net la porte au nez, disant: "Restez chez vous",... et c'est vous qui avez tous les torts !

C'est logique, clair, net, lumineux et parfaitement établi.

C'est ce qui s'appelle la politesse à la " Beck ". Il est vrai que chez nous, nous appellerions cela de la grossièreté, de la goujaterie.

Mais ne sommes-nous pas d'une race arriérée et intolérante ?

Les tolérants, ce sont les membres de la majorité de la " Saint-James Literary Society ", les rédacteurs du " Beck's ", du " News ", du " Mail ", de la " Sentinel ", et " tutti quanti ".

Quelles larges faces de tolérants que voilà !

P. L.

ENCORE LA CONSCRIPTION

Pour un temps, le silence s'est presque fait sur la question de la conscription, au Canada comme en Grande-Bretagne. Mais voilà que la conscription point à l'horizon, dans le Royaume-Uni et si sérieusement que, si la guerre n'est pas finie dans six mois, le service obligatoire existera dans les Iles Britanniques avant la fin de 1916.

C'est du moins ce qui ressort des faits actuels et de l'appel que le roi George lançait vendredi à ses sujets du Royaume-Uni.

Tant que le *War Office* a eu charge du recrutement, on a plus ou moins parlé de la conscription ; mais, depuis que lord Derby a pris la direction de la campagne de recrutement, assisté de plusieurs civils anglais, le service obligatoire a recommencé de provoquer d'assez vigoureuses polémiques. Il est indéniable que les derniers échecs des Alliés et la tournure que les tractations diplomatiques, dans les Balkans, ont prise à leur endroit,— on sait de quelle manière défavorable aux Alliés elles ont abouti à Sofia et risquent encore d'aboutir à Athènes, — donnent un regain d'activité à la campagne en faveur de la conscription, en Grande-Bretagne.

Tout dernièrement, lord Delby déclarait que son travail marque le dernier effort pour la réhabilitation du volontariat, dans son pays, et que s'il n'aboutit pas à trouver pour Kitchener tous les hommes dont il a besoin, il va falloir inéluctablement en venir à la conscription. Lord Derby sera le premier à la demander, si ses essais dans le but de recruter les soldats dont Kitchener a besoin n'ont pas le succès qu'il désire.

Sir Edward Carson a quitté le cabinet Asquith parce que, a-t-il laissé entendre aux Communes, il n'est pas d'accord avec le ministère sur les moyens à prendre pour hâter la fin de la guerre et pour assurer le succès définitif des alliés. Et, par ailleurs, des dépêches de Londres, datées du 19, affirment qu'il eût voulu que le cabinet préparât immédiatement le bill établissant la conscription, afin que tout soit prêt, si le travail de lord Derby n'aboutit pas à un succès éclatant.

Au surplus, l'annonce de mesures que prendra bientôt le gouvernement des Iles Britanniques, en vue, dit une certaine presse anglaise, d'empêcher l'exode considérable, vers les colonies anglaises, de jeunes Anglais en état de porter les armes, ne permet-elle pas de croire que le gouvernement pense sérieusement à garder tout son monde chez lui, pour l'avoir à sa disposition, le cas échéant ?

La maladie à caractère plutôt diplomatique de M. Asquith n'est pas, non plus, le moindre indice que le cabinet se prépare à agir dans le sens des conscriptionnistes, ou à démissionner pour donner la place à un ministère qui appliquera le service obligatoire.

* * *

Ce n'est un mystère pour personne qu'il ne se passe pas de semaine sans que le *War Office* ne demande aux colonies: *"How many more men can you send? Rush."* Ottawa a maintes fois reçu cet appel, cette demande déguisée, depuis septembre 1914. Et, il y a peu de jours encore, le *Star* publiait une dépêche d'Ottawa indiquant clairement que le ministère va porter à 200,000 hommes, sous peu, le chiffre de ses effectifs militaires, mis à la disposition du *War Office*.

L'Angleterre, il n'y a pas à se le dissimuler, compte beaucoup sur ses colonies pour lui fournir des hommes, des milliers, des centaines de milliers de soldats, d'ici à la fin de la guerre.

L'Inde est prodigieusement riche en hommes. Elle offre un immense champ de recrutement aux armées anglaises. Mais si l'Angleterre demande trop de militaires à ce pays, ne devra-t-elle pas, à la fin de ce conflit-ci, affronter des représentations embarrassantes, de la part des Hindous, en faveur de leur participation plus grande, d'abord dans le gouvernement de leur pays, et puis, ensuite, d'une reconnaissance de leur status de citoyens britanniques libres d'aller et de venir par toute la surface de l'Empire ? De ce côté, le conflit entre les Hindous et les colonies d'Australie, de l'Afrique-Sud et du Canada pourrait s'accentuer, du fait de la guerre, s'ils n'obtiennent pas tout ce qu'ils veulent. Les hommes d'Etat anglais y songeront donc deux fois avant de formuler des demandes trop pressantes aux souverains des Indes.

Il y a l'Australie, l'Afrique-Sud, le Canada. Ces pays comptent une population mâle considérable, si elle est de beaucoup inférieure à celle de l'Inde ; elle est de race blanche, en grande majorité. Ils seraient aussi d'excellents champs de recrutement. Le volontariat a pris en Australie et au Canada près de 400,000 hommes, pour les verser à l'armée. Il paraît possible qu'on réussisse à recruter, dans ces deux pays, encore 1 million d'hommes,— à condition qu'on les astreigne, par quelque moyen énergique, à faire partie des armées impériales.

Il y a bien l'Afrique-Sud. Mais la situation politique de Botha y est telle qu'elle devra inspirer quelque circonspection aux politiques anglais, qui ne doivent pas maintenant compter fort sur le concours de cette colonie, dans le champ européen.

* * *

Que fera l'Angleterre, à l'égard de toutes ses colonies, si elle en vient à adopter, comme cela semble de plus en plus possible, le service obligatoire pour la durée de la guerre actuelle ?

Le *Devoir* faisait ressortir l'autre jour que, tandis que Kitchener demande encore 3 millions d'hommes, des calculs précis évaluent à 2 millions au plus les hommes du Royaume-Uni en état de porter les armes et qui ne sont pas enrégimentés et que, par ailleurs, il faut vraisemblablement déduire 400,000 hommes de ce total, pour différentes raisons. Des 3 millions que Kitchener veut, la Grande-Bretagne ne pourrait donc lui donner maintenant guère plus d'un million et demi.

Où trouver l'autre million et demi ? Dans les colonies. Mais comment? A supposer que la conscription s'établisse en Grande-Bretagne et verse à l'armée la moitié de ce qu'exige le programme de Kitchener, Londres pourra-t-il amener les colonies à fournir l'autre moitié des trois millions, — sans compter les 400,000 ou 500,000 hommes qu'elles ont déjà fournis? Tel est le problème qui se posera un de ces quatre matins, s'il ne s'est déjà posé, ce qui se peut fort bien.

Comment y parvenir? Mercredi dernier, le général Hughes disait à Ottawa : "Nous avons toujours eu tous les hommes que nous avons demandés pour l'armée, au pays. Si nous en demandons davantage, nous les aurons." Mais le recrutement de 400,000 ou 500,000 autres volontaires, au Canada, — tel serait le minimum d'hommes que le *War Office* lui réclamerait pour compléter ses 3 millions, — serait une autre affaire que celui des 160,000 hommes inscrits jusqu'ici. Ce ne sera pas une mince tâche que de les trouver. Et il est probable que tous les appels du monde ne sauraient décider 500,000 autres Canadiens ou 500,000 autres Australiens à s'enrégimenter volontairement pour la campagne européenne.

Alors ? C'est ici que se pose derechef la question, dans toute son ampleur. Que feront en ce cas les gouvernants australiens et canadiens? Répondront-ils à Londres : "Nous ne pouvons lever toutes les troupes que vous nous demandez, à moins d'imposer la conscription", ou diront-ils simplement: "Nous ne pouvons faire davantage, au chapitre soldats"?

Il est fort bien de dire dans des discours comme M. Meighen et comme le premier ministre de Terreneuve: "Nous donnerons jusqu'à notre dernier sou et à notre dernier homme, s'il le faut, pour la Grande-Bretagne". Mais c'est autre chose que de tenir toute cette promesse, d'autant que vouloir contraindre toute une population à la tenir pourrait peut-être occasionner de graves conséquences politiques, pour les gouvernants qui le tenteraient.

Si l'Angleterre a la conscription, tarderons-nous beaucoup à l'avoir ici? Ou, du moins, tardera-t-on bien à vouloir nous l'imposer ? Et au prix de quelles conséquences? Toute la question est là, très grave pour l'histoire future du Canada.

André VERBOIS.

BON POUR ALLER AU FEU

Le lieutenant-colonel Hibbard, de la *Saint-James Literary Society*, qui brandit son sabre dans les salles de cet établissement et prononce des discours ultra-impérialistes, dès qu'il s'agit de M. Bourassa, mais n'est pas encore au feu, a cru bon de se faire décerner récemment par le commandant militaire de Montréal, le général Wilson, un certificat de bonne volonté.

Le général Wilson écrit que le lieutenant-colonel Hibbard a offert ses services à l'Etat, dès le début de la guerre, et que l'offre tient encore.

Si le lieutenant-colonel Hibbard est prêt à aller au feu, souhaitons qu'il connaisse bientôt d'autres tranchées que celles de la *Saint-James Literary Society* et celles de la *Commission des utilités publiques*.

Un si ardent impérialiste et qui fait de si forts discours ultra-loyalistes devrait être expédié au front au plus tôt, ou du moins préposé tout de suite à la garde des prisonniers de guerre, dans la région du Témiscamingue.

Quand part-il?

PARC SOHMER

La musique du parc, dirigée pa.. gramme de demain est un de ceux qu'on voit rarement et qui vaut à lui seul le voyage. C'est la troupe Eureka, se composant de quatre acrobates aériens qui réussissent à tout coup, les voltiges les plus difficiles et les plus dangereuses. C'est un numéro de grande audace qui fait frémir même les plus calmes. Il y a aussi la troupe de chiens dressés du professeur Liptus et de Mme Liptus; ces animaux sont extraordinairement intelligents. Il ne leur manque que la parole. Ils jouent la comédie en costumes. Les trois chanteurs d'opéra Viviani sont extraordinaires ; ils possèdent des voix puissantes et leur répertoire est de premier choix. Ils chantent costumés en Pierrots. Le célèbre Turner est un jongleur sur pied, qui jongle aussi bien avec des tables, des roues, des tonneaux qu'avec une simple plume. Young Kennedy détient le record de la bouffonnerie dans ses tours d'équilibrisme; il faut rire à se tordre, personne ne résiste. Il y aura aussi Mlle Dorothy Kelly, dans un numéro spécial et tout à fait nouveau. La musique du parc, dirigée par M. Vandermeerschen, nous a aussi préparé un ravissant programme de concert.

réc.

INTERESSANT POUR LES FUMEURS

Le tabac, comme le blé, le raisin rouge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant remédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques L'Achigan, un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée : 1o. A éliminer le goût de vert, l'âcreté et le surcroit de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable; 2o. A faire un tabac inoffensif, avec un arome doux et délicat; 3o. A assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quesnel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédierons une livre, par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable.

La St. Jacques Tobacco Packing Co.
E. N. Cusson, gérant. (Limitée),
Saint-Jacques, Cté Montcalm, Qué.

Dépôt à Montréal chez :
I. Tétrault, 629 Ontario Est. Tél. Est 3364.
En vente chez :
Les 7 pharmacies Leduc.
H. Beaudry, 271 Craig Est.
G. E. Côté, 252 S.-Denis.
W. Méthot, 362 S.-Denis.
R. P. Labadie, 10 carré Chaboillez.
F. X. Vézina, 319 Rachel Est.
Alex. Moquin, 55 boul. S.-Laurent.
A. Lemay, 54 rue S.-Jacques.
A. Lemay, 376 S.-Catherine Est.
Louis J. Bisson, 50 Notre-Dame Est.
L. Whiteley, 395 av. Victoria, Westmount.
Philippe Roy, 5 S.-Catherine ouest.
Armand Sauvé, 540 S.-Denis.
Bureau et Panneton, Shawinigan, Qué.
A. E. Kinkead et Cie, Sherbrooke, Qué.
Jos. Lamothe, Trois-Rivières, Qué.

Une dernière nouvelle

circule en ce moment à Montréal: *LE CAFE DU PALAIS*, situé dans l'Edifice de la Sauvegarde, entrée 45 *Rue Saint-Vincent, et* 92 *Notre-Dame Est*, en changeant de direction, a complètement modifié son programme, et créé un nouveau genre spécial et unique dans le quartier centre. En outre des *excellents repas, à prix fixe* et *à la carte*, préparés par un vrai Chef de cuisine, notre gérant actuel, et qui sont servis, soit dans la salle du sous-bassement, soit dans la magnifique et spacieuse salle du rez-de-chaussée, laquelle vient d'être agrémentée d'une table à réchaud, facilitant le service d'une façon remarquable. Nous entreprenons les commandes pour la Ville de quelque importance soient-elles, même pour les dimanches et jours de fête. De plus, après 8 heures du soir, les jours de semaine, et toute la journée le dimanche notre Gérant se met à la disposition de nos clients pour aller servir lui-même les dîners et soupers qui lui auraient été commandés.

Ci-dessous, quelques-unes de nos spécialités, travail classiquement rendu et desquels vous aurez bientôt, nous l'espérons, l'occasion de comparer les prix et la qualité.

TELEPHONE MAIN 5994

"Spécialités sur commandes"

Pâté en croûte de lièvre, perdreau, grives, la livre	$0.65
Terrine de canard, foie gras, jambon et veau, la livre.	.50
Galantine de chapon truffée, la livre	.75
Galantine de chapon non truffée, la livre	.50
Hure aux pistaches, la livre	.50
Head cheese, saucissons à l'ail, la livre	.35
Vol au vent, pâtés aux huîtres, à la Reine, croustades, selon grandeur.	
Homard, truite, saumons décorés, prix suivant saison.	
Poulet rôti, farci ou non, à la pièce.	

N. B. — Toute commande doit être faite d'avance, pour être livrée fraîche et convenable même les dimanches et jours de fête.

CHARLES DUPEYRAT,
Gérant.

ON DEMANDE

Des travaux d'impressions

DE TOUTES SORTES

Prix modérés, promptitude, ouvrage parfait.

LE DEVOIR

43 rue S.-Vincent

TEL. MAIN 7461

Notre représentant ira vous voir sur demande.

TEL MAIN 5339

Tout en fait de marbre

Le manufacturier de marbre le plus moderne au Canada pour marbre solide et artificiel.

Nous pouvons tout faire en marbre, selon les plans et dessins fournis. Nous avons les plus forts contrats actuellement. Notre marbre est très solide, net, bien poli et 50 p.c. meilleur marché que tout autre.

J. E. CARREAU

Importateur et manufacturier de marbre et d'ameublement d'église. Décorations funéraires et autres, une spécialité. Autels, bancs, chaires, etc., etc.

13 et 15 EST RUE NOTRE-DAME MONTREAL

TOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

MONTRÉAL, CANADA ET ÉTRANGER
(Fils spéciaux : Ottawa et Québec.)

LA MINORITE CANADIENNE-FRANÇAISE

Elle aurait numériquement droit à 5 ministres, à Ottawa. --- Elle en a 3.--- L'injustice envers elle.--- L'excès de représentation de la minorité anglo-irlandaise du Québec à Ottawa.

Uu ministre irlandais pour 80,000 personnes.—Pas un ministre pour 450,000 Canadiens-français et Acadiens.

Nous avons démontré, dans un article précédent, comment l'élément canadien-français, qui forme 28.51 pour cent de la population totale, au Canada, n'a, dans le cabinet fédéral, que 16.6 pour cent de la représentation ; en d'autres termes, comment *les Canadiens-français, formant plus d'un quart de la population totale canadienne, n'ont qu'un sixième des voix, dans le cabinet fédéral.*

Cet article-ci démontre :

1o.—*que les Canadiens-français ont strictement droit à 5 ministres sur 18, dans le ministère, — quand ils n'en ont que 3 ;*

2o—*que ni l'élément anglo-écossais, ni l'élément irlandais du Québec n'ont numériquement droit à un représentant dans le cabinet fédéral, — quand ils en ont 2, MM. Perley et Doherty ;*

3o—*que, des 15 comtés québécois à élire des députés de langue anglaise, au dernier parlement, 6 seulement sont en majorité anglaise, soit donc, abandon, par 9 comtés canadiens-français, de leur représentation en faveur des éléments anglais et irlandais du Québec, déjà trop représentés dans le cabinet fédéral.*

Nous avons droit à 5 ministres

Au dernier recensement canadien, — celui de 1911, — il y avait au pays 7,204,000 personnes de différentes nationalités.

Il y a 18 ministres dans le cabinet Borden; 7,204,000 divisés par 18, c'est une moyenne nette de 400,000 par ministre. (*Or, nous avons prouvé dans un article précédent que chaque ministre canadien-français représente en moyenne* 685,000 *citoyens, contre* 336,000 *que représente chaque ministre de langue anglaise, à Ottawa*).

Dans le Dominion, nous sommes 2,054,000 Canadiens-français. Cela devrait nous donner strictement 5 ministres, 1 pour chaque groupe de 400,000. Nous en avons 3. Et l'on trouve exagéré, en maints milieux, que nous en réclamions 4.

La vérité, c'est que nous devrions en avoir 5, 4 pour la population française du Québec, (1,605,000 divisés par 400,000, moyenne stricte de la représentation ministérielle, donne 4), et 1 autre pour les Canadiens-français et Acadiens des autres provinces. Les chiffres du dernier recensement, sur ce point, sont irréfutables, de même que nos calculs.

Nous en avons 3, pour tout partage ; ils représentent tous les Canadiens de langue française dans le pays (2,054,000), tandis que le groupe anglo-irlandais du Québec seulement, qui compte 316,000 têtes en a.... 2 !

Est-ce juste ?

La représentation anglo-irlandaise du Québec

L'élément de langue anglaise du Québec n'a numériquement droit à aucun de ses représentants.

Il est facile de s'en convaincre, si l'on étudie d'un peu près les tableaux du dernier recensement décennal (Vol. II, page 256, table VII).

La moyenne stricte de la représentation ministérielle, pour le Canada, est, théoriquement, d'un ministre par 400,000 personnes.

Or les Anglais, les Irlandais et les Ecossais du Québec ne forment pas ce chiffre de 400,000.

Voici comment se répartissent ces différents groupes de population :

POPULATION DE LANGUE ANGLAISE DU QUEBEC.	
Anglais	153,295
Irlandais	103,147
Ecossais	58 555
Autres groupes (Gallois, Jersais, Ile de Man.)	1,106
Total	316,103

La moyenne de la représentation de langue anglaise, dans le cabinet, est actuellement de 336,000 par ministre. Or les groupes anglais, irlandais et écossais du Québec, fondus ensemble, n'ont pas même le chiffre de la moyenne suffisante pour obtenir 1 ministre. (Ils sont 316,000, ils devraient être 336,000).

Et ils en ont 2.

A la rigueur, le groupe anglo-écossais du Québec, fort de 256,000 personnes, pourrait se réclamer de la tradition, de l'usage et de notre tolérance pour vouloir conserver 1 ministre québécois, — à la condition *sine qua non* que les Franco-ontariens aussi nombreux que leur groupe l'est ici, en ait 1, lui aussi, à même la représentation ontarienne.

Mais rien ne permet de justifier le choix d'un ministre irlandais catholique à même la représentation ministérielle du Québec ; car il y a à peine ici 103,000 Irlandais, dont une bonne partie ne sont pas catholiques. *M. Doherty, dans le cabinet, représente peut-être au plus* 80,000 *Irlandais catholiques québécois, quand nos ministres canadiens-français y représentent, eux chacun* 685,000 *personnes de langue française.* On saisit toute l'injustice de cette substitution d'un titulaire irlandais à un titulaire qui devrait être de langue française. M. Doherty n'est pas à sa place, mais à la nôtre.

Les 316,000 Anglo-Irlandais du Québec ont deux ministres, MM. Perley et Doherty. *Les* 450,000 *Canadiens-français et Acadiens des provinces extérieures n'en ont pas* 1.

Ceci ne démontre-t-il pas le traitement de préférence que reçoivent les éléments de langue anglaise du Québec, quand ils n'ont pas numériquement droit à une seule voix dans le cabinet d'après les tableaux mêmes du dernier recensement?

Députés anglo-québécois

Des 15 comtés québécois qui élisent des députés anglais ou irlandais, 6 seulement sont de majorité anglaise. Les 9 autres sont canadiens-français.

Les chiffres du dernier recensement décennal, pourtant peu favorables aux Canadiens-français, et qui sont inférieurs à la réalité, l'établissent catégoriquement.

Seuls les comtés de Brome, de Huntington, de Sainte-Anne, de Saint-Antoine, de Saint-Laurent, de Pontiac sont des comtés où la majorité est de langue anglaise. Encore, dans Sainte-Anne, le groupe canadien-français est-il numériquement plus fort que le groupe irlandais (6,539 Canadiens-français contre 6,459 Irlandais).

Voici, du reste, les détails, comté par comté :

Argenteuil : M. Perley, député, Anglais, ministre sans portefeuille. Population totale, 16,766 ; Canadiens-français, 8,559, — plus de la moitié.

Brome : M. Baker, Anglais, député. Population totale, 13,216. Canadiens-français, 4,977. Majorité anglo-écossaise.

Châteauguay : M. Morris, Ecossais, député. Population totale, 13,322. Canadiens-français, 9,607. Majorité canadienne-française.

Compton : M. Cromwell, Irlando-Ecossais presbytérien, député. Population totale, 29,630. Canadiens-français, 18,714. Majorité canadienne-française.

Huntington : M. Robb, Ecossais, député. Population totale, 13,240. Canadiens-français, 5,372. Majorité anglo-écossaise.

Montréal — Sainte-Anne : M. Doherty, député, ministre, Irlandais catholique. Population totale, 21,676. Canadiens-français, 6,539. Irlandais, 6,459. Anglo-Ecossais, 6,208. Majorité de langue anglaise.

Montréal — Saint-Antoine : M. Ames, député, Anglais. Population totale, 48,638. Canadiens-français, 14,230. Majorité de langue anglaise.

Montréal — Saint-Laurent : M. Bickerdike, député. Anglais. Population totale, 55,860. Canadiens-français, 18 307. Comté où l'élément juif est le groupe le plus considérable, (19,256).

Missisquoi : M. Kay, Anglais, député. Population totale, 17,466. Canadiens-français, 10,479. Majorité canadienne-française.

Pontiac : M. Brabazon, Irlandais protestant, député. Population totale, 20,416. Canadiens-français, 14,270. Si l'on fait abstraction d'un troupe de 890 Indiens, vivant dans ce comté, on a 14,270 Canadiens-français contre 14,256 Anglo-Canadiens. On considère toutefois généralement Pontiac comme un comté de langue anglaise.

Québec-Ouest : M. Power, Irlandais catholique, député. Population totale, 9,618. Canadiens-français, 5,465. Majorité de langue française.

Richmond-Wolfe : M. Tobin, Irlandais catholique, député. Population totale, 39,491. Canadiens-français, 31,937, — majorité canadienne-française.

Sherbrooke : M. McCrea, Irlandais méthodiste, député. Population totale, 23,211. Canadiens-français, 13,497. Majorité canadienne-française.

Stanstead : M. Lovell, Anglais, député. Population totale, 20,765. Canadiens-français, 10,655. Faible majorité canadienne-française.

Wright : M. Devlin, Irlandais catholique, député. Population totale, 48,322. Canadiens-français, 34,473. Majorité canadienne-française.

MM. Perley, Morris, Cromwell, Kay, Power, Tobin, McCrea, Lovell et Devlin, de langue anglaise, représentent des majorités canadiennes-françaises.

Par contre, il n'y a pas un comté anglais ou irlando-anglais du Québec élisant un député canadien-français.

Le contraste

Le contraste est frappant, entre la manière dont la majorité française du Québec traite, au point de vue fédéral, la minorité anglo-irlando-écossaise de notre province, et celle dont la majorité anglaise d'Ottawa nous traite dans le cabinet Borden.

Nous aurions strictement droit à 5 ministres de langue française, choisis dans tout le pays et représentant notre race dans le cabinet fédéral. NOUS EN AVONS 3.

L'élément anglo-irlando-écossais du Québec n'a numériquement droit à aucun représentant dans le ministère fédéral. IL EN A 2.

L'élément canadien - français (450,000) *hors du Québec aurait strictement droit à* 1 *ministre. IL EN A* 0.

L'élément anglo-irlando-écossais du Québec aurait droit, d'après la population des divers comtés québécois, à 6 *députés.*

Il en a 15, — 11 *Anglais et* 4 *Irlandais catholiques. C'EST TROIS FOIS PLUS QUE CE QUI LEUR REVIENT.*

Nous n'avons pas ce à quoi nous avons droit; eux ont le triple, dans le Québec, et plus qu'ils ne peuvent réclamer justement à Ottawa.

Et c'est pourtant nous, à les entendre, les *esprits étroits !*

Paul MOREAU.

LA VILLE FRUSTREE DE $23,259,12

M. Laurendeau fait rapport sur la fameuse enquête de la pierre du quartier Mercier, indiquant, d'après les rapports des ingénieurs, que Montréal a payé pour 18,798 tonnes de pierre qu'elle n'aurait jamais reçues. — Les peseurs devront être interrogés.--Un faux compromettant. —Le système devra être changé.

M. Laurendeau, avocat en chef de la ville, a remis samedi aux commissaires municipaux son rapport sur le fameux scandale de la pierre du quartier Mercier, mis à jour par M. Tardif, un ancien contremaître de la ville, le printemps dernier.

S'il en ressort qu'aucun fait positif n'a été révélé par les nombreux témoins entendus, on y trouve qu'une expertise des ingénieurs indique que la ville aurait été frustrée de $23,259.12.

L'avocat en chef, afin de pouvoir établir les responsabilités, suggère que les personnes chargées du pesage de la pierre soient recherchées ainsi que celles qui ont émis et signé les billets de pesée.

Touchant à la question de ces billets de pesée qui auraient été falsifiés, Me Laurendeau qualifie le procédé de "faux compromettant".

Sans ne tirer aucune conclusion, Me Laurendeau termine en laissant entendre que des changements devraient être opérés dans le système d'achat et de livraison de la pierre.

Voici le texte de son rapport :

Au président et aux membres du bureau des commissaires.

RE — Enquête concernant la livraison de la pierre dans le quartier Mercier, en 1914.

Messieurs,

Il s'agit dans cette enquête d'établir la quantité de pierre "Rubble" livrée à la ville en 1914 par différents entrepreneurs, pour la confection du macadam sur les rues suivantes :

Hector, du fleuve aux limites nord.

Baldwin, du fleuve à la rue Boyce.

Lebrun, du fleuve aux limites.

Boyce, de Rocheblave à Desormeaux.

Rocheblave, de Honfleur à Boyce.

Omer, de Notre-Dame aux voies du Terminal.

Lacordaire, du Terminal aux limites nord.

Toulouse, de Dickson à Cadillac.

Les témoins entendus par votre Bureau ont été incapables d'établir aucun fait positif démontrant que la quantité de pierre livrée par les différents entrepreneurs était moindre que la quantité pour laquelle ils ont été payés par la Ville.

J'ignore s'il existe d'autres témoins capables de renseigner votre Bureau sur ce point.

Si tels témoins existent ils devraient être entendus. Mais la preuve fournie par les ingénieurs et les comptables de la cité, et dont les rapports devront faire partie du dossier, établit les faits suivants :

Les ingénieurs de la cité ont fait des sondages dans toutes les rues mentionnées ci-dessus, afin de constater la quantité de pierre "Rubble" qu'on y a mise. Ces sondages ont été exécutés par sections distantes de 50 pieds. Chaque section comprend trois sondages ; l'un dans le centre de la chaussée et les deux autres à l'intérieur des chaines. La surface de chaque section a été obtenue en multipliant la profondeur moyenne des trois sondages par la largeur de la chaussée, et le volume en pieds cubes a été obtenu en multipliant la surface moyenne de deux sections par la distance entre ces deux sections consécutives.

Pour trouver la pesanteur moyenne de la pierre employée, les ingénieurs ont fait construire une boite d'une capacité de 1 verge cube qui a été remplie successivement de grosses, de moyennes et de petites pierres. La pesanteur moyenne de ces trois sortes de pierres est de 2,507 livres.

Ces opérations ont servi de base aux calculs des quantités que nous mentionnerons ci-après.

Les comptables de la cité m'ont fourni un état indiquant la quantité de tonnes de pierre pour laquelle les entrepreneurs ont été payés, pour chacune des rues ci-dessus mentionnées, ainsi que le montant d'argent qu'ils ont reçu.

Un autre rapport des ingénieurs m'indique la quantité de verges carrées couvertes par la pierre en question.

Le tableau ci-après explique nettement ces faits :

Rues	Superficie en verges carrées	Quantités en tonnes réclamées et payées	Montants payés	Quantités en tonnes livrées	Montants payables
Hector	17,145	13,578¾	$16,973.44	7,658	$9,572.50
Baldwin	11,751	9,709½	12,122.28	5,004	6,255.00
Lebrun	10,087	6,419½	7,719.83	5,254	6,304.80
Boyce	831	484	522.10	232	255.20
Rocheblave	2 772	974	1,120.10	728	837.20
Omer	14,162	7,339	8,537.94	5,239	6,023.00
Lacordaire	13,685	7,663½	9,579.38	4,990	6,237.00
Toulouse	5,919	3,974	4,967.50	2,239	2,798.75
Total	75,952	50,142¼	$61,542.57	31,344	$38,283.45

Si l'on soustrait 31,344 tonnes de 50,142¼ tonnes, nous trouvons une différence de 18,798¼ tonnes, que la ville a payées et qu'elle n'a pas reçues ,ce qui représente en argent une somme d'environ $23,259.12, soit la différence entre $61,542.57 et $38,283.45.

Sur la rue Hector, la pierre aurait été livrée par Hector Vinet seul. Il a été payé pour $13,578 3-4 tonnes quand, d'après le rapport des Ingénieurs, il n'aurait dû être payé que pour 7,658 tonnes. Il aurait donc reçu la somme de $7,400.94 de plus qu'il aurait dû recevoir.

Sur la rue Baldwin la pierre a été livrée par George Gordon et H. Ferron. Ferron n'a livré que 21 tonnes. Gordon aurait livré 9,688 1-2 tonnes au prix de $12,098.13. La quantité de tonnes établie par les Ingénieurs de la Ville est de 5,004 tonnes. En déduisant de ce dernier montant les 21 tonnes fournies par Ferron, il resterait 4,983 tonnes. En déduisant ce montant des 9,688 1-2 tonnes fournies par Gordon, ce dernier se trouverait à avoir été payé pour 4,705 1-2 tonnes qu'il n'aurait pas livrées, ce qui représente une somme d'environ $5,900.

Sur la rue Lebrun, la pierre a été livrée de la manière suivante : George Gordon, 859 1-2 tonnes; A. Andrique, 433 tonnes; H. Ferron, 1,963 tonnes; P. Tétreault, 3,164 tonnes; ce qui forme un total de 6,419 1-2 tonnes au prix payé de $7,719.83.

D'après les Ingénieurs de la Ville on n'aurait reçu que 5,254 tonnes, au prix d'environ $6,304.80.

Comme il y a plusieurs entrepreneurs qui ont livré la pierre sur cette rue, il est impossible de dire quel est celui ou quels sont ceux de ces entrepreneurs qui ont reçu plus qu'ils n'avaient droit de recevoir.

Sur la rue Boyce, la pierre a été livrée par H. Ferron. Ce monsieur a été payé pour 484 tonnes au prix de $522.10. La Ville n'aurait reçu que 232 tonnes et M. Ferron n'aurait dû être payé que de la somme de $244.90.

Sur la rue Rocheblave, la pierre aurait été livrée par M. H. Ferron Ce monsieur a été payé pour 97 tonnes, au prix de $1,120.10, alors que la Ville n'aurait reçu que 72 tonnes et que M. Ferron n'aurait dû recevoir que la somme de $837.20.

Sur la rue Omer, la pierre a été livrée de la façon suivante: George Gordon, 649 tonnes; R. C. Dickson 416 tonnes ; H. Ferron, 6,105 3-4 tonnes ; Carrière Maisonneuve, 168 1-4 tonnes ; soit un total de 7,339 tonnes.

La Ville n'aurait reçu que 5,239 tonnes, ce qui est environ 900 tonnes de moins que le montant apparemment livré par M. Ferron.

Ici encore se présente la difficulté de savoir quels sont ceux qui ont reçu plus qu'ils n'avaient le droit de recevoir.

A tout événement la Ville a payé pour la pierre livrée sur la rue Omer $8,537.94, alors qu'elle n'aurait dû payer que $6,023.

Sur la rue Lacordaire, la pierre a été livrée par R. C. Dickson. Ce monsieur aurait livré 7,663 1-2 tonnes au prix de $9,579.38, alors que la Ville n'a reçu que 4,990 tonnes, représentant une somme de $6,237.

Sur la rue Toulouse, la pierre a été livrée par ce M. Dickson. Ce monsieur aurait livré 3,974 tonnes au prix de $4,967.50, alors que la Ville n'aurait reçu que 2,239 tonnes représentant un prix de $2,798.75.

D'après les données ci-dessus la pierre en question aurait couvert 75,952 verges carrées. La Ville a payé pour 50,142 1-4 tonnes, ce qui représenterait environ 1,307 livres de pierre par verge carrée.

La quantité de 31,344 tonnes trouvée par les Ingénieurs de la Cité représenterait sur cette quantité de 75,952 verges carrées environ 825 livres par verge carrée.

La pierre livrée par Hector Vinet n'a pas été posée. Elle a été livrée au voyage et on a compté chaque voyage pour une tonne.

Les charretiers de Vinet étaient payés à la journée et chaque matin la quantité de voyages que chaque charretier devait faire pendant la journée était fixée. Naturellement chaque charretier avait intérêt à faire le nombre de voyages qui lui était assigné dans le plus court espace de temps possible.

Les autres fournisseurs de pierre paraissent avoir fait la livraison après avoir pesé leur pierre. Ils ont remis les billets de pesée à M. J. P. Ricard, comptable au Département des Chemins à la Cour de Lorimier. Ces billets de pesée sont produits au dossier. La quantité en est très considérable.

C'est au moyen de ces billets de pesée que M. Ricard a vérifié la quantité de pierre livrée par les différents entrepreneurs, à l'exception de Vinet.

Il a été constaté par les témoins John A. Perry, Omer Dufresne et T. Z. Tardif, que George Gordon aurait livré sur la rue Omer un certain nombre de voyages de pierre et aurait remis aux employés de la Cité des billets de pesée faux. Les pesées vérifiées ont démontré une différence de 1,900, 2,300, 2,700 et 3,000 livres en moins que la quantité mentionnée aux billets de pesée.

La raison donnée par Gordon était que la balance dont il se servait était brisée.

Il y a là un faux compromettant.

Dans certains autres cas, les pesées ont été vérifiées et trouvées exactes.

En somme, à l'exception de ce qui concerne Vinet, nous sommes en face d'une preuve basée sur des billets de pesée établissant que la quantité réclamée et payée par la cité est exacte, et d'une autre preuve basée sur le rapport de nos ingénieurs établissant que la quantitée payée par la cité excède, dans les proportions ci-dessus mentionnées, la quantité réelle de pierre livrée.

Je suggère qu'il soit fait des recherches pour découvrir quelles sont les personnes qui ont pesé les voyages de pierre aux différentes balances et par qui les billets de pesée à chaque balance ont été fournis et signés.

Lorsque nous aurons les noms de ces personnes, votre bureau pourra les entendre comme témoins. Une fois cette preuve faite, il sera possible de dire si la preuve de nos ingénieurs doit être acceptée de préférence à celle résultant des billets de pesée.

Si, comme je vous l'ai dit plus haut, il existe d'autres témoins qui peuvent établir de nouveaux faits, ces témoins pourront être entendus en même temps.

Je crois avoir établi d'une façon nette les faits résultant de l'enquête de façon à permettre à chacun des commissaires de se former une opinion sur la question.

Vu que les commissaires ont entendu l'enquête et ont appris de quelle façon l'on procédait, soit pour l'achat, soit pour la livraison de la pierre, il est inutile pour moi de faire aucune considération sur le système suivi ou sur les changements qui devraient être apportés à l'avenir dans l'exécution d'un travail semblable.

Le tout respectueusement soumis, nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos dévoués serviteurs,

Charles LAURENDEAU,
Avocat en Chef de la Cité.
(pour les Avocats de la Cité.)

CL-TF

LES TROIS GENERAUX

Il y a maintenant trois généraux dans la famille du général Sam Hughes, notre ministre de la Milice, qui, un bon jour, s'intitulera le ministre de la Guerre.

Ce sont: le général Sam. Hughes, le général Garnet Hughes, son fils, et le général John Hughes, son frère.

Le général Garnet Hughes, qui est au front, dans les Flandres, est, dit-on, des lettres particulières reçues de soldats canadiens-français, très aimé de ses hommes.

Le public connait bien le général Sam. Hughes. Il ne connait pas du tout le général John Hughes, commandant du camp de Valcartier.

Au train que cela va, la famille du général Sam. Hughes, comme celle de Napoléon Bonaparte, ne comptera que des maréchaux et des généraux.

M. PATENAUDE PARLE

M. E. L. Patenaude, le nouveau ministre des Contributions Indirectes, fera, cet après-midi, à 2 heures, à Laprairie, ses adieux à ses anciens électeurs. Le nouveau ministre sera accompagné de MM. T. C. Casgrain, ministre Postes, et C. J. Doherty, ministre de la Justice, et d'un grand nombre de députés fédéraux.

On pourra se procurer des billets, au prix de 50 sous, pour l'excursion de Laprairie aux endroits suivants : Pharmacie Létourneau, 2097, ouest, rue Notre-Dame ; 112, rue Saint-François-Xavier ; Pharmacie Mayheu, 1393, ouest, rue Notre-Dame ; Dolor Picard, 766, rue Charlevoix ; Charette & Frère, 414, est, rue Ontario.

Le train spécial qui quittera Montréal à 1 heure 30, dimanche, arrêtera comme suit :

Saint-Henri, 1.35 h., Pointe Saint-Charles, 1.40 h., Saint-Lambert, 1.50 h., Brosseau Jonction, 2 h. Les heures du train spécial de Hemmingford à Laprairie seront les suivantes : Hemmingford, 12.15 h., Barrington, 12.24 h., Sherrington, 12.32 h., Saint-Michel, 12.41 h., Saint-Rémi, 12.50 h., Côte Sainte-Thérèse, 12.57 h., Saint-Isidore Jonction, 1.05 h., Saint-Isidore, 1.25 h., Saint-Constant, 1.48 h., Delson Jonction, 1.52 h.

Les propriétaires d'automobiles, qui ont l'intention de se rendre au lieu de l'assemblée de Laprairie, doivent se réunir à la Place d'Armes, à 1.30 précise, dimanche, pour de là se rendre tous ensemble à Laprairie.

CARRANZA EST RECONNAISSANT

Washington, 23. — Le général Carranza a exprimé sa gratitude aujourd'hui par son agent à Washington de ce que le gouvernement des Etats-Unis et ceux des autres républiques ont accordé la reconnaissance officielle à son gouvernement. Il annonce, de plus, qu'il enverra bientôt dans tous les pays des représentants diplomatiques. Le général Carranza affirme que son gouvernement a l'intention d'établir des relations cordiales avec tous les pays.

MORT D'UN SCULPTEUR

New-York, 23. — T. Waldo Story, le sculpteur, est mort à son domicile, aujourd'hui. Il était malade depuis plusieurs semaines.

L'oeuvre de M. Story est bien connu tant dans ce pays qu'à l'étranger. C'est lui qui exécuta la première statue à être installée dans la Chambre des Communes: celle de sir William Vernon Harcourt, en 1906.

UN GROS SECRET REVELE

COMMENT M. THOMAS COTE REGLA LE DIFFEREND MARTIN-PRIMEAU. — LE COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS SERA BIENTOT BIBLIOTHECAIRE, A MOINS QUE SON FACTOTUM NE LE PRECEDE A LA BIBLIOTHEQUE, EN QUALITE D'ASSISTANT.

Une personne très renseignée nous confirmait, samedi, que M. Côté avait la ferme intention de se faire nommer conservateur de la bibliothèque municipale.

—Je crois, nous disait-il, que le *Nationaliste* ne se trompe pas quand il laisse entendre que la commissaire des travaux publics sera nommé bibliothécaire ; mes informations me portent à croire qu'il prendra ce poste avant longtemps.

Nos recherches nous permettent de dire que M. Côté sera certainement appelé à la direction de notre palais des livres si la chance ne le favorise pas lors du tirage au sort qui doit se faire dans quinze jours pour le choix des deux commissaires qui devront rester en fonction encore deux ans.

Le règlement du désaccord entre Son Honneur le maire et M. Primeau et dont les dessous n'ont pas été révélés, fut provoqué, nous assure-t-on, par l'assurance donnée par M. Côté au maire qu'il (M. Côté) ne tarderait à se laisser nommer bibliothécaire et qu'en partant, son fidèle factotum quitterait, lui aussi l'hôtel de ville, et débarrasserait M. Martin de sa présence.

On sait que M. le maire a reçu de M. Côté une lettre dont il n'a pas voulu faire connaître le contenu: le secret, si l'on veut bien admettre que M. Côté a l'intention de devenir bibliothécaire devient facile à déchiffrer.

Voici tout le fond de l'affaire. M. Côté aurait écrit, en d'autres termes peut-être, à peu près, ce qui suit au maire:

Mon cher Médéric. — Comme il est convenu entre nous et Hébert, que nous devons *me* nommer bibliothécaire, pourquoi ne pas patienter quelques semaines, alors que je pourrai te débarrasser de Primeau tout en me le conservant? Je vais tirer au sort: si je perds, nous *me* nommons bibliothécaire, et Primeau me suit; si je gagne, je reste encore deux ans, je laisse le poste de bibliothécaire vacant jusqu'à l'expiration de mon terme, alors que je le prendrai, et je nomme *illico* Primeau assistant-bibliothécaire, t'en débarrassant de toute façon. — Pour la vie, ton Tom.

RECRUTEUR HUÉ DE BELLE FACON

Un professeur de gymnastique qui a voulu la semaine dernière, au cours d'instructions qu'il donnait à des jeunes gens, y aller de son petit bonimen patriotique en faveur du recrutement, a reçu la leçon qu'il méritait.

Son appel en faveur de l'enrôlement quoi qu'il fut déplacé fut écouté sans murmure jusqu'au moment où il crut devoir faire des comparaisons désobligeantes. Il fut hué par ses élèves qui lui intimèrent l'invitation d'avoir à exercer ailleurs ses qualités militaires ou de se taire.

Il a pris ce dernier parti.

briste ; il faut être à sa bordre,

LES CONGEDIES PLAIDERONT

LES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX QUI NE SERONT PAS RENGAGES DEMANDERONT DES DOMMAGES - INTERETS A LA VILLE.

La ville, en congédiant certains de ses fonctionnaires, provoquera, s'il faut en croire ce qui se disait à l'Hôtel de ville, samedi, des réclamations devant les tribunaux.

Comme on le sait, les commissaires ont décidé de renvoyer tous les fonctionnaires afin de ne rengager, au premier janvier, que ceux qui lui sont indispensables, et de laisser les autres de côté.

Jusque-là, si plus d'un n'aime pas le procédé, personne ne peut légalement s'en plaindre, mais une déclaration d'un des commissaires est venue ouvrir des horizons aux fonctionnaires qui se trouveront sur le pavé à la fin de l'année.

"Cet avis de congé, dit un commissaire, est simplement une questions de forme et il ne doit pas être une menace pour les employés qui font leur devoir ou à qui l'on n'a rien à reprocher."

Donc, concluent certains employés, si nous sommes congédiés, tout le monde dira que c'est parce que nous aurons manqué à notre devoir ou que l'on aura quelque chose à nous reprocher; le seul fait de ne pas être rengagés signifiera que nous sommes de mauvais employés, et c'est avec un aussi gentil certificat que nous aurons à chercher, ailleurs, un emploi: nos chances seront minces, et si nous devons tomber sous la guillotine de MM. les commissaires, c'est devant les tribunaux que nous leur demanderons de réparer le mal qu'ils nous auront fait.

Une telle résolution indique que même si la ville veut diminuer son personnel, pour de simples raisons d'économies, elle aura à corriger la mauvaise impression créée contre les congédiés. On voit où cette aventure peut mener : l'économie que l'on fera passera en frais.

LE PSEUDO INCENDIAIRE DE LACHINE COMPARAIT

Le jeune George Sikinia ou Sikiney, arrêté à Lachine sous l'inculpation d'avoir mis le feu à l'église des Saints-Anges, a comparu devant le magistrat Saint-Cyr, samedi, et l'enquête préliminaire a été fixée au jeudi, 29 octobre prochain.

Le pseudo-incendiaire a écouté la plainte sans dire un mot. Il n'avait pas de défenseur et il n'a pas demandé sa mise en liberté sur cautionnement.

AU REFORM CLUB

Il y a eu, samedi midi, au Reform Club, un déjeuner auquel ont parlé Mme Nellie McClung et MM. T. C. Norris, premier ministre, et Thornton, ministre de l'Instruction publique au Manitoba.

Mme McClug a fait une intéressante causerie sur l'"Idéal Canadien". Elle s'est prononcée en faveur de la tempérance et du suffrage féminin. Elle a été très applaudie.

MM. Norris et Thornton ont aussi pris la parole et le premier a laissé entendre qu'il aurait l'occasion de se faire entendre assez prochainement à Montréal.